l'unité

M 2805 - N° 476 - 7 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 9 juillet 1982

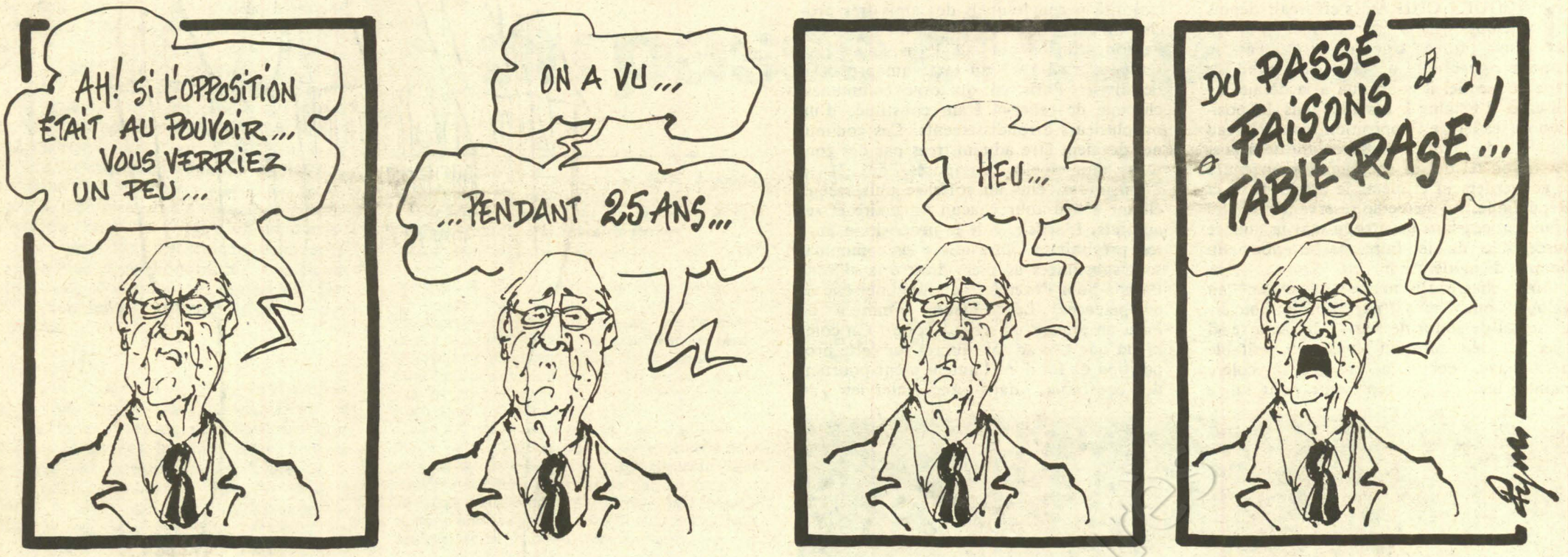

"Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit"

PAR GUY PERRIMOND

ETRANGE distorsion des esprits ! A peine le gouvernement venait-il d'annoncer le blocage des prix et des revenus que se sont accumulées les phrases, les propositions, voire les pressions sur... les conditions de sortie du blocage. C'est à croire qu'ici ou là on n'a pas pris la mesure de l'enjeu. Car l'essentiel — et c'est évident pour la majorité des Français —, c'est d'abord de réussir le blocage des prix, de casser la spirale inflationniste. Et la suite, c'est-à-dire la « sortie », se modèlera sur les résultats atteints en ce domaine.

Etrange distorsion des esprits ! Alors que l'O.c.d.e. vient d'annoncer que la politique économique de Ronald Reagan n'atteindrait pas — de loin — les objectifs annoncés, ici et là, on propose, on adjure le gouvernement français de cesser de se différencier de ses partenaires. Alors que l'essentiel, justement, réside dans cette différence : en France le pouvoir d'achat a continué à croître, la croissance du chômage a été stoppée, alors qu'aux Etats-Unis — et ailleurs — c'est le mécanisme inverse qui s'est manifesté.

Il serait donc souhaitable que les commentateurs, les représentants des différents groupes sociaux — ne parlons pas de l'opposition qui ne rêve que de faillite — prennent conscience des véritables enjeux et cessent de prendre la carte pour le territoire !

Car au bout du compte les deux grands problèmes auxquels notre pays est confronté sont évidents. D'une part l'inflation et d'autre part l'investissement. Le gouvernement n'a cessé de le répéter. Depuis le 10 mai 1981 il a tout d'abord tenté d'utiliser les potions douces : l'incitation, les aides, les conseils de modération. Les résultats, il y en a eu, ne sont pourtant pas à la hauteur des nécessités. Dès lors il convient d'employer une médecine un peu plus forte. C'est ce qui est tenté aujourd'hui. Et la droite a bien compris le danger. Car la réussite du plan gouvernemental serait, pour elle, un échec supplémentaire. Ce qui explique ses cris et sa fureur. Ainsi que ses opérations de diversion.

Revenons au blocage des prix et des salaires. Si l'on regarde de près les comptes de la nation on s'aperçoit qu'en moyenne le pouvoir d'achat des salaires horaires par exemple a cru, en 1981, de 1,6 %. Et si l'on tient compte de l'ensemble du revenu disponible — c'est-à-dire du salaire plus les prestations sociales moins les prélèvements fiscaux — la croissance du pouvoir d'achat a été de 2,3 %. Dans le même temps, la croissance de la P.i.b. n'était que de 0,2 %, celle de la productivité par tête de 1,3 %. Que signifient ces chiffres ? Tout d'abord que les salariés ont vu, qu'ils en aient conscience ou non, leur pouvoir d'achat s'améliorer. Mais compte tenu du manque d'investissement, de l'étroitesse du marché, la croissance n'a pas suivi. Les conséquences à tirer sont donc, elles aussi, évidentes.

Du côté des prix, compte tenu des mauvais résultats de la « modération », du différentiel d'inflation avec nos partenaires, le blocage était une nécessité. Mais le rapport entre la croissance du pouvoir d'achat et celle de la P.i.b., montre qu'il était nécessaire dans le même temps de bloquer les salaires : après un rattrapage indispensable pour les plus bas salaires, il fallait choisir entre le gel temporaire ou... la catastrophe. Mais geler les salaires ne suffit pas. C'est l'ensemble des revenus qu'il convient de bloquer car non seulement l'effort doit être partagé par tous mais la lutte contre les inégalités passe, aussi, par de telles mesures.

Il est évident toutefois qu'une réussite en ce domaine ne suffirait tout de même pas. Car casser l'inflation doit s'accompagner d'une diminution du chômage. Là, une seule solution : relancer les investissements. L'Etat, le secteur nationalisé s'y emploient. Mais il faut que les patrons suivent. Or, cela fait huit ans que l'investissement privé est en chute libre. Les conséquences ? Elles sont visibles sur le niveau de l'emploi, sur la compétitivité des entreprises françaises. La solution ? Offrir aux entrepreneurs des marchés plus importants. En un mot, la relance de l'investissement privé passe par la pression induite par les investissements publics et, surtout par la reconquête du marché national.

L'ensemble de la politique gouvernementale est inscrite dans ce raisonnement. Du côté des prix, casser les mécanismes inflationnistes. Faire cesser les anticipations hasardeuses de certains agents économiques. Le gouvernement en a les moyens. Tout comme il a les moyens, vis-à-vis de ceux qui espérant « passer au travers » n'accepteront pas les nouvelles règles du jeu, de sévir. Du côté des salaires, utiliser le blocage comme un frein à la hausse des prix. Et, la solidarité n'étant pas un vain mot, instaurer lors de la sortie une plus grande justice. Par exemple une sortie du blocage plus rapide des bas salaires permettrait de réduire l'éventail des revenus.

Quant à la production, les mesures prises vis-à-vis de l'investissement public, la volonté de reconquête du marché national exprimée par le président de la République, prouvent que de ce côté-là des résultats ne peuvent être attendus que d'ici à quelques mois. Certes, d'ici là on connaîtra des indices parfois « mauvais » — la conjoncture ne ressemble pas à une autoroute —, quelquefois moyens, d'autres fois bons. Pour les quatre mois à venir c'est l'indice des prix qui retiendra l'attention, une évolution positive du chômage ne pouvant intervenir qu'un peu plus tard.

Tout cela les Français le savent. Tous les sondages le prouvent. Moins nombreux sont ceux qui pensent que l'on pourra tenir les prix. Pour une seule raison : depuis des années la droite, régulièrement, annonçait qu'elle allait mettre un terme à l'inflation sans jamais y parvenir. Dès lors nos concitoyens sont persuadés qu'il est quasiment impossible, même pour la gauche, de museler l'inflation. C'est dommage. Car l'effort de tous est en ce domaine nécessaire. Les militants socialistes en particulier devraient s'employer, même en vacances, à sensibiliser leur entourage sur cette nécessité. Mais si les Français savent qu'il convient d'appliquer à notre économie des remèdes qualifiés parfois de « brutaux », il est nécessaire pour qu'ils participent de manière « offensive » à l'effort actuel, de leur préciser, clairement, les enjeux, les échéances, les modalités.

Car la droite durant des années a donné de l'économie une version magique. On passait du « il n'y a qu'à » au « c'est la faute des autres » pour, au bout du compte, ne rien changer. Il importe donc d'être précis et selon une formule employée depuis le 10 mai de « dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit ».

La "bataille de Paris" (page 2)

ÉCONOMIE
Le grand défi industriel (page 4)

Des "travaux" pour tous (page 5)

JUSTICE
La prévention n'est pas impossible (page 7)

LIBAN
Arafat : vers plus de réalisme (page 10)

L'abécédaire de l'été (page 13)

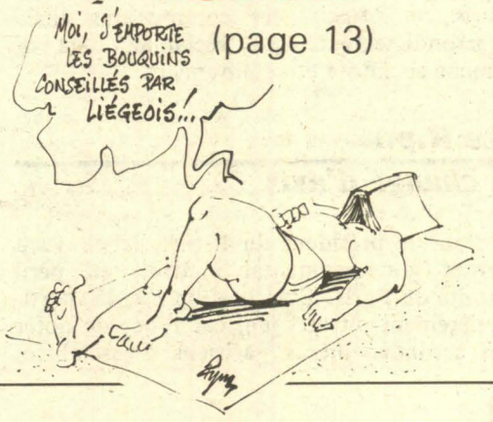

La "bataille de Paris"

Chirac supporte mal la perspective de ne plus régner en maître absolu. Mais comme toujours, il en fait trop...

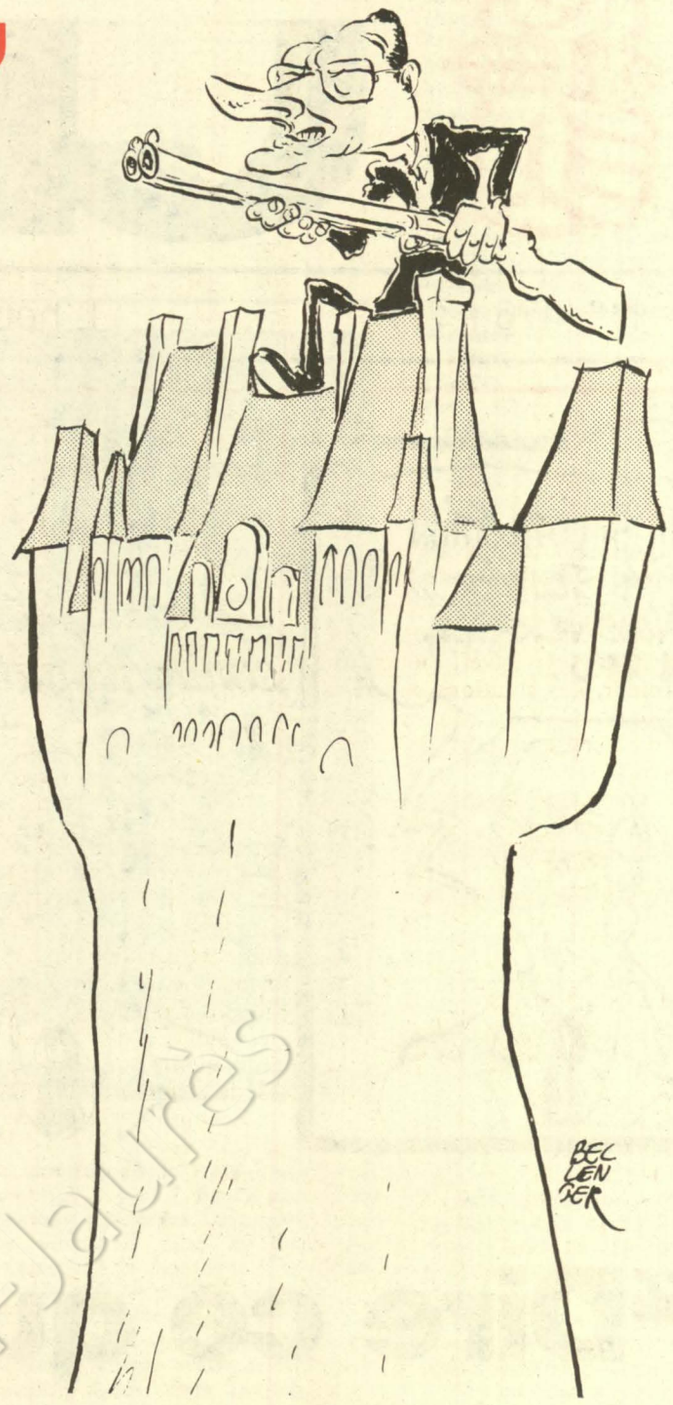

PAR CLAUDE ESTIER

JACQUES CHIRAC s'efforçait depuis quelques mois de donner l'image d'une force tranquille. Oubliés le fameux appel de Cochin et le travail de sape par lequel il contribua à la défaite de Giscard d'Estaing ! Installé dans la position de leader de l'opposition, son nouveau mot d'ordre était de rassurer, quitte à laisser tel ou tel de ses lieutenants pourfendre le gouvernement et même le président de la République, lui-même se réservant pour les grandes occasions et introduisant la nuance susceptible de le faire passer pour un homme de modération.

Mais chassez le naturel, il revient au galop ! Touché au vif par le projet gouvernemental de statut de Paris, Chirac a réagi avec une démesure qui révèle son véritable personnage. Feinte ou réelle, sa colère montre bien ce que représente pour lui la

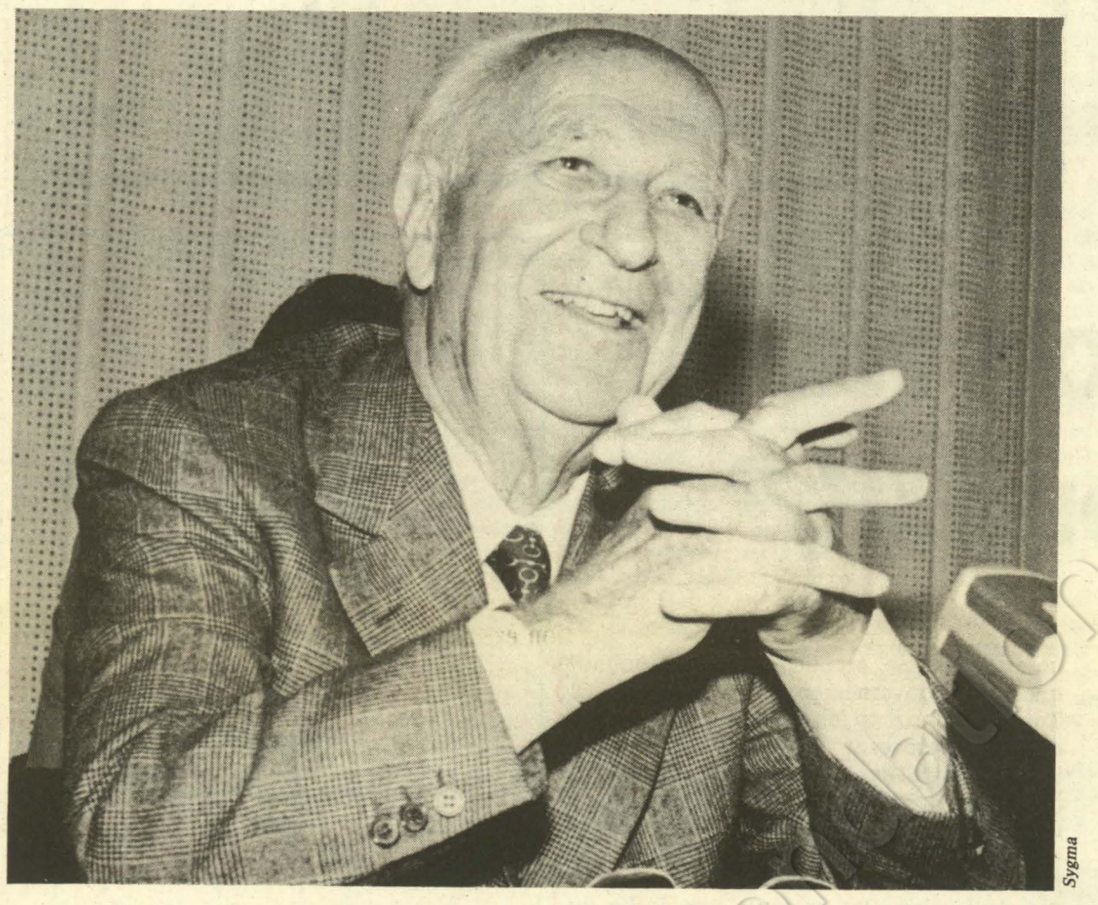
Sygma

mairie de Paris où il exerce depuis plus de cinq ans un pouvoir sans partage, au mépris des règles les plus élémentaires de la démocratie. Même s'ils ont été abondamment repris, au moins dans les premiers jours, par une presse qui a oublié de réfléchir, ses arguments sont pourtant bien faibles au regard de la campagne qu'il a entreprise.

« Ils veulent tuer Paris », proclame un tract diffusé depuis samedi dernier à des centaines de milliers d'exemplaires et relayé par des affiches qui appellent également les Parisiens à demander « un référendum populaire » pour « sauver Paris » (1). Sauver Paris ? Mais la capitale est-elle menacée d'un cataclysme ? Et sa destruction viendrait-elle du fait que, comme à Londres, Rome, Bruxelles, Stockholm ou Tokyo, pour ne prendre que ces exemples, elle soit dotée dans ses arrondissements d'assemblées élues au suffrage universel ? Quant à l'expression de « référendum populaire », Chirac est trop averti des règles constitutionnelles pour savoir qu'elle ne veut rien dire. Le référendum ne peut s'appliquer que dans des cas très particuliers et sur l'ensemble du territoire national. S'il s'agit d'une simple consultation populaire limitée à Paris, ce serait une innovation dont la valeur serait aussitôt contestée. En tout cas, Chirac lui-même s'est bien gardé de proposer une telle procédure en 1975 lorsque, Premier ministre de Giscard, il fit adopter l'actuel statut de Paris en refusant les commissions élues d'arrondissements que réclamait déjà la gauche socialiste et communiste.

Le R.p.r. a changé d'avis

Pour le président du R.p.r., le nouveau projet gouvernemental mettrait en péril l'unité de Paris. L'accusation est, là, particulièrement pittoresque, car l'idée de doter les arrondissements parisiens d'assemblées délibératrices élues se retrouve dans plusieurs propositions de loi déposées depuis dix ans par des membres de l'ancienne majorité parmi lesquels des amis très proches de Jacques Chirac. L'un d'eux, André Fanton, alors député de Paris, avait présenté en avril 1973 un texte qui proposait de diviser Paris en quatorze communes, chacune de celles-ci étant constituée d'un ou plusieurs arrondissements. Ces communes devaient être administrées par des conseils municipaux composés de 21 à 27 membres, élus au suffrage universel et élisant à leur tour chacun un maire et ses adjoints. L'article 7 de la proposition Fanton précisait en outre que « les communes sont substituées de plein droit à la ville de Paris » pour l'exercice de toute une série de compétences. La fameuse « unité » de Paris en prenait un sérieux coup ! On comprend que Chirac soit discret sur cette proposition de loi dont l'auteur vient pourtant de confirmer, dans une interview au « Quotidien de Paris », que lors du débat sur le statut de Paris, en 1975, il avait « à nouveau défendu l'idée d'élire dans chaque arrondissement une municipalité à qui serait confiée par la ville et son maire la gestion des affaires quotidiennes ». Il est vrai qu'à l'époque Chirac n'était pas encore maire de Paris !

Tout cela montre à quel point est factice la polémique déclenchée depuis mercredi dernier par l'opposition et relayée par des médias qui ont aussitôt pris pour argent comptant la thèse chiraquienne. Passe encore que ce soit le cas du « Figaro » ou du « Quotidien de Paris » où l'éditorial de Paul Guilbert, commentant un sondage bidon où 514 personnes interrogées étaient censées traduire le sentiment de deux millions de Parisiens, accumulait pourtant samedi une somme de contre-vérités rarement atteinte. Il est dommage, en revanche, que le nouveau directeur du « Monde », le jour même où il prenait ses fonctions, n'ait pas mieux pesé ses mots avant de dire « non » au projet du gouvernement que le même journal a heureusement présenté dans les jours suivants de façon plus nuancée.

De quoi s'agit-il, en effet ? Tout simplement, suivant une formule qui a toujours été celle des socialistes, de « rendre Paris aux Parisiens », en leur permettant de trouver dans chaque mairie d'arrondissement non pas comme aujourd'hui une simple antenne administrative et des délégués du maire choisis exclusivement en raison de leur docilité politique à l'égard de celui-ci, mais des conseillers municipaux élus directement par la population et dotés de pouvoirs pour répondre aux problèmes locaux, ceux qui concernent le plus directement la vie quotidienne de la population.

Des commissions fantoches

Sait-on qu'aujourd'hui, pour boucher un trou dans un trottoir, pour réparer des sanitaires dans une école, pour aménager un simple carrefour il faut une délibération au niveau du Conseil de Paris afin de dégager les crédits nécesaires, ce qui, compte tenu de la longueur des procédures, accroît sensiblement le coût des travaux et, il faut aussi le dire, fournit souvent l'occasion de discriminations entre les arrondissements qui votent « bien » et ceux qui votent « mal ».

Sait-on que, depuis 1977, il existe dans chaque mairie annexe une commission d'arrondissement qui se réunit sept ou huit fois par an mais qui n'a pas d'autre pouvoir que de donner son avis — que le maire de Paris n'est pas tenu de suivre — sur des questions généralement secondaires ? Dans ces commissions fantômes, les conseillers de Paris, élus par la population, sont, en outre, toujours minoritaires du fait de la présence des représentants de deux autres collèges : *les officiers municipaux* directement désignés par le maire et des délégués d'organismes ou d'associations choisis par lui. Un exemple : dans le XVIIIe arrondissement, qui compte neuf conseillers de Paris de gauche, socialistes et communistes, ceux-ci se trouvent face à dix-huit personnalités désignées par Chirac. La présidente de la commission d'arrondissement est même une ancienne candidate R.p.r. battue aux élections de 1977 ! C'est ce que Chirac appelle la démocratie locale.

Sait-on enfin que les conseillers municipaux élus dans chaque arrondissement n'ont même pas un bureau à la mairie, si ce n'est pour y tenir une permanence deux heures par semaine, qu'ils n'ont aucun accès aux dossiers et que quand ils appartiennent à la minorité municipale — c'est le cas aujourd'hui de sept arrondissements — ils sont strictement contrecarrés par des fonctionnaires qui ne dépendent pas d'eux mais directement du maire, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas spécialement portés à prêter une oreille attentive aux revendications de la population ?

C'est cette situation, fortement dommageable pour les habitants de la capitale, et particulièrement pour ceux des quartiers les plus populaires, que le projet gouvernemental veut modifier. En faisant des arrondissements de Paris vingt municipalités de plein exercice, le gouvernement tient compte de la population qu'ils abritent (le

La concertation selon Chirac

Jacques Chirac se plaint du manque de concertation de la part du gouvernement. Il est bien malvenu de le faire quand on sait de quelle manière il mène lui-même les débats au conseil de Paris. Voici un exemple, tiré du compte rendu officiel de la séance du 24 mai dernier, où l'adjoint R.p.r. Jean Tiberi venait de répondre à une question de Georges Sarre, président du groupe socialiste, sur l'occupation illégale de certains immeubles dans Paris.

M. Georges Sarre. — Monsieur le Maire, je demande la parole.

M. le Maire de Paris. — Il n'y a pas de débat, Monsieur Sarre.

M. Georges Sarre. — Permettez... *(Protestations sur les bancs des groupes « Union pour Paris », « Paris-Renouveau » et « Centriste-Libertés de Paris ».)* ...Je voudrais préciser que M. Tiberi n'a, en aucune façon, répondu à ma question et que, de surcroît, il a déformé la vérité.

Je voudrais donner lecture d'une lettre du garde des Sceaux qui m'a été communiquée, elle montre que la responsabilité des propriétaires...

M. de la Malène, premier adjoint. — Le garde des Sceaux !

M. Georges Sarre. — M. Badinter... *(Protestations sur les bancs des groupes « Union pour Paris », « Paris-Renouveau » et « Centriste-Libertés de Paris ».)*

Je voudrais en donner communication au conseil de Paris, ce qui sera la meilleure démonstration que M. Tiberi n'a pas répondu à la question et a déformé la vérité.

M. le Maire de Paris. — Nous ne devons pas ouvrir un débat !

M. Georges Sarre. — Comment cela, Monsieur le Maire ! *(Vives protestations et brouhaha sur tous les bancs de l'Assemblée.)*

M. le Maire de Paris. — Je demande à l'Assemblée de garder son calme.

M. Georges Sarre. — Monsieur le Maire, je souhaite vivement intervenir !

M. le Maire de Paris. — Non, Monsieur Sarre, ce sujet ne fera pas l'objet d'un débat.

M. Georges Sarre. — Il ne s'agit pas de faire un débat. Il s'agit de montrer... *(Protestations sur les bancs des groupes « Union pour Paris », « Paris-Renouveau » et « Centriste-Libertés de Paris ».)*

...que vous n'avez pas pris les dispositions voulues. Je voudrais vous donner lecture d'une lettre du garde des Sceaux, laquelle montre qu'en votre qualité de Maire vous n'avez pas agi comme vous deviez agir. Alors, écoutez-moi, et vous saurez ce qu'il faut faire...

M. le Maire de Paris. — Monsieur Sarre, je n'ai pas besoin des conseils du garde des Sceaux ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes « Union pour Paris », « Paris-Renouveau » et « Centriste-Libertés de Paris ».)*

XVe arrondissement est aussi peuplé que Strasbourg, le XVIIIe que Rennes, le XIIIe que Grenoble etc.) et de la nécessité de décentraliser les pouvoirs, là comme ailleurs, pour mieux répondre aux besoins des citoyens.

La capitale n'en sera pas pour autant démantelée comme le prétendent Chirac et ses amis. Paris restera une communauté urbaine d'une espèce particulière, puisque d'une part elle est aussi un département — ce qui la différencie de Marseille, Lyon, Toulouse ou Bordeaux — et que, d'autre part, elle gardera à sa tête un maire, élu lui-même, comme aujourd'hui, par le conseil de Paris qui conservera la responsabilité de la gestion d'un vaste domaine commun (transports, assistance publique, constructions, équipements d'intérêt général, etc.). Il reste à préciser — nous aurons l'occasion d'y revenir — le partage des compétences entre le niveau parisien et celui de l'arrondissement, mais ce sera, dans la plupart des cas, une question de bon sens permettant de trouver, hors du bruit et de la fureur, des solutions concrètes conciliant l'unité de Paris que nul ne cherche à mettre en cause et la diversité de ses arrondissements qui est une réalité historique, sociologique et politique tout aussi incontestable. Pour aboutir à ces solutions concrètes, le gouvernement a toujours affirmé qu'il était prêt à discuter — notamment avec l'actuel maire de Paris — et Gaston Defferre n'a pas dit autre chose en conclusion de son article du « Monde ». Ce qui ne justifie donc en rien les termes de « recul » ou de « reculade » qu'ont cru devoir employer plusieurs journaux de mercredi. Les mêmes qui préfèrent servir de porte-voix à Chirac plutôt que de prêter attention au véritable intérêt des Parisiens ●

La dérobade

Jacques Chirac parle beaucoup de concertation. Mais il n'y paraît pas lui-même très disposé. Après avoir refusé celle que lui proposait Gaston Defferre pour discuter des modalités du futur statut de Paris — proposition renouvelée dans un article du « Monde » de mardi —, il s'est purement et simplement dérobé devant la proposition de Lionel Jospin de participer avec lui à un débat télévisé où chacun aurait développé complètement ses arguments. Le premier secrétaire du P.S. a commenté ce refus en ces termes :

« J'ai proposé à Jacques Chirac un débat télévisé sur le statut de Paris afin d'éclairer les Parisiens et les Français sur les grands problèmes en cause. Celui-ci vient de se dérober.

« Les arguments qu'il invoque pour s'esquiver ne sont pas sérieux. Dire qu'on ne veut pas discuter avec un responsable de parti, en l'occurrence conseiller et député de Paris, quand on est soi-même président du R.p.r., prête à rire. Trouver surprenant qu'un parti majoritaire comme le P.s. puisse inspirer la politique gouvernementale révèle une curieuse conception de la démocratie. Récuser une discussion sur l'unité de Paris n'a pas de sens puisque cette unité n'est pas mise en cause dans nos propositions. Enfin confondre un débat contradictoire devant l'opinion avec un ''compromis politicien'' témoigne d'un mépris du débat très révélateur.

« Faut-il que le dossier de monsieur Chirac soit faible et que ses arguments soient peu convaincants pour qu'il n'ose pas les confronter avec les miens dans une discussion publique ?

« Je maintiens ma proposition d'un débat qui serait apprécié des Parisiens. Ceux-ci jugeront si monsieur Chirac persiste dans sa dérobade. »

(1) Au fait, cette presse d'opposition qui fait semblant de s'inquiéter du coût de la réforme gouvernementale est singulièrement discrète pour demander qui paie la monstrueuse campagne publicitaire entreprise par Chirac. Ce sont pourtant bien les contribuables parisiens...

La chronique de Max Gallo

Le droit divin

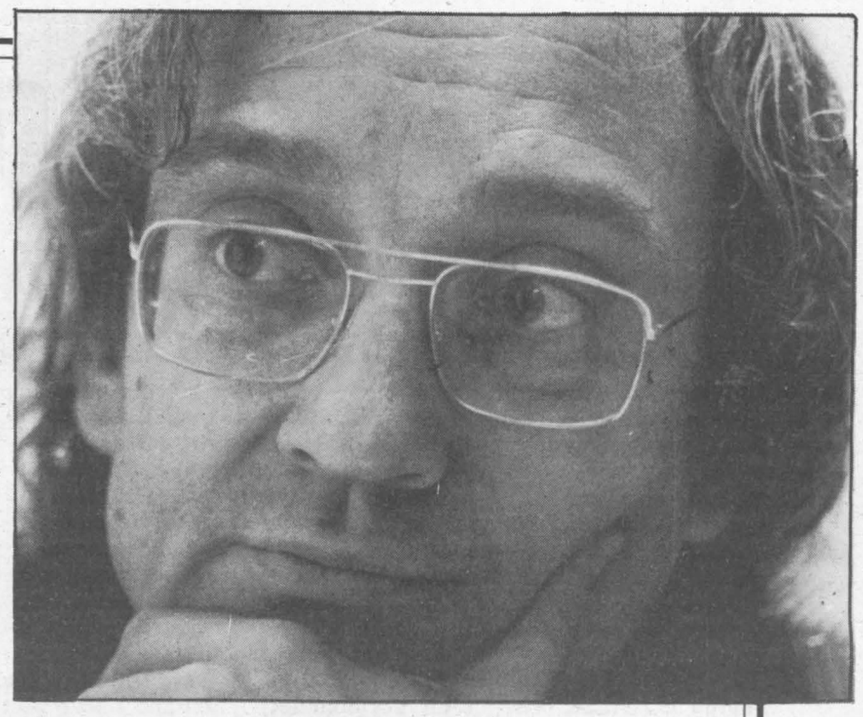

La droite hurle d'autant plus fort contre les initiatives de la gauche qu'elle se considère toujours comme le seul gouvernement légitime

ECOUTONS-LES. Ils ont de bonnes tribunes. Ils parlent, prétendent-ils, au nom du bon sens, de la raison, presque de l'objectivité. Ils disent ce qui est, indiscutablement. Vous insurgez-vous ? Vous n'êtes qu'un idéologue, un fanatique, un partisan, un socialo-communiste, un professeur, un envieux, au mieux un naïf. Eux, ils sont membres de l'Institut, de l'Académie française, ancien ministre, journaliste mais vrai journaliste, impartial, c'est-à-dire d'opposition. Ils ont le sens des nuances et de l'intérêt national. Ils ont dénoncé le congrès de Valence, les députés socialistes, la démesure, la phraséologie, le « pompeux vent » etc., etc.

Ecoutons-les. L'un, donc, est historien — dit-on —. Et il écrit, parlant de notre pays, qu'un processus de fascisation y est commencé. Pourquoi ? Parce que Jacques Delors, répondant à l'opposition, lors d'un débat à la Chambre des députés, dit que certains hommes de droite étaient des « braillards fascisants ». Ce qui est vrai.

Un autre, candidat à l'Académie française, de retour des Etats-Unis, déclare dans le magazine sur papier glacé qu'il dirige : « Il me semble rentrer dans une province prétentieuse, hargneuse, verbeuse, aux volets clos. Un resserrement de poitrine qui me vint l'an passé, un 10 mai, me reprend » (sic !).

Et puis il y a « la bataille de Paris ». Quel crime n'est-ce pas ? Une décision conforme à un programme électoral connu depuis des années. Un respect de la loi. Des élections dans huit mois qui permettront, démocratiquement, aux Parisiens de choisir. Et l'hystérie. Un ancien ministre annonce : « Nous nous battrons jusqu'à l'anéantissement complet de cette secte d'illuminés suicidaires, de menteurs professionnels et de tricheurs. » Un journaliste qui jouait, jusqu'à il y a peu, les mesurés, les réfléchis, écrit que le gouvernement de gauche est un « pouvoir secret, méprisant, vachard ». Et un éditorialiste conclut que « les Français savent désormais où sont les défenseurs des libertés publiques et où sont ses fossoyeurs ». Quant à Paris, proclament les affiches du maire, il est menacé de mort. « Ils veulent tuer Paris. »

Il faut toujours lire ses adversaires, s'habituer à leurs propos. Et il faut déceler sous les mots ce qu'ils signifient, au-delà des circonstances qui les suscitent — le projet de découpage concernant Paris —. Or cette violence verbale de l'opposition est « parlante ». Car que fait la gauche depuis un an — quel que soit le diagnostic qu'on porte sur les résultats des mesures adoptées — ? Le gouvernement applique, dans le respect scrupuleux de la loi, des textes légalement votés par une majorité légalement et tranquillement élue. Dans quatre ans, les citoyens jugeront les députés et dans six ans le président. Jusque-là, la loi, toute la loi, rien que la loi.

Précisément, c'est de cela que l'opposition s'irrite. Elle est incapable de citer, depuis que la gauche a accédé au pouvoir, un seul acte « d'illégalité » ou même d'interprétation abusive de la loi,

A chaque pas — nationalisations, décentralisation, etc. — la gauche a utilisé la procédure la plus démocratique. Et quand le gouvernement Mauroy a sollicité la confiance et l'a obtenue de sa majorité, les commentateurs ont considéré le fait comme sans importance, allant de soi. Et pourtant il y avait là, à nouveau, le fonctionnement, régulier et rigoureux, de la démocratie. Mais nos censeurs préféraient hurler au scandale ou quitter l'hémicycle en criant « censure » parce que, tourné vers le président de l'Assemblée, Pierre Mauroy avait demandé que la conférence des présidents de groupe de l'Assemblée examine avec attention les questions posées. Où était le scandale ? Les députés avaient-ils été mal élus ? Les présidents de groupe étaient-ils peu représentatifs ? Une politique, en démocratie, se change au terme d'un échéance électorale.

En fait, la droite le sait bien et ce qu'elle craint, c'est cette durée, ce respect de la loi. Incapable d'accuser la gauche d'illégalité, elle a, il y a quelques mois déjà, fait surgir la notion « d'illégitimité ». Qui a eu peu de prise dans l'opinion. Elle s'essaie sur la question de Paris à une autre stratégie. L'hystérie du propos, d'abord, pour masquer la légalité de la mesure prise. Et d'un même élan la dénonciation de la mesure, qui prouverait son illégalité... Sophisme. Mais la droite n'en est pas à un détournement de sens près. Elle le fait avec d'autant plus de naturel — j'allais écrire de « bonne foi » — qu'elle est la droite, c'est-à-dire, de ce point de vue, le seul gouvernement légitime.

Car, et c'est ici que les propos qu'elle tient sont les plus révélateurs , elle est une droite de droit divin, encore. Enracinée en elle, il y a la conviction que tout ce qui est la gauche gouverne par usurpation ou par aveuglement passager des électeurs. Prendre de nouvelles dispositions à propos de Paris ? C'est un scandale ! Pourquoi ? Mais tout simplement parce que cela risque de nuire au maire de droite ! Le reste, la légalité de la décision, le respect des engagements qu'avait souscrits la gauche, la vie des Parisiens, le fait qu'ils pourront se prononcer librement en choisissant des élus de gauche ou de droite : secondaire. Il y a scandale, crime, parce qu'il y a *lèse-droite*.

Je crois que si l'on oublie cette dimension profonde de l'attitude de l'opposition et du rapport que nous devons entretenir avec sa propagande, on manque une réalité. La droite, en effet, non seulement dispose d'une large partie des moyens d'information, du pouvoir que donne la puissance économique, mais aussi de l'inertie des comportements et des modes de penser.

L'absence d'alternance dans notre pays depuis près d'un quart de siècle, la domination exclusive de la droite — à quelques années près — depuis le début du XXe siècle, et tout cela dans un pays de tradition séculaire monarchique puis impériale, ont gravé des réflexes en chacun de nous. La droite parle avec l'arrogance, la prétention de qui possède le droit de gouverner le pays. Par sa compétence ? Etablissons la liste des erreurs passées de la droite en ce pays, du saccage de secteurs entiers de l'économie, etc. Quand on y réfléchit quelques secondes, on est saisi par l'impudence et l'assurance d'hommes et de formations qui ont accumulé les erreurs, qui se sont les uns les autres trahis, qui ont renié leurs engagements, etc. Et ils osent encore parler de libertés publiques ! Leurs idéologues se disent avec superbe républicains, exaltent la liberté et l'égalité. Mais pour qui prennent-ils les Français ?!

Pour des hommes qui ont subi cette domination des « puissants » durant la plus longue partie de l'histoire de ce pays. Croit-on que ce soit par hasard si la violence, à un moment donné, a été imposée à la gauche et que celle-ci — je pense à l'exécution de Louis XVI ou à certains épisodes de la Commune — l'a assumée ? Il s'agissait pour elle de rompre par un acte symbolique avec cette malédiction de la soumission. Jadis les jacques brûlaient les châteaux puis retournaient, après qu'on eut pendu les meneurs, à la servitude. Ce qui affole la droite aujourd'hui, c'est que la gauche s'en tient strictement à la loi, aux institutions, à la démocratie, qu'elle ne se laissera pas contaminer par l'hystérie. Mais cela ne signifie pas renoncer à faire la loi !

Quand la droite hurle, c'est dans son rôle.

Mais elle espère aussi nous faire croire, parce qu'elle est la droite et qu'elle a régné si longtemps, qu'elle défend le droit. Qu'elle est le savoir et la compétence. Et pourquoi pas l'objectivité et même l'esprit républicain ? Ce piège, elle l'ouvre à chaque instant. Et on ne peut l'éviter qu'en menant en soi et autour de soi une offensive culturelle qui nous débarrasse de ce complexe de lèse-droite. Il faut rejeter définitivement le poids du droit divin.

Et calmement continuer de faire et d'appliquer la loi.



ECONOMIE

Le grand défi industriel

Recherche et technologie sont à la base du redémarrage de l'industrie française et de sa capacité d'accès à de nouveaux marchés

PAR MARTINE DUCOUSSET

JEAN-PIERRE Chevènement a les dents longues, dit-on. Il mène sa carrière politique de main de maître, dit-on encore. Et les mauvaises langues de susurrer à l'envi que le superministère — Recherche plus Industrie — dont il a désormais la charge représente, pour l'ex-chef de file du C.e.r.e.s., plus qu'un portefeuille. Les mauvaises langues feraient bien de s'exercer à tourner sept fois dans leur bouche avant de parler. C'est vrai que Jean-Pierre Chevènement a bénéficié d'une importante promotion lors du récent remaniement ministériel : lui qui avait déjà la recherche et la technologie s'est vu attribuer l'industrie. Seulement ces nouvelles responsabilités s'inscrivent dans la logique d'une certitude souvent énoncée depuis le 10 mai : la recherche est un des éléments moteurs pour sortir de la crise. « Peut-être la clé du renouveau », avait affirmé François Mitterrand devant les scientifiques réunis pour le grand colloque de janvier dernier.

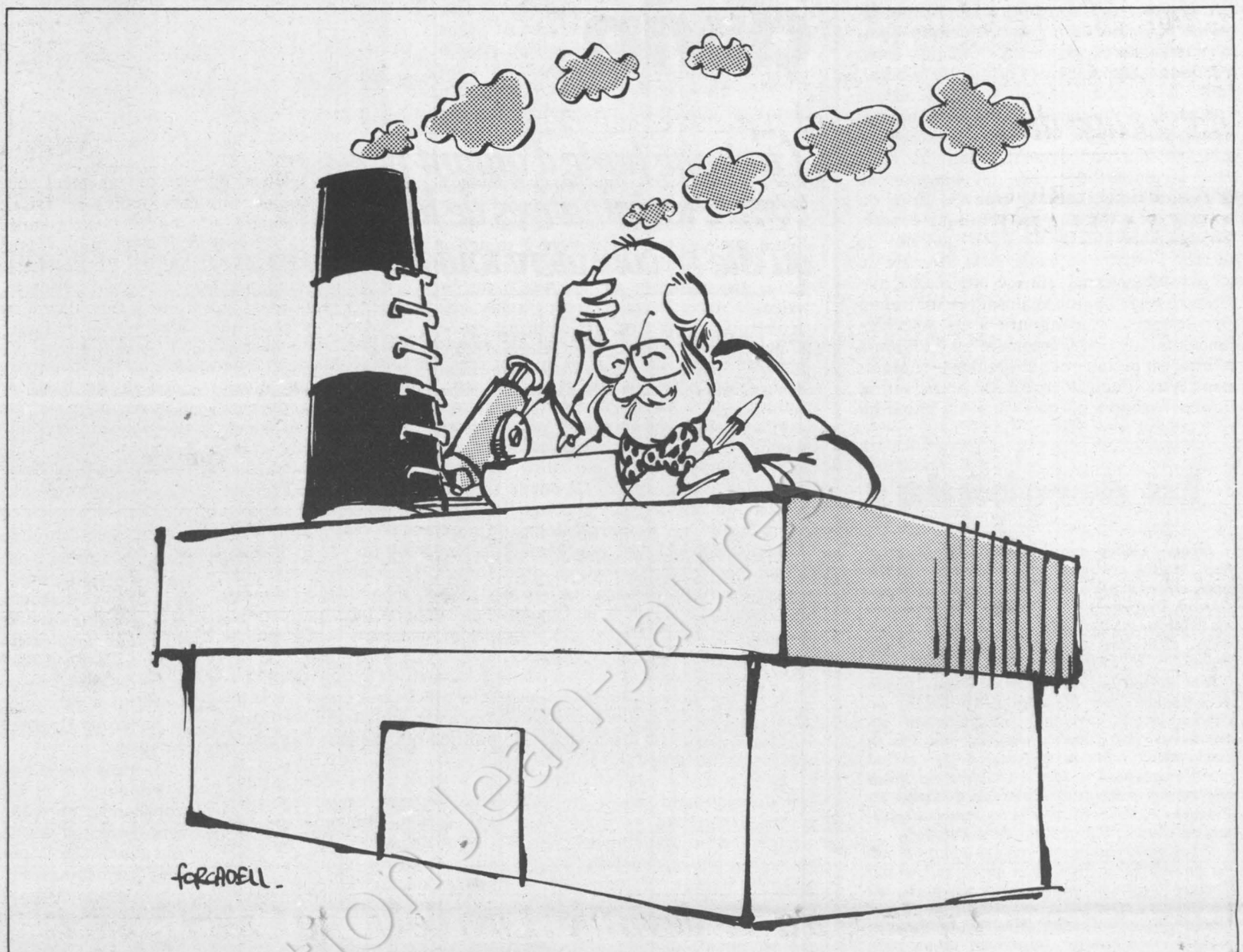

Compétitivité et accès aux nouveaux marchés

Très bien. Mais que se cache-t-il derrière d'aussi séduisantes formules ? Comment la recherche peut-elle venir à bout de la dépression ? En fait, c'est très simple. Ni baguette magique, ni élixir miracle. Pour que l'industrie française se porte bien, une priorité : la compétitivité et l'accès à de nouveaux marchés. La technologie lui offre sans conteste la possibilité de « sortir » ces produits inédits qui font fructifier les chiffres d'affaires et permettent d'asseoir la puissance économique d'un pays. Avec pour corollaire inévitable et bienvenu des postes à pourvoir et des emplois à créer. Et roule et tourne la machine, plus vite et mieux encore.



A.f.p.

Jean-Pierre Chevènement au Salon de la robotique.

Actuellement, les produits français ne sont pas suffisamment compétitifs. En 1980, les importations se montaient à 570 milliards de francs, tandis que les exportations n'atteignaient que 470 milliards de francs. En outre, le marché intérieur se fait de plus en plus court-circuiter par la pénétration étrangère : aujourd'hui, le déficit commercial de la France avec des pays comme le Japon, les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne est identique à celui qui existe entre l'Hexagone et l'ensemble des pays producteurs de pétrole du Proche-Orient. Deux objectifs essentiels donc, pour qui doit — et veut — sortir de la crise exporter davantage, et reconquérir le marché intérieur. L'un n'allant pas sans l'autre d'ailleurs. Ce défi, la recherche peut aider à le relever.

Voilà pourquoi Jean-Pierre Chevènement a voulu, dès son arrivée rue de Varenne, obtenir les crédits nécessaires à la poursuite d'une telle politique. Il a réussi : la recherche, qui représente aujourd'hui 1,8 % du produit intérieur brut, devrait passer à 2,5 % en 1985. L'effort ainsi consenti représente 30 milliards de francs par an, et le budget civil de la recherche atteindra 63 milliards de francs dès 1983.

En période d'austérité, cette prodigalité peut surprendre. Mais l'enjeu est de taille : favoriser le développement des technologies nouvelles, pour assurer à l'industrie française une place prépondérante au sein de la communauté mondiale.

Ainsi, dans le domaine des nouveaux matériaux : la recherche sur les fibres de verre et de plastique et sur l'aluminium doit être poursuivie de façon intense. Parce que ces découvertes en laboratoire permettront sans doute de réduire d'au moins 30 % le poids des automobiles d'ici à 1990. Donc d'améliorer grandement nos produits, ce qui les rendra compétitifs face aux petites japonaises ou aux allemandes baraquées. Ainsi la filière électronique : dans ce secteur, les innovations dues aux chercheurs débouchent tout droit sur, par exemple, une meilleure qualité des produits audiovisuels : ordinateurs personnels, magnétoscopes, vidéodisques.

La France n'aura plus à importer ce qu'elle sera alors tout à fait capable de créer, puis de fabriquer toute seule.

Au départ, donc, la recherche, qui donne l'impulsion nécessaire au développement industriel, grâce à une technologie de fonte susceptible de concurrencer les pays les plus avancés dans ce domaine. Avec une conséquence immédiate : les objectifs précis que peut se fixer la recherche et qui concernent l'industrie permettent d'investir, et à bon escient.

Etre toujours et partout à la pointe du progrès

C'est une évidence : aujourd'hui, pour être moderne et compétitif, il faut s'occuper sérieusement de robotique, d'électronique, de biotechnologie, de processus d'automatisation, d'énergie. Etre toujours et partout à la pointe du progrès scientifique, sous peine de se faire dépasser et effacer. Innover sans cesse, parce qu'ainsi on évite la dépendance. A condition bien sûr de ne pas donner dans l'art pour l'art : d'où l'importance pour le chercheur de sortir de sa tour d'ivoire, et d'être conscient des éventuelles applications industrielles de ses découvertes. D'où la nécessité aussi de pouvoir compter sur des entreprises, publiques ou privées, qui acceptent de jouer le jeu.

Ce pari sur l'avenir, il est possible de le gagner. Le Miti japonais en a donné la preuve : grâce à cette efficace superstructure, l'économie nippone a connu les succès que l'on sait, et s'est permis de rejoindre, puis de battre sur son propre terrain, le rival américain. Une réussite fondée sur deux éléments essentiels : l'importance capitale accordée à la recherche, source du développement industriel et la toute-puissance d'une planification qui associe étroitement l'Etat et les industriels à la définition et à la réalisation de grands projets (acier, automobile, télécommunications). Jean-Pierre Chevènement veut en prendre de la graine. Il a raison. L'idéal, c'est de s'inspirer sans décalquer. Parce que la tendance japonaise est bien souvent de tirer un trait sur le social : condamnation sans appel des secteurs industriels sur le déclin, fermeture sans pitié d'entreprises non rentables. Un gouvernement de gauche y perdrait ses petits, et sa crédibilité.

Autre exemple à méditer, le modèle ouest-allemand : pas de ministère de l'Industrie, c'est celui de la Recherche et de la Technologie qui assure la conception et la réalisation des grands projets industriels. Le Japon et la R.f.a. ont tout misé sur la carte recherche, atout maître dans le jeu industriel. Apparemment, ça marche, et plutôt bien. Alors, pourquoi pas nous ? Sous deux conditions toutefois : parvenir à pallier les insuffisances de l'outil de production français — sinon pas de réelle reconquête du marché intérieur —, et mettre en œuvre des stratégies globales qui intègrent tout le cursus d'un produit, de la recherche à la commercialisation. Avant, on pensait à un ou deux créneaux particuliers pour telle découverte, et c'était tout. Maintenant, il s'agit de continuer à créer, bien sûr, mais aussi de suivre la filière qui passe par le contrôle des matières premières ou des composants, le développement industriel et la mise sur le marché. La production de A jusqu'à Z, parce que A sans Z et Z sans A ne servent plus à grand-chose dans un monde où les mutations technologiques sont si rapides qu'elles obligent à des ajustements permanents.

Recherche-industrie, industrie-recherche. Donne-moi ta main, et prends la mienne... François Mitterrand disait au début de l'année : « La France depuis quelques mois a retrouvé l'ambition de sortir de la crise et de maîtriser son avenir. Ce défi, nous le relèverons si nous croyons en nos propres capacités, si nous refusons une fatalité qui stériliserait les innombrables talents dont notre pays est si riche. »

Acceptons-en l'augure. ●

Des "travaux" pour tous



Marquer le pays dans son paysage et sa géographie et mettre les Français au travail : deux ambitions en bonne voie de réalisation grâce au déblocage du fonds spécial pour les grands travaux

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

APRES deux conseils des ministres, voilà donc déjà le fonds spécial pour les grands travaux prêt à être mis en place. Une idée originale, financièrement, dans la grande ligne de la tradition colbertiste, qui a le bon goût de cadrer parfaitement avec les objectifs du gouvernement. Et de combler un retard : depuis plusieurs années la réalisation d'équipements routiers ou d'infrastructure de transports en commun est en chute libre.

Une dîme légère prélevée sur les carburants, un centime par litre en 1982 porté à deux centimes en 1983, et l'emprunt émis, dès l'automne, permettront de financer des travaux d'amélioration des transports et d'économies d'énergie. La première tranche, celle de 1982, portera sur 8 milliards, partagés à égalité entre les grands travaux et les économies d'énergie. Et au printemps 1983, une deuxième tranche, de 8 milliards également, sera engagée.

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie devrait en gérer la moitié, ce qui lui permettra d'atteindre ses objectifs en économisant plus de 600 000 tonnes d'équivalent pétrole par an, alors que son budget actuel — 1,2 milliard dont à peine plus de la moitié est consacrée à l'habitat et au tertiaire — était un peu court, compte tenu des grandes ambitions du gouvernement en ce domaine.

Donc, par le biais d'une astuce financière, il est devenu possible de sortir du cadre rigide du budget qui interdit toute montée en puissance rapide. Car tel est bien l'objectif : donner un coup de fouet au secteur du bâtiment et des travaux publics, secteur à la fois créateur d'emplois, peu inflationniste puisque sa relance ne passe pas par celle de la consommation des ménages, peu importateur, au contraire, car c'est l'exportation qui a pour l'instant sauvé les plus grandes entreprises de travaux publics de la déconfiture...

Cette relance, que le gouvernement souhaitait depuis plusieurs mois, se faisait attendre malgré un budget cette année favorable. Crise de confiance, dit-on dans la profession, due autant aux taux d'intérêt qu'à la méfiance politique, mais dont les derniers choix gouvernementaux devraient lever l'hypothèque, d'autant que Roger Quillot, ministre de l'Urbanisme et du Logement, a annoncé que l'objectif de 400 000 logements construits par an serait maintenu dans le prochain budget.

Un retard accumulé à combler

Du côté des travaux publics, la conjoncture semblait encore plus maussade. Car, depuis les travaux lancés sous Pompidou — T.g.v., Roissy, centrales nucléaires, R.e.r. et quelques autoroutes —, on ne voyait plus rien venir à l'horizon. Ainsi, les voiries urbaines, les plus coûteuses et les plus délicates à réaliser, ont vu leurs crédits baisser de moitié en cinq ans. C'est ce retard accumulé, encore plus net dans le domaine des transports collectifs, qu'il va falloir combler.

Ainsi la création de ce fonds entre-t-elle en parfaite cohérence avec l'ensemble du programme économique et social du Pouvoir. Satisfaire les critères de la politique macro-économique, tout en répondant à des besoins qui sont de l'ordre de l'utilité collective : raccourcir les temps de transports — actuellement une heure vingt par jour en moyenne —, économiser le pétrole et donc des devises, améliorer le confort individuel et réduire les risques : sur les 12 000 tués par an dans les accidents de la circulation, plus du tiers le sont en ville, surtout des piétons et conducteurs de deux-roues. En écartant les poids lourds, en construisant des rocades qui libèrent le centre des villes de la circulation et de la pollution, en implantant des cheminements pour piétons et deux-roues, on fait déjà beaucoup pour

(Suite en page 7)

DROITE

Le temps des rumeurs

La droite n'a pas désarmé. Loin de là. Au Crédit lyonnais tout est bon, même le mensonge, pour déconsidérer le gouvernement de gauche

PAR MICHELE KESPI

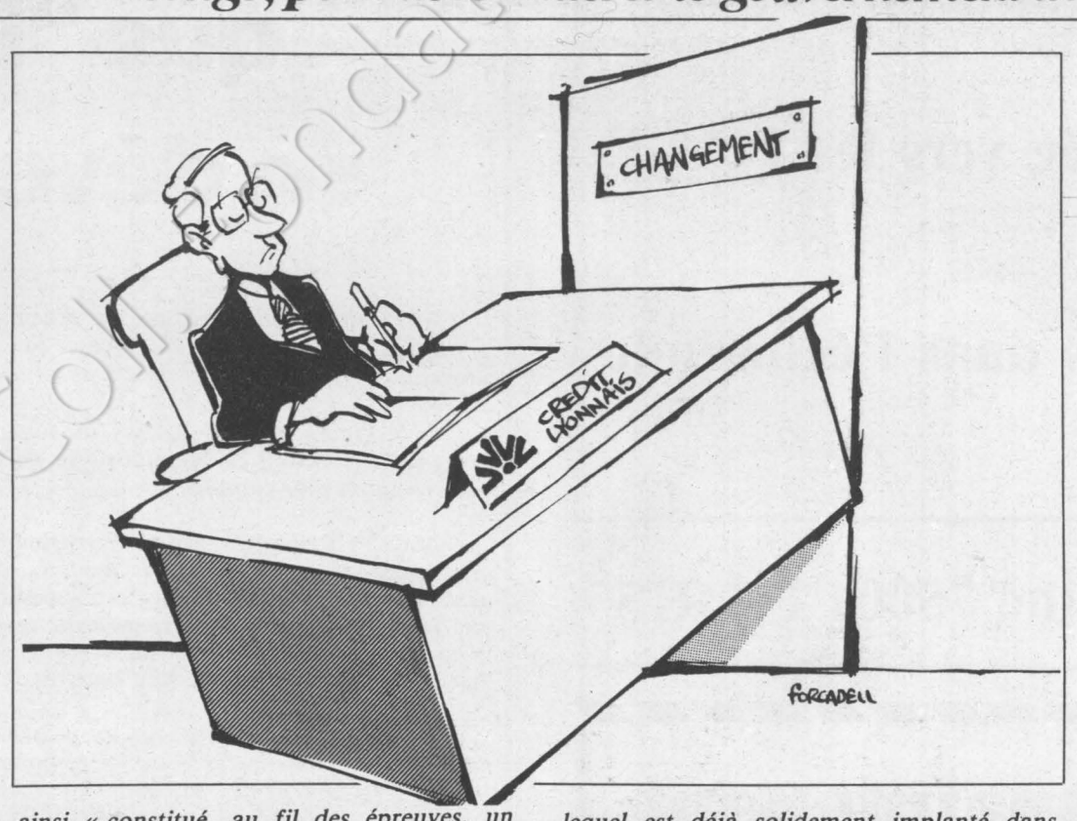

AU Crédit lyonnais, la droite mène campagne. Sur des thèmes qui ne surprendront personne. Selon elle, la situation de cette banque serait précaire (alors que son bénéfice dépasse les 200 millions de francs) ; les lois Auroux vont entraîner une série de catastrophes ; la direction est plus ou moins entre les mains des syndicats — plutôt plus que moins — et d'ailleurs direction, gouvernement, C.g.t. et C.f.d.t., c'est la même chose.

Ces accusations ne sont pas des rumeurs circulant de bouche à oreille. Dès le 10 mai, des associations se sont constituées. Un exemple : l'Association de sauvegarde des intérêts du personnel bancaire (A.s.i.p.b.) qui revendique 20 000 adhérents, et 10 000 au Crédit lyonnais. Son but est clair. Le 16 juin 1982, elle sort un bulletin où l'on peut lire, entre autres : « Chasse aux sorcières ici ou là ; aujourd'hui on embauche un tel ou un tel, non pas en fonction de critères professionnels, mais parce qu'il a telle ou telle couleur politique. Que se passera-t-il demain ? Plus que jamais, dans les banques, nous devons être vigilants ».

Le ton est donné. D'autres tracts sont encore plus explicites. Par exemple, les responsables de l'A.s.i.p.b. veulent « mettre en place un réseau de vigilance qui aura deux missions. Veiller à ce que notre établissement ne tombe pas sous la coupe d'un parti politique ou d'un syndicat... veiller à ce que notre établissement, à travers des "expériences sociales" plus ou moins opportunes, ou des décisions de gestion plus ou moins inspirées, ne remettent pas en cause les grands équilibres économiques qui conditionnent notre avenir... »

Cette vigilance est déjà bien organisée. Cette association se flatte que des états-majors l'aient rejointe en bloc et que des « collègues, de niveau parfois très élevé » n'aient pas hésité à « agir, lorsqu'il le fallait » et à « promettre leur intervention personnelle s'il en était besoin ». L'A.s.i.p.b., oubliant des obligations de secret professionnel, se réjouit qu'il se soit ainsi « constitué, au fil des épreuves, un véritable comité de patronage officieux composé de très hauts cadres ».

Ailleurs, on décrit encore plus clairement le mécanisme : « L'A.s.i.p.b. se méfie de l'avenir et elle a donc mis en place, à toutes fins utiles, un circuit d'informations qui est totalement indépendant de la direction et des syndicats ; pour le cas où ces deux pouvoirs seraient un jour confondus : ce qui lui donne une liberté de manœuvre totale. On n'est jamais trop prudent. »

Voilà donc une association qui monte un réseau prêt à court-circuiter tant la direction que les syndicats. Sa prudence est d'ailleurs telle qu'elle préfère agir dans l'anonymat pour recruter ses membres. Le tract du 14 juin précise : « L'adhésion à l'A.s.i.p.b. est toujours discrète. Elle reste d'ailleurs confidentielle, sauf avis contraire de l'adhérent. Les correspondances parviennent à l'adresse personnelle des adhérents, toujours sous pli neutre. Il n'y a donc aucune raison d'ordre professionnel, ou autre, qui vous empêche de rejoindre son réseau, lequel est déjà solidement implanté dans toute la France. » Et les cotisations n'ont rien de dissuasif : pour 10 F par an, on peut adhérer !

Cette association de défense, qui joue sur les réflexes de peur, les risques que la gauche imposerait aux banques, se veut, évidemment, « apolitique ». Mais elle recrute, évidemment, dans les eaux du R.p.r. ou de l'U.d.f. Qui, de leur côté, ne restent pas inactifs.

Voilà ces deux partis qui montent des sections d'entreprise ! L'U.d.f. diffuse des tracts vengeurs intitulés « la soupe à la grimace », où l'ont peut lire : « Les Français voulaient leur cure de socialisme. Ils la font et commencent à comprendre leur douleur... Après les roses les épines... Beaucoup de syndicats, qui devaient monter au créneau pour défendre les acquis de leurs mandants, préfèrent voler au secours de l'expérience socialo-communiste. Ils sont devenus les otages du pouvoir. »

Le R.p.r., plus organisé, explique : « Pourquoi une section R.p.r. au Crédit lyonnais ? » Pour se défendre contre deux périls imminents, « l'idéologie socialiste, l'offensive communiste ». Le « bilan » d'un an de pouvoir de gauche présenté par le R.p.r. est carrément tragique : « Une fois vidées les caisses des entreprises, celles de l'Etat, celles de la Sécurité sociale et de l'Unedic, où prendre l'argent nécessaire au financement des promesses faites à un peuple à qui l'on demande de travailler moins et de dépenser plus ? Pas encore dans celles des contribuables qui auront à voter en 1983, mais dans celles « sans fonds » de banques anciennement ou nouvellement nationalisées ! » Pour éviter cela, une solution : « Rejoignez la section R.p.r. du Crédit lyonnais », où la cotisation est un peu plus élevée qu'à l'A.s.i.p.b. : 100 F.

Outre ces mouvements organisés qui avouent clairement leur objectif, circulent des lettres « d'information », donnant des éléments hautement fantaisistes. Sous le titre « Crédit lyonnais : pertes », on lit : « Selon des calculs effectués par l'association de sauvegarde des intérêts des personnels du Crédit lyonnais... » (toujours elle !) « cet établissement, qui a déclaré un bénéfice net de 469 millions de francs en 1981, pourrait se retrouver en perte de près d'un milliard de francs cette année ». Comment ? Là, les explications se font vagues : « Le désencadrement qui coûte 20 à 30 millions par mois au Lyonnais ; l'insuffisance du taux de base, le coût de financement du nouveau secteur public ; les concours bancaires aux entreprises condamnées... » Mais on attend toujours une étude chiffrée permettant de voir comment la conjonction de ces éléments amènerait un déficit d'un milliard de francs pour 1982 ! En attendant, ces fiches alarmistes sont envoyées à tous les directeurs d'agence, membres ou non de l'association. Des circuits internes se créent pour la diffusion de ces documents. Jean-Pierre Lescop, délégué national C.f.d.t. du Crédit lyonnais, lance un cri d'alarme : « Outre que l'obligation de réserve est joyeusement oubliée, nous assistons à une vaste campagne d'intoxication qui vise à l'affaiblissement du Crédit lyonnais. Cela dure depuis un an, nous l'avons déjà dénoncé, mais, aujourd'hui, la cote d'alarme est atteinte. »

LE GAZ DE FRANCE EN 1981

Pour le Gaz de France, la principale caractéristique de l'exercice 1981 est l'aggravation brutale de la situation financière.

Celle-ci était satisfaisante à la fin de 1980 : le chiffre d'affaires avait connu une croissance vigoureuse, les résultats étaient positifs, la marge brute d'autofinancement en forte progression.

En 1981, le Gaz de France accuse les plus mauvais résultats financiers de son histoire.

Pour l'essentiel, la raison de cette évolution tient dans le caractère tardif des mouvements tarifaires par rapport à la variation du coût des approvisionnements en gaz. Bien que les hausses de mars et de juillet aient abouti à un niveau des tarifs supérieur à celui qui, sur l'année, aurait assuré l'équilibre des comptes, ces mesures n'ont pu, en raison de leur date, compenser les augmentations du coût de revient.

L'approvisionnement total de la France en gaz naturel a représenté en 1981, 302 milliards de kWh, en progression de 3,9 % par rapport à l'année précédente.

La production française, en légère décroissance, a fourni 25 % de ces quantités contre 27,6 % en 1980. Les importations de gaz on fourni 75 % au total, soit 31,4 % en provenance du gisement de Groningue, 9,3 % de la mer du Nord norvégienne, 14,9 % en provenance d'U.R.S.S. et 3,8 % d'Allemagne, les fournitures algériennes représentant 15,3 % du total et divers appoints temporaires 0,3 %.

En ce qui concerne le Gaz de France, les achats de gaz ont augmenté de 5,9 % par rapport à 1980, atteignant 264,7 milliards de kWh dont 264,5 de gaz naturel.

Les quantités de gaz naturel achetées en France sont de 37,9 milliards de kWh ; en diminution de 2,8 %, elles ont représenté 14,3 % du total des approvisionnements. Les achats de gaz importé ont été de 226,5 milliards de kWh, en augmentation de 7,7 % par rapport à l'année précédente.

La physionomie des achats de gaz de l'année 1981 a été marquée par des irrégularités de fournitures en provenance d'Algérie et aussi par une certaine diminution des livraisons en provenance de la mer du Nord. Toutefois, les quantités de gaz en stock au début de la campagne de chauffage correspondaient au maximum des possibilités techniques.

Du point de vue des contrats d'approvisionnement, l'année 1981 a été une année de négociations poursuivies à divers niveaux avec constance et ténacité.

Dans le cadre d'un consortium d'achat européen, les contrats signés en décembre 1980 avec la Société norvégienne Statoil ont donné lieu à divers prolongements par des accords intervenus avec d'autres sociétés pétrolières ayant des intérêts dans les mêmes gisements.

Au Nigéria, la Société Phillips a décidé de se retirer de la Société Bonny LNG Ltd signataire d'un accord de principe pour la vente de gaz avec un consortium européen dont fait partie le Gaz de France. Le projet nigérian paraît donc devoir connaître quelques retards tandis dis qu'a pris corps un projet d'importation en Europe de gaz en provenance du Cameroun.

Des contacts ont, d'autre part, été maintenus avec les promoteurs de projets de vente de G.N.L. tels que l'Arctic Pilot Project à partir de l'Arctique canadien, et aussi avec les autorités de Trinidad et Tobago.

En ce qui concerne le gaz algérien, les principes directeurs d'un accord sur les livraisons de gaz naturel liquéfié algérien à la France ont été arrêtés le 1er décembre 1981 au terme de la rencontre entre les Présidents de la République française et de la République algérienne et précisés dans un relevé de conclusions signé à Paris le 20 décembre 1981 par le Ministre français des Relations Extérieures et le Ministre algérien des Affaires Etrangères.

Avec le Soyouzgasexport les négociations se sont poursuivies en vue de l'achat de 8 milliards de mètres cubes de gaz dans le cadre du projet d'importation de gaz en provenance de Sibérie occidentale. L'accord sur le prix n'a pu cependant intervenir au cours de l'année 1981.

La part du gaz dans le bilan énergétique national a continué de progresser en données corrigées des variations climatiques, passant de 12,3 % en 1980 à 13,2 % en 1981, mais le ralentissement notable de la croissance économique et la progression des économies d'énergie ont entraîné une réduction de la consommation française d'énergie primaire d'environ 2,1 % par rapport à 1980.

Au cours de cette même année, les ventes de l'Etablissement et de ses filiales ont atteint 278,6 milliards de kWh dépassant de 3,5 % celles de l'année précédente. Si on ajoute à ces ventes celles de la Société Nationale Elf Aquitaine (production) à ses clients directs, le total atteint 291 milliards de kWH.
La répartition de l'ensemble de ces ventes est la suivante :

- Secteur résidentiel et tertiaire	56,1 %
- Secteur industriel	43,8 %
- Centrales électriques	0,1 %

En ce qui concerne le seul Gaz de France, les quantités livrées, y compris les livraisons à la CeFeM, atteignent 245,5 milliards de kWh soit une augmentation de 4,7 % contre 5 % en 1980.

Les ventes au secteur résidentiel représentent 37,6 % des ventes totales ; elles sont en diminution de 0,7 % correspondant à une diminution de 2,9 % pour les usages individuels et à une progression de 6,6 % pour les usages collectifs ; corrigées des effets du climat, ces variations sont respectivement de + 6,4 %, + 3,9 % et + 14,8 %.

Les ventes au secteur tertiaire, qui comprend les commerces et les collectivités, se montent à 13,5 % des ventes totales. Elles progresent de 0,9 %, soit une croissance de 6,8 % après correction des effets climatiques.

Les ventes au secteur industriel atteignent 41,6 % du total. Elles augmentent de 9 % par rapport aux ventes effectuées en 1980, alors que les fournitures aux centrales électriques sont réduites à 28 milions de kWh.

La situation financière a souffert de la progression des prix du gaz acheté, de l'absence de dotation en capital, enfin et surtout du caractère tardif des hausses tarifaires ; les besoins d'emprunt qu'elle a suscités ont d'autant plus pesé sur le compte d'exploitation que la part des emprunts en devises devient significative.

L'augmentation des dépenses d'achat de gaz et de matières premières a atteint 7,8 milliards de francs en 1981, soit 56,6 %, dont 6,960 milliards en raison de la hausse du prix unitaire d'achat et 799 millions en raison de l'accroissement des quantités.

La valeur du gaz importé augmente de 6,9 milliards et son prix unitaire de 51,7 %. Cette progression est imputable, pour des parts sensiblement égales, à la hausse des prix des fuels de référence et à celle des cours de change de différentes monnaies dont principalement le dollar.

Les charges de personnel, les autres charges d'exploitation et les frais des services centraux augmentent de 761,6 millions de francs environ, soit 14,6 %, les dotations aux amortissements et aux provisions et les charges financières augmentent respectivement de 381,2 et 450,5 millions de francs, soit 14,9 et 39,8 %.

L'augmentation des charges est au total de 38,6 %, soit 8,3 milliards de francs au lieu de 6,4 milliards en 1980. La croissance du chiffre d'affaires, qui passe de 21,7 à 29,4 milliards de francs, en augmentation de 35,3 %, ne parvient pas à la compenser.

En matière de tarifs, le niveau moyen a augmenté par étapes au cours de l'année, le 27 mars de 5 % et le 1er juillet de 22,1 % (en moyenne).

Ces hausses, bien qu'importantes, n'ont pas permis, en raison de leur caractère tardif et échelonné, de couvrir l'augmentation du prix de revient ; celui-ci est passé de 8,90 à 11,86 c/kWh, tandis que la recette moyenne par kWh vendu passait de 8,92 à 11,61 c/kWh.

Finalement le compte d'exploitation générale est déficitaire de 600,5 millions de francs, alors qu'il était bénéficiaire de 51,6 millions en 1980 et le solde du compte de pertes et profits, positif de 48,9 millions en 1980, devient négatif de 950 millions.

La marge brute d'autofinancement régresse de 2 510 à 2 226,8 millions de francs. Elle ne représente plus que 40,3 % des besoins de financement contre 52,3 % en 1979 et 43,5 % en 1980 et ce, bien que les besoins de financement aient diminué de 240 millions en raison d'une moindre augmentation du gaz coussin.

Les ressources propres nettes disponibles pour l'investissement ne représentent plus que 11,3 % du montant des investissements contre 52 % en 1979 et 12,5 % en 1980 ; les opérations de financement ont entraîné un accroissement de la dette de 5,2 milliards.

Le déroulement de l'exercice 1982 semble devoir reproduire les phénomènes qui ont affecté 1981.

Certes, les cours des fuels qui servent de base à l'indexation des prix du gaz on enregistré une certaine baisse. Mais les effets de celle-ci ont été beaucoup plus que compensés par l'incidence des phénomènes monétaires.

Une hausse des tarifs au taux uniforme de 5 % est intervenue le 5 mars 1981. Même si une nouvelle hausse de tarifs peut intervenir au cours de l'été, le caractère tardif des mesures tarifaires et la détérioration du cours des changes devront engendrer un déficit très important.

Tout en tenant compte de la concurrence des produits pétroliers et de l'électricité, le Gaz de France demeure cependant capable de remplir sa mission tout en maintenant l'équilibre de ses comptes, à la condition de bénéficier de la possibilité d'ajuster à temps ses tarifs dans leur structure comme dans leur niveau en poursuivant des efforts de gestion rigoureuse.

SOCIÉTÉ CENTRALE
DE BANQUE

Une banque orientée vers les P.M.E et les Particuliers ;

Des filiales insérées dans l'économie régionale.

- 5 Bd de la Madeleine 75001 PARIS

Achetez dès maintenant

- **votre résidence de loisirs**
  à la mer, à la montagne, à la campagne.
- **votre résidence principale**
  en région parisienne ou en province.
- **votre investissement-pierre**

La Maison du G.SCIC vous propose plus de 350 réalisations immobilières sur tout le territoire national.

G.SCIC ILE DE FRANCE

LA MAISON DU G.SCIC
L'IMMOBILIER CONÇU COMME UN SERVICE
15, boulevard de Vaugirard 75015 Paris - 320.15.11

Dès maintenant, renseignez-vous gratuitement et sans engagement, en retournant ce coupon à La Maison du G.SCIC
15, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

M.
adresse
ville
recherche ☐ résidence de loisirs ☐ résidence principale ☐ investissement-pierre
☐ maison ☐ appartement
ville
région
département

BANZ

Vous voulez que "l'Unité" se développe ...

« L'Unité » est le seul moyen d'expression d'audience nationale du Parti socialiste. C'est dire l'importance du rôle que ce journal est appelé à jouer face à une presse dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas tendre pour la gauche au pouvoir.

Il le jouera grâce à l'effort de tous. De l'équipe qui le conçoit et le rédige, bien entendu, et qui doit pouvoir disposer de nouveaux moyens pour faire un hebdomadaire plus vivant et plus complet.

Mais l'effort nécessaire pour redonner une nouvellee dynamique à « l'Unité », nous le demandons aussi à tous nos abonnés, à tous nos lecteurs, à tous nos diffuseurs militants, à tous les adhérents du Parti socialiste. Dès maintenant, chacun doit se sentir mobilisé pour contribuer à l'accroissement rapide de la diffusion du journal par l'apport de nouveaux lecteurs. Que chacun de ceux qui nous lisent fasse un nouvel abonné et nous ferons en quelques semaines un bond en avant spectaculaire.

Le Parti socialiste a gagné au printemps dernier la bataille des élections. Il assume aujourd'hui à tous les niveaux les responsabilités du pouvoir. Il doit avoir désormais un journal à la hauteur de cette immense tâche.

Bulletin d'abonnement à retourner à

l'administration de l'unité
10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....
demeurant .....
.....
désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :
★ abonnement de six mois (150 F) ☐
★ abonnement d'un an (230 F) ☐
et vous adresse la somme correspondante ☐ par chèque bancaire
☐ ou virement au C.C.P. « l'Unité » : 2.34235J.PARIS
Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.
Date Signature

(suite de la page 5)

le partage de la voirie, seule solution d'avenir au casse-tête de la circulation urbaine.

Le tout, évidemment, étant de ne pas gaspiller les fonds dans n'importe quels grands travaux. Le premier critère sera d'abord la rapidité de l'investissement, gage de relance économique. Sur ce point, peu de soucis à se faire : les services du ministère des Transports et de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie n'ont qu'à piocher dans les tiroirs, débordants de projets déjà prêts, en attente d'un financement. Pas moins de cinq mille opérations routières nationales sont déjà fichées, certaines déjà en cours, d'autres dont les études sont achevées. Les directions départementales de l'Equipement sont certainement aussi riches, et capables de lancer efficacement les opérations en attente.

Du côté de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie, des programmes pour les hôpitaux, pour les écoles et les bureaux sont également prêts. Dans les H.l.m., deux cent mille logements attendent des travaux, alors que les crédits dégagés chaque année sont consommés en quelques mois. Et des réseaux de chaleur, comme celui qui vient d'être décidé pour Marseille, ont déjà été étudiés à Nancy, Lille, Dunkerque...



« Nous serons plus limités par les procédures administratives que par l'absence de dossiers », explique Pierre Cubaud, directeur de l'Agence.

Il sera en effet relativement long de mettre en place les crédits dans les régions, mais trois mois devraient suffire, toujours de l'avis de Pierre Cubaud, pour éponger les fonds. « Aller plus vite serait d'ailleurs une erreur », dit-il en se souvenant de l'expérience du plan Giscard, en 1975 : il avait alors fallu répartir en trois semaines le milliard dégagé et certains travaux inconsidérés avaient été lancés, comme des isolations de façades, alors que des remplacements de chaudières auraient été plus efficaces.

Une rentabilité sociale et économique

Le critère de sélection des opérations à lancer sera cette fois dans la rentabilité sociale et économique et non dans la rentabilité financière au sens strict. Car comment parler de rentabilité financière à propos de transports collectifs, alors que la notion d'équilibre y reste introuvable : « Si on augmente les tarifs, on perd en fréquentation, comme cela vient d'être prouvé une fois de plus par le gouvernement de Mrs. Thatcher qui a doublé les tarifs des transports en commun londoniens, provoquant une perte de fréquentation de 20 % et une augmentation du trafic automobile de 3 à 4 %, ce qui est considérable », raconte Claude Martinand, directeur adjoint du cabinet au ministère des Transports.

A partir de maintenant, tout devrait donc aller très vite. Dès la session extraordinaire de juillet, le Parlement devrait voter la loi qui mettra en place le fonds spécial, et un emprunt pourra probablement être lancé dès novembre. En attendant, les administrations travaillent déjà d'arrache-pied, lançant des appels d'offre, sélectionnant les dossiers. A la clef, certainement des centaines d'emplois maintenus et créés. Et une amélioration tangible des conditions de vie, dans ce qu'elles ont de plus quotidien.

Marquer le pays, dans son paysage et sa géographie, et mettre les Français au travail : ces deux ambitions affichées par François Mitterrand à maintes reprises sont donc en bonne voie de réalisation. D'autant qu'à ces grands travaux s'ajoute le programme d'équipements culturels pour Paris et les villes de province. Et peut-être l'Exposition universelle de 1989. Bien des chantiers en perspective ! ●

JUSTICE

La prévention n'est pas impossible

Pour Robert Badinter, "un jeune retenu sur la voie de la délinquance, c'est autant de victimes en moins". Une audacieuse politique de prévention est en train de voir le jour

PAR PAUL LEDUC

En ce début d'été, les problèmes de sécurité continuent de susciter polémiques et passions. Le lot tristement habituel de meurtres, les éruptions de violence provoquées par quelques bandes d'adolescents aux quatre coins du pays, la montée estivale des cambriolages et quelques procès retentissants, comme celui de Charles Pesquet, alimentent inquiétude... et conversations. Pourtant, les routes, la mer et la montagne représentent, à la veille des grands départs en vacances, une menace bien plus grande pour des milliers de Français. L'opinion n'évacue-t-elle pas trop facilement ce danger mis au compte de la fatalité ?

Un enjeu de première importance

Pour les accidents, la prévention existe et peut épargner bien des malheurs. Pour la délinquance aussi. Toutefois, les mesures à prendre sont plus complexes, plus coûteuses et d'un effet moins aisément vérifiable que le simple bouclage d'une ceinture de sécurité. Mais, comme le rappelle régulièrement Robert Badinter, « un jeune retenu sur la voie de la délinquance, cela représente autant de victimes en moins ». Une politique de prévention audacieuse est donc en train de voir le jour. Associant les maires, diverses administrations (éducation surveillée, D.a.s.s., police, armée, Education nationale...), des associations et toutes les bonnes volontés, cette politique doit prendre en compte une multiplicité de facteurs. Cela va des conséquences les plus néfastes de l'urbanisme du dernier quart de siècle au chômage, en passant par les carences de la famille et de l'école, sans oublier certains aspects culturels comme l'inadaptation des Maghrébins de la seconde génération ou l'absence d'animations et d'activités de loisirs pour les jeunes, notamment dans les grands ensembles. Pour dépasser enfin l'alternative simpliste de la carotte et du bâton, l'heure est à l'imagination et à la mobilisation des compétences. Et pas pour un été seulement mais pour accomplir un travail de longue haleine. En dépend, en partie, l'avenir de la société. L'enjeu est donc de première importance.

Quels que soient les résultats de cette action à moyen et long terme, il restera toujours des délinquants et des criminels. La prison en accueillera nécessairement une bonne partie. Mais peut-être moins qu'aujourd'hui si certain projet était expérimenté avec succès. Dans un récent rapport remis à Pierre Arpaillange, procureur général de la cour d'appel de Paris, deux magistrats font le point sur une passionnante expérience en cours dans l'Etat de New York et suggèrent quelques adaptations pour la tenter dans la région parisienne. En quoi consiste cette expérience ? Des petits délinquants new-yorkais, passibles de condamnations à moins de 90 jours d'emprisonnement, se voient proposer, à la place, des peines de travail au profit de la communauté.

Imaginée par l'institut Vera, organisme privé à but non lucratif qui se consacre à la justice, cette formule repose sur un constat : les courtes peines sont chères et, trop souvent, socialement néfastes. Construire une cellule à New York coûte aujourd'hui près de 700 000 F (400 000 F à Paris) et l'entretien quotidien d'un détenu avoisine 500 F (90 F en France). Les 8 000 peines d'emprisonnement inférieures à trois mois prononcées en moyenne chaque année à New York coûtent plus de 100 millions de francs à cette ville. Rarement dissuasives, souvent facteur de récidive et occasion de « faire ses classes » dans la voie du crime, ces courtes peines reviennent donc bien cher en regard de leur « efficacité ».

Se détournant de l'approche classique qui voit dans la prison la voie royale de la répression, l'institut Vera a émis une hypothèse assez séduisante. Il faut, selon lui, « offrir aux délinquants l'occasion de faire quelque chose de constructif tout en créant une forme de restitution aux victimes et d'aide aux personnes dans le besoin ». Plutôt que d'envoyer un délinquant croupir pendant deux ou trois mois à l'ombre d'une cellule, le juge peut le condamner à effectuer jusqu'à 70 heures de travail au profit de la collectivité. Des tâches diverses comme le nettoyage des murs, la restauration d'immeubles à vocation sociale, des travaux d'entretien dans des foyers de personnes âgées figurent au nombre des peines prévues.

Bien entendu, la justice se préoccupe des garanties de représentation (adresse, famille, emploi) de ceux qui bénéficieront de ces nouvelles peines. Une enquête sociale rapide effectuée par Vera — un service d'enquête calqué sur ce modèle fonctionne d'ailleurs depuis deux ans à Paris — permet aux juges de se prononcer sur la base de ces garanties de représentation indispensables. Car si un délinquant condamné à un travail d'intérêt collectif vient à se défiler, il faut être sûr de le retrouver. En fait, on ne compte que 10 % d'échecs de cette nature. Les réfractaires sont alors rejugés par le magistrat même dont ils ont abusé la confiance. Ils ont toutes chances de se retrouver en prison pour une durée supérieure à celle qu'ils encouraient la fois précédente. Notons enfin que ces travaux communautaires, dont Véra contrôle et encadre l'exécution, ne sont pas rétribués.

Quel est l'objectif de ces sanctions de substitution ? Pour des délinquants souvent jeunes mais qui ont accumulé les échecs, c'est l'occasion de découvrir qu'ils sont capables de faire œuvre utile. Par la même occasion, ils s'initient à des activités professionnelles dont ils ignoraient tout. Avoir une image de soi moins négative, prendre goût à sa tâche pour entreprendre une formation professionnelle ou bien poursuivre ce travail à l'issue de la peine, voilà ce que le « condamné » peut tirer de l'expérience imaginée par Vera. Pour la société, outre des économies substantielles et une activité socialement utile, cela permet de reverser aux victimes le salaire non perçu par les condamnés. Une modalité non négligeable de réparation.

Une expérience à la française

Peut-on transplanter ce système en France ? Selon P. Kramer et E. Leroy, auteurs du rapport sur l'expérience new-yorkaise, ce serait possible. A plusieurs conditions. D'abord se limiter dans un premier temps à la cour d'appel de Paris et aux seuls prévenus. Il faut ensuite bénéficier du soutien des municipalités — d'ailleurs intéressées au succès de l'opération — et des associations, en particulier celles qui œuvrent dans le domaine de la réinsertion. Last but not least, l'attitude des organisations syndicales sera déterminante. A défaut de leur adhésion, les auteurs du rapport escomptent leur « neutralité bienveillante ». En période de chômage aigu, les syndicats risquent de voir d'un mauvais œil l'apparition de cette nouvelle catégorie de travailleurs, non rémunérés. S'ils exigeaient la priorité aux travailleurs « honnêtes », l'opération pourrait capoter. Mais rien n'indique a priori que la portée d'une telle tentative leur échappera.

L'inadéquation de la prison a directement inspiré cette expérience new-yorkaise. Mais si l'on a pu imaginer des substituts aux courtes peines d'emprisonnement, rien ne permet pour l'heure d'expérimenter quelque chose d'équivalent pour des peines plus importantes. Pourtant, si l'on considère que l'un des objectifs assigné à l'incarcération est la réinsertion sociale du condamné, force est de parler d'échec. Près de la moitié (42,9 %) des personnes condamnées à des peines égales ou supérieures à trois ans récidivent et retournent en prison. Telle est la principale leçon qui se dégage d'une longue étude intitulée « le Retour en prison ». Réalisée par Véronique Dupont et Pierre Tournier pour le Centre national d'études et de recherches pénitentiaires, organisme qui dépend du ministère de la Justice, cette étude analyse en 1981 ce que sont devenus les 2 093 personnes condamnées à trois ans de prison ou plus et libérées en 1973. Les huit années écoulées donnent plus de recul à l'examen.

Le profil du récidiviste

Si l'on peut parler d'un cetain échec de la prison en fonction du taux élevé des récidives — lesquelles ne mesurent ici que les crimes et délits constatés et sanctionnés à nouveau par l'emprisonnement —, ces récidives varient en fonction de variables sociologiques autant que pénales. Plus un condamné est jeune le jour de sa libération, plus il y a de chances qu'il récidive. Un homme « rechute » quatre fois plus souvent qu'une femme. Le danger de retourner derrière les barreaux concerne davantage *les anciens condamnés célibataires (50 %)* que mariés (33 %) et les ex-détenus sans enfants (48 %) que ceux ayant au moins trois enfants (28 %). S'il paraît difficile de dégager des conclusions « parlantes » selon le niveau d'instruction ou la nationalité des personnes concernées, on observe par contre une forte influence du passé judiciaire dans la récidive. Celle-ci augmente avec le nombre de condamnations antérieures et concerne plus fréquemment les condamnés à une peine correctionnelle que les condamnés à une peine criminelle. Ainsi les criminels, les plus lourdement condamnés, récidivent-ils deux fois moins souvent que les personnes condamnées à la suite de délits. Enfin, on observe une concentration des récidives dans les deux ou trois ans qui suivent la libération.

Le profil du récidiviste qui se dégage de cette étude — un homme, jeune, célibataire, sans enfants, qui a accumulé les condamnations pour vol et retombe sans cesse — renvoie au problème abordé plus haut. Car ce récidiviste-là, cet abonné de la prison, est le frère aîné de ces nombreux jeunes que vise la politique de prévention à l'ordre du jour. Et face à l'accumulation des échecs dont témoignent ces abonnés de Fleury-Mérogis et autres centrales, les accusations démagogiques de ceux qui dénoncent le laxisme de la gauche et prônent la fermeté dans la répression prêteraient à sourire si le sujet n'était si grave. Car ces gens-là sont totalement à côté de la plaque. Si personne ne songe, faute de mieux, à fermer les prisons, encore faut-il en connaître précisément les limites et les échecs. Alors seulement, on trouvera les réponses adaptées au fléau et la sécurité des citoyens y gagnera. Il faut tirer la leçon des échecs de la droite. Avec Alain Peyrefitte à la justice, elle a provoqué une montée de la violence et de l'insécurité à mesure que les prisons se remplissaient. La pudeur voudrait que se taisent les responsables de cette politique condamnée, y compris par eux-mêmes. Jacques Chirac n'a-t-il pas habilement refusé de voter la loi Peyrefitte ? Et Peyrefitte lui-même n'avait-il pas signé un rapport sur la violence fort sensé dont les propositions, assez proches de celles mises en œuvre aujourd'hui, sont restées lettre morte après son entrée à la chancellerie ? Si la gauche entend agir rapidement et sans faiblesse, elle se refuse à manipuler l'opinion et souhaite, au contraire, l'associer à l'action à entreprendre. La nuance n'est pas mince. ●

Politique au fil des jours

Haute Autorité : début septembre

L'Assemblée nationale a définitivement adopté cette semaine la loi sur la communication audiovisuelle. Pour l'essentiel le texte définitif est celui qui avait été voté en première lecture au Palais-Bourbon, notamment en ce qui concerne la composition et les pouvoirs de la Haute Autorité, les conseils d'administration des sociétés de radio et de télévision, les dispositions relatives à la régionalisation, à la publicité et aux radios locales. Cependant, pour près de la moitié des articles, les députés ont repris des dispositions introduites par le Sénat où — il est important de le souligner — les groupes de droite ont eu à l'égard de la « loi Fillioud » une attitude sensiblement moins négative que l'opposition à l'Assemblée.

Dans l'hypothèse, vraisemblable, d'un recours au Conseil constitutionnel, la nouvelle loi serait sans doute promulguée dans les premiers jours d'août. Les membres de la Haute Autorité devant être désignés par le président de la République et les présidents de l'Assemblée et du Sénat, à raison de trois chacun — dans un délai d'un mois, le nouvel organisme pourrait se trouver à pied d'œuvre dès le début septembre. On sortirait donc enfin de cette longue période d'attente qui n'a certes pas contribué à clarifier la situation à l'intérieur des chaînes. D'ici là, on va voir fleurir le petit jeu des candidats à la Haute Autorité dont les députés ont confirmé qu'ils doivent être âgés de moins de 65 ans.

A noter qu'au moment même où s'achevait le long débat parlementaire sur la loi audiovisuelle le conseil des ministres a confirmé la mise en place à partir du début 1983 et sur trois ans d'une quatrième chaîne de télévision à partir de l'ancien réseau 819 lignes. Décision qui s'inscrit clairement dans la politique de développement et d'extension des supports audiovisuels que Georges Fillioud est chargé de mettre en œuvre.

Une radio tricolore qui renie ses origines

On devrait toujours pouvoir écouter ce que l'on n'entend pas. Avoir des oreilles à rallonge, histoire de vérifier ce qui se dit — par exemple — de l'Etat français sur les ondes d'une radio appartenant à l'Etat français, mais dont l'émetteur de faible puissance est situé tellement loin de l'hexagone que le bavardage hertzien échappe à tout contrôle. Si c'était possible, on aurait des surprises. Car la radio tricolore qui renie ses origines existe. Il suffit de se rendre au Proche-Orient pour la rencontrer.

Filiale de la Sofirad depuis 1975, la Somera — c'est son nom — est une radio à caractère commercial censée distribuer, depuis Chypre, la « Voix de la France » vers le Liban, la Syrie, l'Egypte, le Koweit, l'Arabie Saoudite, Israël et quelques autres. Emissions en arabe, émissions en français, magazines, journaux et importante publicité (qui rapporte 11 millions à la station), cette « Radio Monte-Carlo Internationale » (son statut est monégasque) diffuse en continuité 16 h 45 par jour. Mais diffuse quoi ?.. C'est là que les choses se gâtent.

Si la France est, en effet, la mère fondatrice de la Somera (plus de 125 millions de francs lourds investis à ce jour par le gouvernement pour faire tourner l'engin), elle se retrouve plutôt lésée en fin de course. Car la part du français, dans le pourcentage général de la répartition des heures d'antenne, atteint tout juste 6 %, et la publicité est pratiquement étrangère, japonaise ou américaine, et vante leur technologie avancée ou... les cigarettes ! (60 % du budget pub.) Une grande première un peu crapuleuse si l'on se rappelle que la publicité pour le tabac est interdite d'antenne.

Les firmes françaises, elles, sont ignorées. Pas par étourderie. Par volonté pure et dure : « On aurait pu dégoter des contrats intéressants, estime-t-on dans les couloirs de la Somera. En créant un magazine sportif, par exemple, il était facile de rallier les Adidas et autres petits crocodiles verts... Deux journaux du Proche-Orient, le « Réveil de Beyrouth » et « l'Orient le jour », ont bien les raquettes Dunlop, pourquoi pas nous ? Mais la direction s'y est toujours opposée. » La direction, justement, parlons-en. Gérard Pruvost, diplomate, énarque, directeur en titre, n'intervient que rarement. Le vrai patron, c'est Antoine Naufal, un journaliste libanais issu de l'O.r.t.f. et qui s'est adjugé les titres multiples de directeurs des programmes, de



l'antenne et de l'information. Enfin, de sa conception de l'information...

Parce que la Somera a une étrange idée de l'information. C'est ainsi que la chaîne vend son antenne à des pays étrangers (Arabie Saoudite, Irak, Liban, Koweit et Oman) qui y déversent à des heures d'excellente écoute d'habiles publi-reportages. Habiles parce que maquillés, déguisés. Rien ne les annonce et c'est un journaliste maison qui est chargé, moyennant une (faible) rétribution supplémentaire, de prêter sa voix, connue de tous les auditeurs et donc apparemment digne de confiance, à cette propagande officielle. Au passage, — le livre blanc que vient de publier le C.n.j. et la C.f.d.t. sur la Somera le révèle — le directeur de l'information, qui est censé chapeauter ce secteur, retient 10 % de tous les contrats. Un bonus qui rehausse de 30 000 francs par mois ses modestes 35 000 francs de salaire... On croit rêver, on ne rêve pas.

Et ce n'est pas tout. Il y a trois ans, la Somera comptait un certain nombre de correspondants à travers le monde : à Moscou, à Beyrouth, à Genève, à Washington, la station était représentée. Ils n'ont travaillé qu'un seul été... Aujourd'hui, c'est le no man's land et ceux qui demeurent sont membres d'organisation d'informations étatiques ou simples hommes d'affaires... Du coup, l'objectivité prend du plomb dans l'aile. Ainsi, aujourd'hui, au plein cœur de la crise libanaise, la Somera n'a plus qu'un seul correspondant à Beyrouth... Un phalangiste notoire qui a magnifiquement renseigné la rédaction sur les manœuvres israéliennes... la veille du jour où elles devaient se dérouler.

Les liens qui semblent s'être tissés entre la chaîne et certains Etats paraissent tellement forts que l'information en devient parfois surréaliste. Un exemple, au hasard, le Mundial. Un match que tout le monde a vu, Koweit-France. A la Somera, ni le jour même ni le lendemain on n'en a parlé. On a non seulement masqué les incidents — la présence de l'émir sur le stade, etc. — mais on a noyé sous le silence total la rencontre tout entière. Ni vue, ni connue. La France, pourtant, y participait. Et la Somera, théoriquement, représente la France... Eh bien non ! un blanc. Les fanas autochtones du ballon rond qui ne ratent pas un match ont dû penser avoir eu la berlue puisque l'événement s'était évaporé.

Si l'information étrangère relève du folklore, l'information française n'est pas mieux traitée. Non seulement à l'intérieur même de la rédaction, où la participation tricolore est le parent pauvre (« On ne nous permet pas de nous déplacer, même invités, soupire-t-on toujours dans les couloirs. Par contre, nos collègues arabes sont de tous les reportages »), mais aussi à l'extérieur : seuls trois voyages officiels de François Mitterrand (Riad, Alger, Jérusalem) ont été couverts. Quant aux déplacements du Premier ministre et du ministre des Relations extérieures, ça n'intéresse pas Antoine Naufal. Du moins ça ne l'intéresse plus depuis le 10 mai.

Une date fatidique, le 10 mai, pour la direction de la Somera. Un virage de répression antisyndicale. Antisocialiste même : beaucoup de syndiqués S.n.j., déjà mal vus parce que majoritaires, se sont retrouvés affectés à des tâches subalternes, alors qu'un simple stagiaire (quand il ne s'agissait pas d'un rédacteur sans carte professionnelle) pouvait prendre la responsabilité d'une édition de grande écoute. Son mérite ? Il appartenait à la « famille », un groupe pro-patronal regroupé parmi les adeptes d'une même ligne politique, d'une même confession religieuse (Chrétiens maronites en majorité) ou... les parents d'une même famille. Entre le S.n.j. et la « famille », un fossé d'inégalités s'est creusé. Jugez plutôt : un journaliste S.n.j. se dispute bêtement avec un collègue ? Il reçoit un avertissement. Un journaliste de la « famille », déjà blâmé, récidive ? Il reçoit quand même une forte augmentation. Si on écrivait cela dans un scénario, il serait refusé pour invraisemblance...

Tout cela peut faire rire. Mais l'affaire est grave. Peut-on impunément laisser une radio d'Etat lutter contre l'Etat en place ? Peut-on impunément laisser la Somera discréditer aux yeux du Proche-Orient la politique française ? Et, qui plus est, peut-on la laisser distiller une parole partisane qui paraîtra cautionnée par le gouvernement ? « Le but de ces opérations, chuchotent encore les couloirs, c'est de faire disparaître très vite toute subvention, toute participation de l'Etat français. En aveugle, la direction tirerait un trait sur le fonds de roulement et d'installation qu'elle doit à la France pour se retrouver les mains libres ! » D'ailleurs le directeur général l'a déjà maintes fois répété : « Le français n'est pas rentable. Si cela ne tenait qu'à moi, je remplacerais les émissions francophones par des magazines en anglais. » Pour la « Voix de la France », ce serait quand même gênant, non ?

A la Sofirad, responsable des nominations directoriales de ses filiales, on ferait bien d'acheter des lunettes pour aller y regarder de plus près... Mais reste à savoir si la Sofirad a vraiment envie que ça change...

Le R.p.r. s'agite à Nouméa

La démission du député Lafleur, représentant de la Nouvelle-Calédonie, dont le groupe R.p.r. a voulu faire mardi à l'Assemblée nationale une opération politique, est le prélude à une nouvelle agitation à Nouméa. Le démissionnaire va, en effet, se représenter et tenter de provoquer à cette occasion une mobilisation de son électorat contre les projets d'évolution présentés par le Haut Commissaire Christian Nucci.

Les députés R.p.r. ont en outre tenté de mettre le feu aux poudres en interprétant à leur manière des perquisitions qui ont eu lieu chez certains de leurs amis à Nouméa, sur commission rogatoire du juge d'instruction. Ce qui leur a valu cette sèche réplique d'Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux D.o.m.-T.o.m. : « Toutes les perquisitions qui ont été opérées l'ont été en application du Code de procédure pénale en vigueur dans le territoire et j'ignorais qu'on pût assimiler cela aux pratiques de je ne sais quel service de police étranger. Je regrette ces excès de langage. J'ai dit plusieurs fois au député de Nouvelle-Calédonie que je souhaitais voir les choses se passer dans la sérénité. Mais quelles que soient les circonstances nous ne sommes plus au temps où certaines personnes, parce qu'elles appartenaient à telle ou telle formation politique, étaient à l'abri de la Justice. »

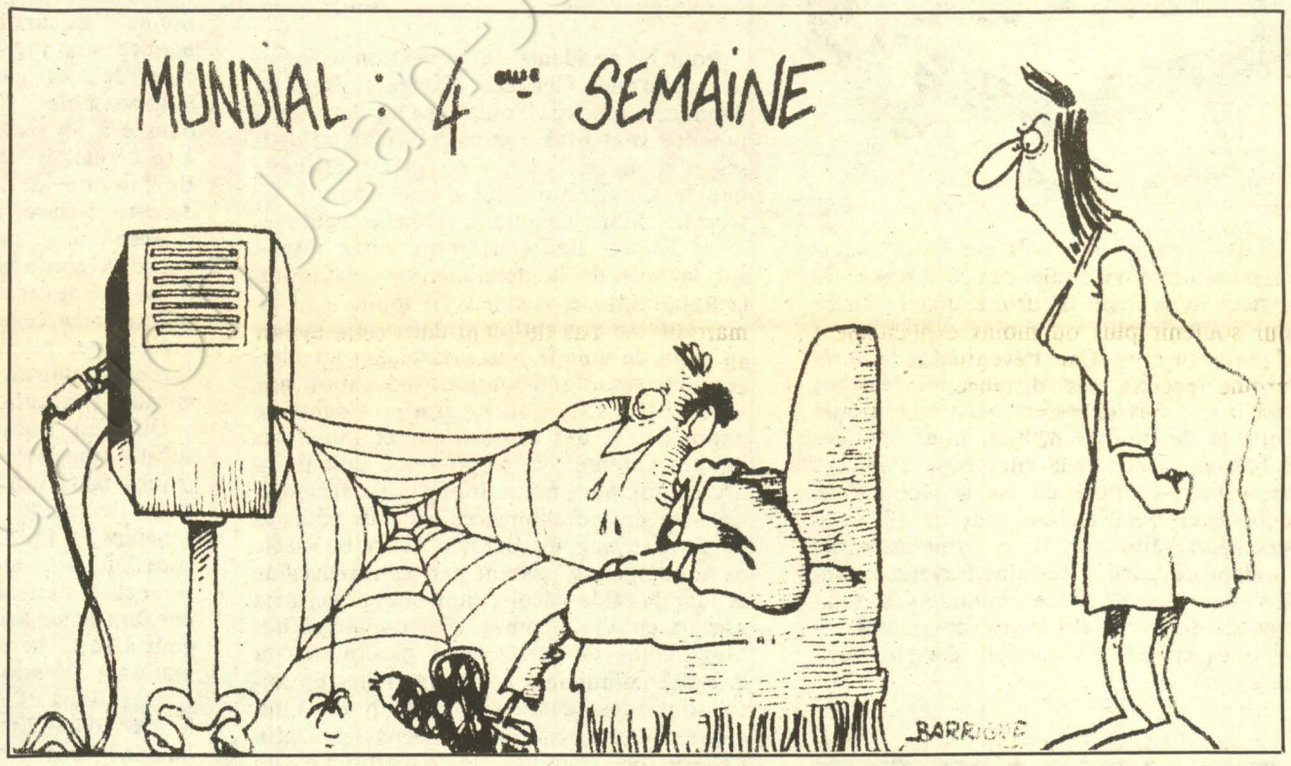

Dipapacequoi une vilaine colère par Piem



Assis sur le dernier échelon de l'échelle de Richter, l'enfant regardait Paris étalé à ses pieds.

C'est à cette situation privilégiée qu'il dut ressentir le premier l'amplitude du séisme provoqué par la colère de Jacques Chirac. Le tremblement remontant sa colonne vertébrale lui fit se dresser les cheveux sur le crâne.

L'épicentre du séisme se situait place de l'Hôtel de Ville.

En quelques instants la montagne Sainte-Geneviève avorta d'une souris avant de s'aplatir comme un plateau Beaubourg ; on retrouva des morceaux de Passy à la Goutte-d'Or ; l'île Saint-Louis, la quille en l'air, s'échoua sur la butte Montmartre ; les rides de Couve de Murville s'ouvrirent en failles profondes dans lesquelles s'engouffra la Seine qui sortait de son lit.

La porte Saint-Martin est arrachée de ses gonds ; à la Bourse de Paris des S.i.c.a.v. s'effrondrent dans un bruit de verres brisés. Apocalypse Now !

On vit le tombeau de l'empereur glisser des Invalides au Père-Lachaise ce qui n'était que demi-mal, mais celui du Soldat inconnu fut retrouvé errant dans une rue malfamée de Pigalle ce qui est beaucoup plus grave.

Chirac avait frappé du poing sur la table et déclenché le séisme.

Le colonel de la Garde républicaine qui rentrait chez lui à cheval après une rude journée de travail se retrouva brutalement en tête du peloton du Grand prix de Saint-Cloud et empocha ainsi la coquette somme de quatre mille huit cents francs pour cinq francs ce qui, aux dires de sa femme, arrangeait bien les choses, car les fins de mois sont difficiles même pour une femme de militaire.

Deux kilomètres cinq cents de la voie express et posthume « Georges Pompidou » attérrirent à Baden-Baden dans les bras du général Massu, déclenchant un flot tumultueux de protestations.

Sous la poussée de la colère, la calotte de gommina qui recouvre le volcan chiraquien est projetée à mille mètres d'altitude, libérant une coulée de lave incandescente. Un nuage de poussière grise recouvre en un instant toute la capitale.

Vulcain explose. L'Etna c'est lui. Son écharpe tricolore se déchire de haut en bas. Le lustre du pouvoir municipal s'effrondre. Etienne Marcel vacille sur son socle. Les esprits s'enflamment. Le mur des fédérés se lézarde.

Mais déjà les secours s'organisent. La Croix-Rouge internationale met en place une collecte à la sortie des catacombes.

Giscard lui-même fait don de sa personne. Debré d'Amboise à la tête de french cancan transforme le Moulin-Rouge en hôpital de premiers secours. Le comte d'Ornano propose le casino de Deauville comme siège de la mairie provisoire de Paris en exil.

Au milieu de ce cahot, un seul endroit de la ville semble épargné par le cataclysme. Les secousses n'ont pas ébranlé le ministère de l'Intérieur.

Immuable et serein, Gaston Defferre effectue une fois encore ses calculs.

« Sachant que 75 est le numéro minéralogique de Paris, sachant que Paris comporte 20 arrondissements, il suffit de diviser 75 par 20 pour mettre l'arrondissement à 3,75.

Cette somme modeste met l'arrondissement à la portée de tous les citoyens. »

Lorsque l'enfant descendit de son échelle, il put, avec son argent de poche, s'acheter deux arrondissements.

Il lui restait un peu de monnaie dont il se servit pour s'offrir un caramel et c'est la bouche pleine qu'il demanda à son père :

— Dis papa, c'est quoi une vilaine colère ?

TURQUIE

Le bluff des militaires

Les généraux turcs tentent de sortir de leur isolement international. Afin de mieux résister aux pressions européennes

PAR TAHSIN GELAL

RIEN ne va plus entre les généraux turcs et l'Europe démocratique. Fini le temps du « poing de fer ganté de velours ». Paradoxalement, le bruit des bottes à Varsovie a rappelé à l'Occident la présence d'une autre dictature à ses confins. La Turquie, mauvaise conscience de l'Ouest ? Il serait trop hardi de l'affirmer. Il est tout de même nombre de conservateurs qui ne s'accommodent pas trop mal d'un régime plutôt musclé sur les marches du sud-est de l'Europe. A ne citer que l'administration Reagan.



Bulent Ecevit. *Sygma*



Le Général Evren.



Présence de l'armée dans la rue.

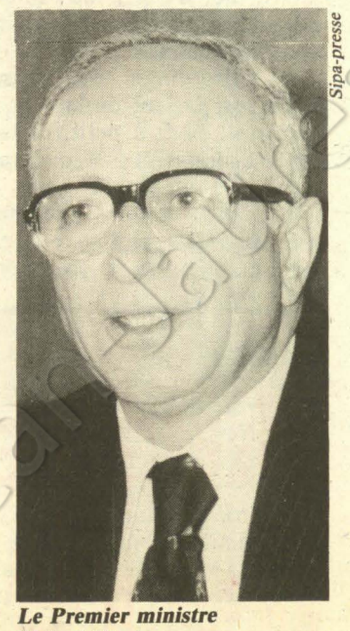

Le Premier ministre Bulent Ulusu. *Sipa-presse*

Les choses n'en seraient que plus simples s'il n'y avait que la droite conservatrice pour soutenir plus ou moins explicitement la junte turque. Car l'éventualité que la Turquie prenne ses distances à l'égard d'une Europe exigeante en matière de droits et de libertés démocratiques allèche visiblement les dirigeants du Kremlin. Toute brèche ouverte dans le camp occidental ouvre pour eux de nouvelles perspectives. (L'Argentine n'en est qu'un exemple, entre autres.) En ce sens, le flanc sud-est de l'Otan, que la Grèce et la Turquie sont censées servir, leur permet d'entamer un jeu de quitte ou double où, de n'importe quelle manière, ils comptent marquer des points.

La bienveillance soviétique à l'égard de la junte turque s'est fait remarquer dès le lendemain du coup d'Etat du 12 septembre 1981. Nombre de projets que le F.m.i. et la Banque mondiale remettaient en cause pour leurs coûts surélevés sont repris grâce aux promesses de financement de l'U.r.s.s. et de ses alliés. Par ailleurs, l'insistance du P.c.t., dont des centaines de militants croupissent dans les geôles militaires, à souligner les aspects positifs de la politique extérieure de la junte illustre de manière tristement caricaturale la prééminence des enjeux stratégiques.

Le coup d'éclat, toutefois, survient au mois de mars 1982 lors de la visite spectaculaire du général Evren, le chef de la junte, en Bulgarie. Au moment de son accueil plus que chaleureux, qualifié par la presse bulgare de virage historique dans les rapports entre les deux pays, les autorités militaires à Istanbul entreprennent l'arrestation de 44 intellectuels de premier plan, dont le bâtonnier Apaydin, l'éditorialiste Ali Sirmen, l'ex-maire d'Istanbul Ahmet Isvan (déjà en prison !), plusieurs députés du Parti républicain du peuple (social-démocrate) tous membres du Comité turc pour la paix. Chef d'accusation : collaboration avec les communistes. Cela n'est pas sans rappeler la pendaison en 1972 de trois jeunes militants de gauche devenus depuis symboles de la lutte révolutionnaire, lors de la visite de Podgorny, président du Soviet suprême, au cours du précédent régime militaire.

Si l'amélioration des rapports avec l'Est constitue une carte dans le jeu diplomatique de la junte, celle-ci n'en dispose pas moins d'une autre encore plus importante sur le plan économique. Poussée tant par sa dépendance énergétique que par ses besoins financiers vers le Moyen-Orient qu'elle avait délaissé depuis la fondation de la République en 1923, la Turquie vient de marquer des pas de géant dans cette région au cours de l'année passée. Sachant garder une neutralité opportune dans le conflit irano-irakien, elle a vu ses exportations doubler vers le Moyen-Orient.

Il est intéressant de constater que la junte a su sortir de son isolement international grâce à une série d'initiatives diplomatico-commerciales, toutes insérées dans le cadre du seul mois de mars. Après la visite d'Evren en Bulgarie, Ozal, le patron de l'économie et l'auteur d'un traitement de choc monétariste — qui semble avoir « réussi » (l'inflation a baissé de 12 % à moins de 40 % en un an) aux dépens bien sûr de l'ensemble des couches laborieuses —, s'est rendu en Iran, accompagné d'un cortège important d'hommes d'affaires. Le montant des contrats d'échanges obtenus se chiffrerait à près d'un milliard de dollars. Quelques jours après le Premier ministre, l'ex-amiral Ulusu traînait une troupe non moins spectaculaire en Irak. Puis de nouveau remonté à la première ligne, Evren est allé au Koweït pour des retrouvailles particulièrement cordiales avec le Cheikh et son entourage. Le mois d'avril à son tour était couronné par la visite fastueuse d'Evren à Ceausescu.

Cette nouvelle orientation de la diplomatie turque suscite nombre d'interrogations. Retour au bercail islamique d'un pays superficiellement occidentalisé ? Une nouvelle Argentine au Proche-Orient appuyée par l'U.r.s.s. ? Subtile manœuvre des Américains qui introduiraient ainsi un cheval de Troie dans la région (ce qu'ils n'étaient pas parvenus à réaliser en 1955 à travers le pacte de Bagdad de sinistre mémoire chez les nationalistes arabes) ?

Les spéculations vont bon train. Si pour les Turcs le caractère foncièrement opportuniste de ce double rapprochement avec l'U.r.s.s. et le monde arabo-musulman ne fait pas de doute, il n'en va pas de même quant à l'avenir des relations turco-européennes. Or, celles-là constituent malgré tout l'une des plus grandes garanties pour le maintien, voire l'élargissement de la démocratie en Turquie. Sans compter l'enracinement depuis 1946 des traditions démocratiques certaines au sein de la société civile turque. Les prises de position claires d'un grand nombre de politiciens de droite et de grands industriels en faveur du pluralisme politique ne peuvent que confirmer les pressions populaires qui s'exercent et que ces magnats, seuls habilités à s'exprimer en ce moment, doivent sans nul doute ressentir plus que jamais. La dernière preuve en est la victoire au récent congrès de la confédération Türk-Is (la seule tolérée) d'une équipe très critique à l'égard du gel des droits syndicaux.

Cependant, qu'il s'agisse de la prolifération des protestations d'une droite désireuse de s'ériger en champion de la démocratie, ou qu'il s'agisse de certaines concessions de la junte (telle la mutation de 90 juges et procureurs militaires, connus comme figures de proue de la croisade contre la gauche dans son ensemble), la circonspection doit être de mise. Mécontentement populaire et pressions internationales (notamment européennes) font reculer les militaires qui se rendent compte de l'usure du pouvoir. De toute manière, leur projet reste de retourner aux casernes, une fois le pays normalisé et un nouveau régime civil mais musclé mis en place.

Il faudrait donc éviter tout triomphalisme hâtif. Il reste un grand absent dans ce retour aux institutions civiles cyniquement orchestré. Le monde du travail, ouvriers, employés, fonctionnaires, mais aussi petits exploitants des coopératives agricoles, fait face aux danger d'une liquidation permanente du mouvement social particulièrement pugnace, qu'il avait su forger en quatre décennies. Démocratie politique restreinte, démocratie économique et sociale nulle. Voilà les grands traits de la transition turque à la démocratie, vue par les militaires.

Mais il existe des forces pour contrecarrer la mise en pratique de ce projet. D'abord la gauche politique dont Ecevit, l'ancien Premier ministre, — qui vient à nouveau d'être interné pour avoir accordé une interview ! — symbolise la popularité et l'ardeur au combat. Puis le monde du travail dont la Disk demeure la principale organisation. Tant l'acharnement des militaires contre elle que la peur de la Türk-Is d'admettre l'adhésion de ses 600 000 membres prouvent son implantation dans la vie du pays. Et en dernier lieu, mais non le moins important, vient l'Europe. Déjà de 1971 jusqu'en 1973 ses pressions vigilantes avaient forcé la main de la junte d'antan. Maintenant, c'est encore à elle qu'incombe la lourde tâche de faire rentrer la Turquie dans le bercail des démocraties. Lourde tâche car, tout en évitant de la rejeter, donc de couper les liens une fois pour toutes, il faut exercer des pressions et consolider les relations. La Turquie sans l'Europe est un bluff dangereux des militaires, tant les dépendances sont étroitement tissés. La paranoïa peut y conduire mais elle serait fatale. Or, la seule issue prometteuse d'avenir pour la Turquie reste celle de servir de trait d'union à l'Europe et au Moyen-Orient. Deux univers dont elle est également proche... ●

ARGENTINE

Un général peut en cacher un autre...

Les militaires ont conduit le pays à la faillite. Désabusés, les Argentins se demandent quelle est la prochaine étape

PAR CARLOS FERRARI- LOPEZ

UN peuple désabusé et affligé regarde le spectacle offert par les militaires qui ont conduit le pays à la faillite. Des officiers naguère arrogants ont perdu aujourd'hui toute retenue, et dans la lutte sordide pour le pouvoir ils laissent à découvert le visage blafard d'une république malade. En Argentine, l'économie monétariste a fait ses preuves : inflation à trois

(Suite en page 10)

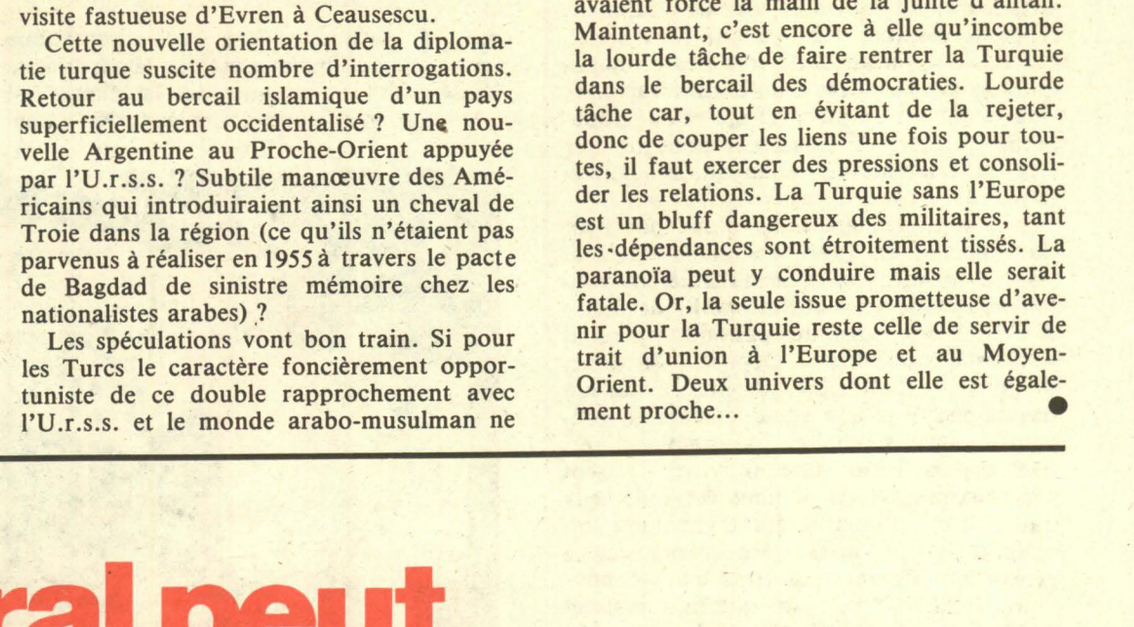



Réunion de « la multipartidaria ».

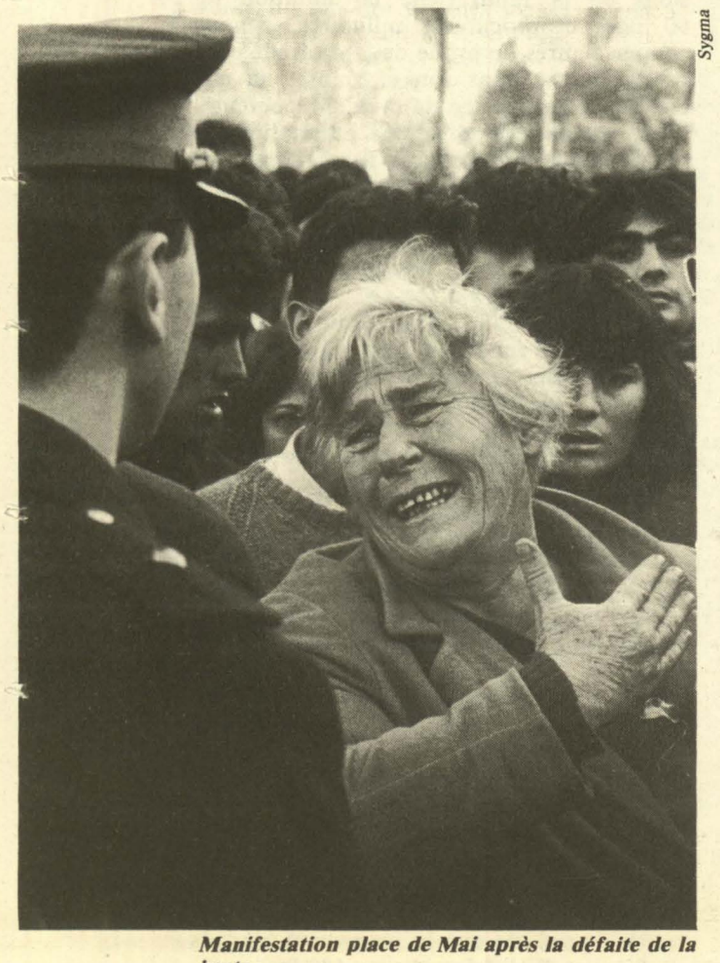

Sygma

Manifestation place de Mai après la défaite de la junte.

(suite de la page 9)

chiffres (130 % par an), des milliers de chômeurs, l'industrie délabrée et une dette extérieure de 38 milliards de dollars... Voilà le résultat. Net, précis, sans appel. Six ans d'application des recettes économiques de l'école libérale nord-américaine, et nous trouvons un pays ravagé et une population qui sort de la terreur pour tomber dans la résignation en attendant la colère et la révolte.

Les militaires argentins n'ont pas peur du ridicule ; en 1976, quand ils violèrent l'ordre constitutionnel ils affirmèrent vouloir construire un « régime politique fort » et éloigné des « disputes politiques qui sont sources d'instabilité ». Depuis 1976 donc, ils gouvernent dictatorialement, ce qui n'a pas empêché qu'une vivace instabilité gouvernementale s'installe. La preuve en est que depuis cette date il y a eu sept généraux-présidents. Si nous écartons ceux qui assurent l'intérim après chaque minicoup d'Etat, il nous reste encore quatre généraux : Videla resta trois ans au pouvoir, Viola, lui, ne resta que huit mois et Galtieri fut écarté au bout de cent cinquante jours. Combien de temps va durer le nouveau président Reynaldo Bignone ?

Les militaires argentins ont perdu la guerre dans l'Atlantique Sud et avec elle ils ont perdu l'unité forgée autour et dans la « lutte contre la subversion ». L'actuel éclatement du triumvirat militaire a conduit à la désignation très controversée du général Bignone par la seule armée de terre. La marine de guerre et l'aviation se sont provisoirement éloignées de l'avant-scène.

Pendant les années les plus dures de la répression en Argentine, les forces armées avaient trouvé une cohésion d'un type nouveau. Le « pacte de sang » qui unissait les officiers n'a pas résisté aux secousses produites par la défaite sur les îles Malouines. L'unité des forces armées avait déjà souffert — en décembre 1981 — quand Galtieri avait délogé le général Viola. Depuis lors, les tensions ne faisaient que monter dans les casernes, et l'heure des suspicions avait sonné. Les commandants en chef se regardaient avec méfiance... ce fut Galtieri qui prit l'avantage en lançant ses troupes à la reconquête des îles. En effet, le général Menendez — de l'armée de terre — occupa les îles Malouines et devint leur gouverneur. L'armée de l'air et la marine laissèrent entrevoir à maintes reprises l'irritation produite par la fuite en avant de l'armée de terre. L'évolution même de la guerre modifia cette réalité et, à la fin des combats, Galtieri endossa la responsabilité de la défaite.

Mais il ne faut pas oublier que les tensions au sein des forces armées avaient débuté avec le constat de faillite que différents secteurs du pays ne manquaient pas d'effectuer à partir de juillet 1981, les militaires commençant à sentir qu'ils étaient dans une impasse...

La crise financière bat son plein et les journaux parlent de la « crise morale de la nation ». Petit à petit, certaines mailles du filet se desserrent et on commence à connaître le véritable sens de la « crise morale » ; certains personnages jusqu'à hier alliés du régime ouvrent des dossiers brûlants. Et alors on apprend ce qui se cache derrière le visage sévère de la dictature.

La corruption qui règne dans les sommets de l'Etat, les escroqueries qui ont fait disparaître des milliers de dollars des caisses publiques, les pots-de-vin qui sont monnaie courante dans une administration où les militaires occupent les postes stratégiques...

La caste dirigeante est composée des militaires et des propriétaires terriens, des banquiers et des technocrates diplômés aux Etats-Unis ; ceux-ci ont usé et abusé du pouvoir totalitaire qu'ils exercent sur l'Argentine ; aujourd'hui leur pouvoir se décompose. A voir les remous qui agitent cette caste oligarchique, on peut penser que l'heure des règlements de comptes a sonné.

Les luttes sociales ne furent pas complètement absentes pendant les mois de guerre. Les mères de la place de Mai continuèrent leur marche avec une volonté inlassable, et la visite du pape permit aux syndicalistes de réclamer dans la rue « Paix, Pain, Travail ». Le peuple argentin retrouvera-t-il maintenant sa capacité de mobilisation ? Si on en croit la presse officielle, la réponse est positive, elle ne cesse pas d'alerter le gouvernement sur « les risques d'explosion sociale », que court le pays. L'exigence démocratique est de plus en plus forte. Mais le régime militaire a, depuis 1976, obtenu une victoire : c'est la division syndicale qui, avec la féroce répression, a affaibli le mouvement ouvrier.

Les cinq principaux partis politiques (radicaux, péronistes, intransigeants, démocrates-chrétiens et « desarrollistas ») se méfient du nouveau gouvernement constitué par neuf civils et un militaire. Entre eux se trouve Dagnino Pastore, ministre de l'Economie, qui occupa déjà le même poste en 1969, et qui est le gage donné par l'armée de terre pour retrouver la confiance des milieux d'affaires argentins et étrangers. Les « civils » de l'équipe Bignone ne constituent pas aux yeux de l'opposition une preuve de bonne volonté démocratique, et l'attitude prudente de cette opposition montre qu'elle veut juger des actes plus que des discours et des paroles.

Mais l'unité de façade ne suffit pas à colmater les brèches qui existent aussi dans l'alliance des partis politiques — « la multipartidaria » —. Ils ont présenté récemment un « programme pour la reconstruction nationale » avec une série des mesures destinées à pallier la crise économique, mais le point principal du programme est « le rétablissement de l'Etat de droit, la liberté des prisonniers politiques et syndicaux et le retour à l'ordre constitutionnel... »

Dans les circonstances actuelles, on ne voit pas très bien encore comment les leaders politiques de l'opposition arriveront à imposer leur programme aux militaires. D'autant plus que les partis, surtout les plus grands — radicaux et péronistes —, connaissent des profondes divisions internes. Dans ces secteurs, la dictature militaire n'a pas toujours trouvé une opposition décidée, il y a eu des silencieux, des attentistes, des collaborateurs... Ces blessures traversent toute la classe politique argentine et restent ouvertes.

En Argentine, un général peut en cacher un autre, l'histoire de ce pays a connu plus d'un condottiere qui avança masqué. Il y a en conséquence une méfiance naturelle face aux discours prometteurs des généraux, surtout quand la promesse porte sur la démocratie... Mais il y aura aussitôt une possibilité de mesurer la profondeur du changement de gouvernement, à l'occasion de la renégociation de la dette extérieure, (38 milliards de dollars) avec le Fonds monétaire international. Une hypothétique « ouverture » démocratique est incompatible avec la continuité de la politique économique libérale. Et quelles sont les conditions qu'essaiera d'imposer le F.m.i. ? ●

LIBAN

Arafat : vers plus de réalisme

PAR ANTOINE VIOLET

LE paradoxe dans cette dramatique affaire libanaise est que la supériorité militaire écrasante des Israéliens, qui a conduit en quelques jours les forces du général Sharon aux portes de Beyrouth, ne leur a pas permis jusqu'ici — et les semaines passent — d'atteindre leur objectif politique qui était la destruction de l'O.l.p. Le paradoxe c'est aussi que cette même O.l.p., abandonnée à son sort par la quasi-totalité des pays arabes, est aujourd'hui au centre de tout : jamais en tout cas, le problème de l'avenir du peuple palestinien ne s'était trouvé posé ainsi directement sur la scène internationale.



A.f.p.

Manifestation à Tel-Aviv la semaine dernière.

Menahem Begin a sans doute réalisé que la force des armes ne résout pas tout, et cela explique sans doute son évidente hésitation à donner l'ordre de foncer dans Beyrouth. Hésitation renforcée par le mouvement d'opinion qui se développe en Israël même et qui s'est traduit la semaine dernière à Tel-Aviv par une manifestation de masse sans précédent en faveur de la paix.

Cela ne veut pas dire pour autant que le Premier ministre israélien soit décidé à prendre en compte l'évolution réaliste qui est incontestablement celle des dirigeants palestiniens et que confirment en particulier les déclarations de Yasser Arafat d'une part à l'envoyé spécial du Quai d'Orsay Francis Gutman, d'autre part à l'ancien député israélien Uri Avnery qui l'ont rencontré l'un et l'autre dans son camp retranché de Beyrouth. On n'est, certes, pas obligé de croire sur parole tout ce que dit Arafat, notamment sur le comportement passé des Palestiniens, mais il est au moins deux passages de sa conversation avec Avnery qui méritent d'être retenus, ne serait-ce que pour tester par de nouvelles initiatives la sincérité de ses propos.



Le premier, c'est lorsque Arafat souligne que l'O.l.p. reconnaît la déclaration américano-soviétique de 1977 qui précisait que la sécurité de tous les Etats de la région devait être assurée, y compris celle d'Israël, et qu'il ajoute : « Lorsque nous nous félicitons de cette initiative, c'est de l'initiative dans tous ses aspects. Nous avons dit que c'était la base d'un accord de paix, un juste accord, une solution pacifique pour le Moyen-Orient. Et vous vous souvenez que j'ai caractérisé ainsi le plan Fahd. Nous avons donc donné maintes preuves que nous étions favorables à la paix. Mais je suis au regret de dire que le pouvoir militaire israélien obstrue cette voie. »

Le deuxième passage, c'est celui où Arafat parle de la solution d'avenir. Pour lui certes, l'objectif n° 1 reste que les Palestiniens retrouvent le territoire de la Palestine et y vivent ensemble avec les Israéliens. Mais là encore, il ouvre une autre porte : « 60 % du peuple palestinien est aujourd'hui sans abri. Et pourtant nous avons proposé deux solutions : en 1969 de vivre ensemble dans un Etat démocratique et laïc juifs, chrétiens et musulmans. En 1974, nous nous sommes déclarés prêts à vivre dans une portion du territoire palestinien que les Israéliens abandonneraient ou qui serait libérée.

AVNERY. — Ce qui signifie la Cisjordanie et Gaza ?

ARAFAT. — Toute partie du territoire palestinien (...) Et les autres, que nous proposent-ils ? Cette guerre a été un tremblement de terre pour la région. La bataille est loin d'être terminée. Peut-être sera-t-il possible de parvenir à un compromis. Mais ce qui demeurera, c'est qu'on a réveillé un volcan. Les autorités israéliennes ont la vue courte. »

Sans doute, les dirigeants de l'O.l.p. auraient gagné à tenir plus tôt ce langage qui va jusqu'à parler de compromis avec Israël. Mais puisqu'ils le tiennent aujourd'hui, ne serait-il pas préférable de les prendre au mot plutôt que de s'enfoncer dans un jusqu'au boutisme, dont ni Israël ni personne n'ont rien à gagner. C'est en tout cas dans ce sens que s'est exprimé le ministre Claude Cheysson mardi à l'Assemblée nationale en rappelant qu'« Israël trouvera la sécurité à travers la satisfaction des aspirations légitimes du peuple palestinien qui doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination avec tout ce que cela implique ». ●

HISTOIRE

La terreur et l'utopie

Les révolutionnaires d'Octobre voulaient créer "l'homme nouveau". D'une certaine manière, ils y ont réussi...

PAR EMMANUELE PLAS

« L'Utopie au pouvoir (histoire de l'U.r.s.s., de 1917 à nos jours) » est un volume de plus de six cents pages imprimées en petits caractères. De quoi décourager à l'avance le lecteur. Et pourtant de toutes les histoires de l'Union soviétique « l'Utopie au pouvoir » est sûrement la plus pénétrante. Ses auteurs, Michel Heller et Aleksandr Nekrich, sont deux universitaires, deux historiens qui ont quitté l'U.r.s.s. et enseignent maintenant, à la Sorbonne pour le premier, à Harvard pour le second.

Pour les auteurs, la révolution d'octobre 1917 a amené au pouvoir une utopie. C'est-à-dire une idéologie totale, qui prétend remodeler une société sur le modèle d'un rêve rationalisé et créer un homme nouveau. « Depuis des temps immémoriaux, l'histoire est écrite par les vainqueurs. Celle de l'Union soviétique n'est pas simplement un nouvel exemple confirmant la règle. Pour la première fois, l'histoire a été mise sciemment et systématiquement au service du pouvoir. Ce qui suit le coup d'Etat d'octobre, ce n'est pas seulement la nationalisation des moyens de production, c'est aussi celle de tous les domaines de l'existence. Et avant tout celle de la mémoire », écrivent dans leur introduction les auteurs.

Michel Heller et Aleksandr Nekrich partent à la reconquête de cette mémoire et démontrent que le trait spécifique de l'Etat soviétique est une emprise du parti au pouvoir dans tous les domaines de la vie et de la société et dans des proportions inouïes : « Cette emprise a faussé la marche normale propre aux sociétés modernes et donné naissance à une société et un Etat encore inconnus de l'histoire humaine. »

Si au départ les peuples de Russie étaient comparables aux autres peuples européens, soixante-cinq ans après « l'homo sovieticus » existe. Comment ? Pourquoi ? C'est ce que tentent d'expliquer les deux historiens. Au départ, donc, il y a le parti bolchevik, d'idéologie marxiste, et son chef Lénine. Et la première tâche qu'ils s'assignent, en bons marxistes, est de détruire l'Etat. C'était en partie fait pour l'armée qui, avant même Octobre, était en pleine décomposition. Aussi, aux lendemains de la révolution, les bolcheviks détruisent le système judiciaire et le remplacent par des tribunaux révolutionnaires qui jugent sur la base de « la conscience prolétarienne et de la responsabilité révolutionnaire » et par une justice sommaire.

Répression déjà, et la répression en Union soviétique fera des millions de morts et elle n'est pas (encore) terminée. Pour mettre en place « l'utopie », le communisme, Lénine utilise la dictature du prolétariat. Mais il est parvenu à la conclusion que la dictature du prolétariat est une affaire trop sérieuse pour la confier au prolétariat. C'est le parti qui l'appliquera. Dictature du prolétariat qui devient dictature du parti puis dictature du chef. En mars 1918, Lénine justifie déjà la dictature personnelle par les besoins de l'économie moderne : « Toute grande industrie mécanisée, c'est-à-dire justement la source et le fondement matériels, productifs du socialisme, exige une unité de volonté inconditionnelle et rigoureuse... Comment peut-elle être réalisée ? Par la soumission de la volonté de milliers et de milliers à celle d'un seul. » Voilà, tout est dit, et Staline aura retenu la leçon lorsqu'il se sera approprié « le caftan de Lénine ».

Le 27 décembre 1929, Staline annonce le début d'une nouvelle révolution : la « dékoulakisation » et la collectivisation. En 65 jours, la vie de 130 millions de paysans allait être bouleversée. Avec pour conséquence un bilan économique catastrophique pour l'agriculture et dont l'Union soviétique se ressent encore. Mais la collectivisation fut avant tout payée par des millions de victimes : c'est à cette époque (après 1932) que les données sur la natalité, la mortalité, la population d'ensemble cessèrent d'être publiées. Staline prit en main personnellement la direction de la statistique.

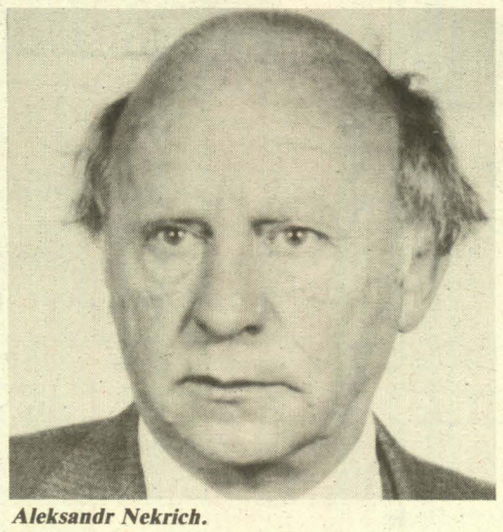

Aleksandr Nekrich.

A partir de 1935, les victimes s'amoncellent encore : la grande « purge » de 1937 contre le Parti, puis à la veille de la guerre la décimation du corps des officiers. En 1939, huit millions et demi de Soviétiques se trouvent dans des camps de concentration ou en prison : soit 9 % de la population.

La mort de Staline et la libéralisation entreprise par Khrouchtchev mettent un terme à la terreur de masse, mais la terreur sélective prend sa place. Car c'est bien la terreur qui, selon Heller et Nekrich, constitue un élément essentiel de la construction de l'utopie socialiste : « Les citoyens soviétiques — aussi bien les victimes des persécutions que la partie épargnée de la population — et les observateurs occidentaux avaient été à ce point habitués à l'ampleur de la terreur sous Staline que la « répression » — c'est ainsi qu'on appelait les persécutions khrouchtchéviennes — leur apparut comme un changement de régime. » Des persécutions qui s'exercent notamment sous Brejnev contre les nationalisés. Car si la révolution d'Octobre avait solennellement promis de liquider la question « nationale » dans l'ex-empire de Russie, après soixante ans, les promesses des bolcheviks n'ont pu être tenues : les nationalismes non seulement ne songent pas à dépérir, mais ont tendance à se renforcer. Et en cela, notamment, Heller et Nekrich partagent les réflexions de Hélène Carrère d'Encausse, l'auteur de « l'Empire éclaté ».

Les révolutionnaires d'Octobre s'étaient donné pour tâche principale de créer l'« Homme nouveau ». Ils y ont réussi et Brejnev a pu qualifier l'« homo sovieticus » de « résultat principal des soixante dernières années ». « Une nouvelle communauté humaine a vu le jour, jugent les auteurs de "l'Utopie au pouvoir", où personne n'a de droits mais où chacun est en même temps doté d'une parcelle de pouvoir. Il peut mal travailler, dénoncer son voisin, se gausser du client s'il est vendeur, ou du quémandeur s'il est fonctionnaire, il peut voler, distribuer et toucher des pots-de-vin. Cette parcelle de pouvoir sur laquelle l'Etat ferme les yeux est toujours un abus, une infraction à la législation officielle. »

Pour Heller et Nekrich, la stabilité du pouvoir soviétique s'explique par un « contrat social » d'un nouveau type : les citoyens aliènent leur liberté à l'Etat, en échange de quoi l'Etat leur donne le droit (qu'il contrôle) d'abuser de leur position et de tourner la loi. En même temps, l'Etat garantit des conditions d'existence minimales.

Et Heller et Nekrich de conclure leur démonstration — appuyée sur de très nombreux documents dont les archives de la ville de Smolensk tombée après la dernière guerre entre les mains des Américains — : « L'histoire de l'Union soviétique est celle d'une société et d'un Etat asservis par un parti — celle d'un Etat qui a asservi une société, celle d'un parti qui s'est emparé de l'Etat pour créer un type humain qui lui permet de garder éternellement le pouvoir, celle enfin d'une résistance de l'homme. »

Une leçon à méditer et une voie vers le socialisme tragiquement bouchée même si le dernier mot du livre de Heller et Nekrich est « espoir ».

VINGT-QUATRE HEURES SUR VINGT-QUATRE...

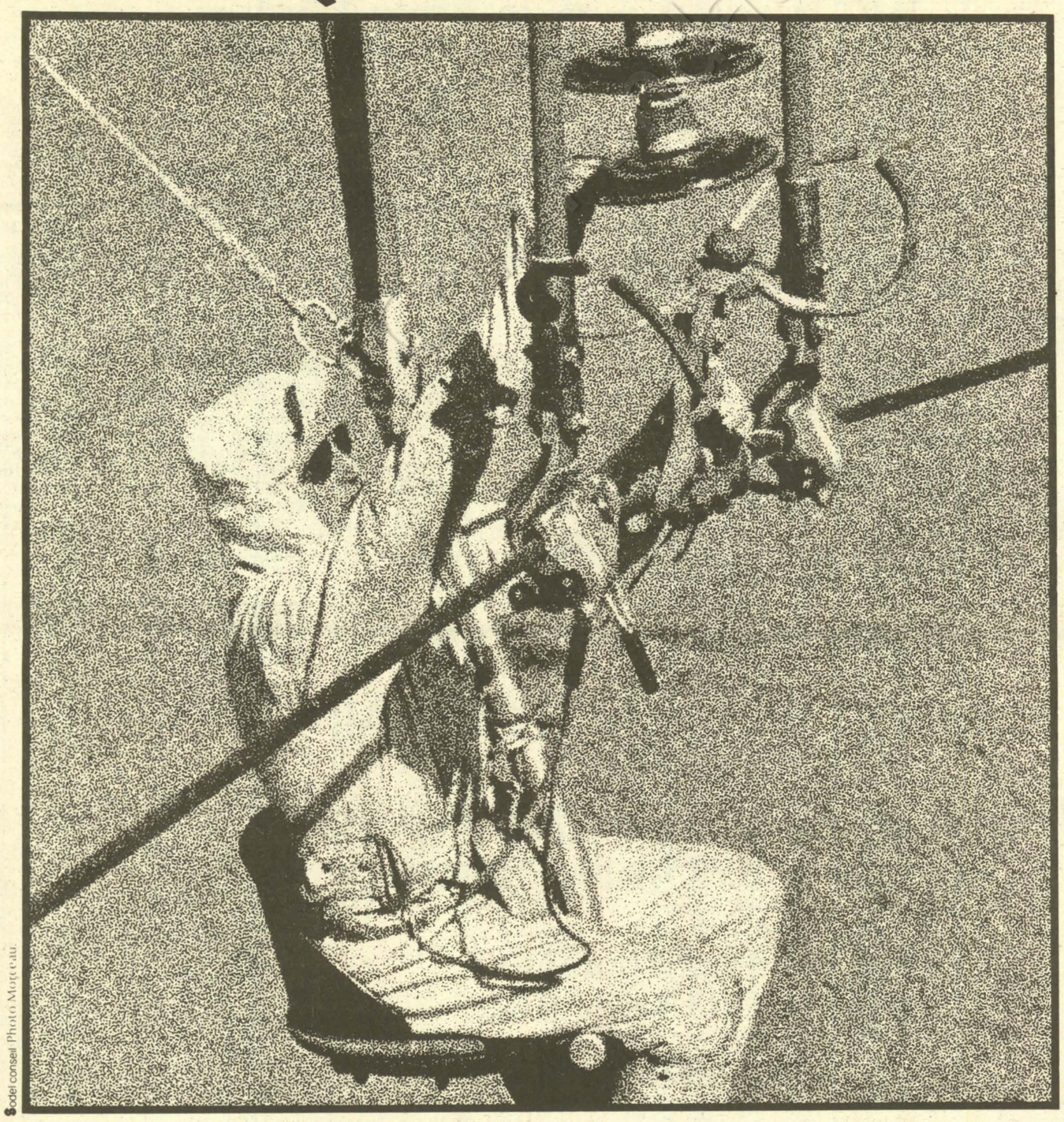

Travailler sous tension, pour les agents d'Electricité de France, cela veut dire réparer ou entretenir des lignes électriques sans "couper le courant".

De nouvelles techniques leur permettent d'opérer ainsi sur l'ensemble du réseau afin que le service de l'électricité soit partout assuré, sans interruption, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

ELECTRICITE DE FRANCE

Les outils Mercedes Fourgons 407 D-508 D et 207 D-307 D.



chez votre concessionnaire.

MERCEDES-BENZ FRANCE
Parc de Rocquencourt
B.P. 100
78153 LE CHESNAY-CEDEX
TÉL. 954.90.22

Petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

OFFRE D'EMPLOI

Réf. 250. Ville de Palaiseau (Essonne), 30 000 habitants, recherche 1 animateur culturel pour la mise en œuvre sur le terrain des orientations culturelles municipales.

Les candidats devront : être au minimum titulaire du baccalauréat, avoir une formation culturelle la plus large, ainsi qu'une qualification en matière de fonction d'animation (B.a.f.d.) et posséder une expérience de travail en liaison avec le milieu scolaire et associatif.

Adresser candidature et curriculum vitae à Monsieur le Maire. B.P. 6 - 91125 Palaiseau Cedex jusqu'au 11 septembre 1982.

DEMANDE D'EMPLOI

Réf. 249. H. 28 ans. D.u.t. gestion personnel Maîtrise Animation éco/Sociale, Expérience Animation. Libre de suite.
Tél.: 257.68.79.

La POSTE

un service public qui se met en quatre pour vous rendre service

DES SERVICES POSTAUX « TRADITIONNELS »

pour acheminer et distribuer :
— vos lettres et vos cartes postales ;
— vos envois recommandés ;
— vos paquets pour la France et l'étranger ;
— vos journaux.

DES SERVICES FINANCIERS POUR GERER VOS DEPENSES

le compte chèque postal : pour savoir où vous en êtes, un relevé de compte à chaque opération ;

la carte CCP 24/24 : votre argent à votre disposition 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ;

le Postchèque : pour retirer de l'argent en monnaie locale dans les bureaux de poste de plus de 30 pays ;

le compte-jeune des chèques postaux : pour les jeunes budgets, entre 16 et 18 ans.

DES SERVICES POSTAUX MOINS CONNUS

une foule de services spécialisés

Par exemple :

— pour réaliser votre prospection commerciale adressée ;

— pour distribuer des imprimés sans adresse ;

— pour faciliter les réponses de vos futurs clients (correspondances-réponse et libres réponses)...

DES SERVICES FINANCIERS POUR VOS ECONOMIES

les livrets de Caisse d'épargne : le livret A, pour des intérêts nets d'impôt ; le livret B pour des dépôts illimités ;

le livret d'épargne populaire : pour protéger vos économies et bénéficier d'une prime de garantie du pouvoir d'achat ;

l'épargne logement : pour vous constituer un capital et pour obtenir des prêts pour vous loger ;

les SICAV : pour devenir actionnaire, 3 formules qui vous dégagent des soucis d'un portefeuille de valeurs cotées en Bourse ;

AVIPOSTE : pour protéger votre famille, l'assurance vie de la Poste.

18.000 bureaux de poste sont à votre disposition le receveur de votre bureau se fera un plaisir de vous renseigner

PTT : le contact

Ministère des P.T.T. DGP/DAC - 05/82

Graphic And Co - Paris

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :
.la création
.l'organisation
.la gestion
.le développement
de leurs réseaux de transport de voyageurs.

156, rue de l'Université 75007 PARIS - Tél: 550.32.04

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédaction en chef : Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; Grands Reporters : Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Marie-José Bernardot, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. Secrétariat de rédaction : Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Forcadell ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; Directeur de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE PROPRETE URBAINE

SEPUR

Nettoiement de voies publiques et privées
Assainissement et hygiène publique

184, rue Paul Thomoux
93330 NEUILLY/MARNE

TEL. 300.46.50

L'abécédaire des auteurs de l'été

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

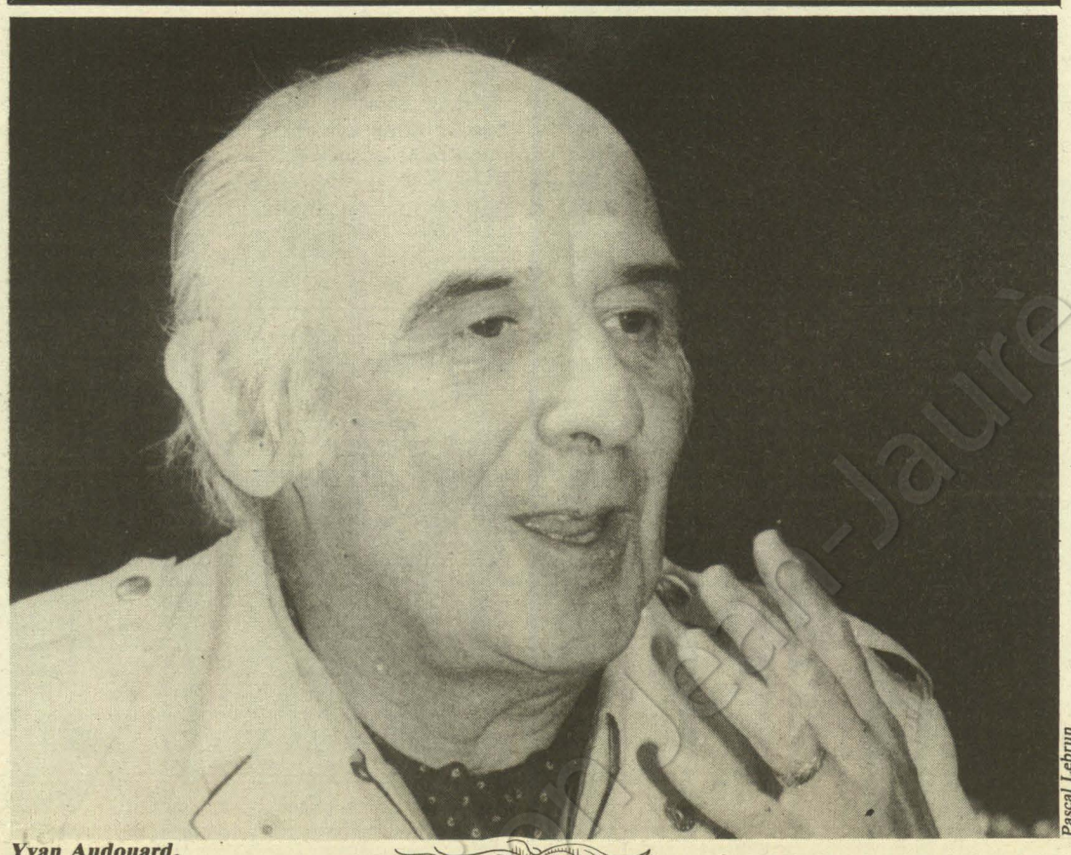

Pascal Lebrun

Yvan Audouard.

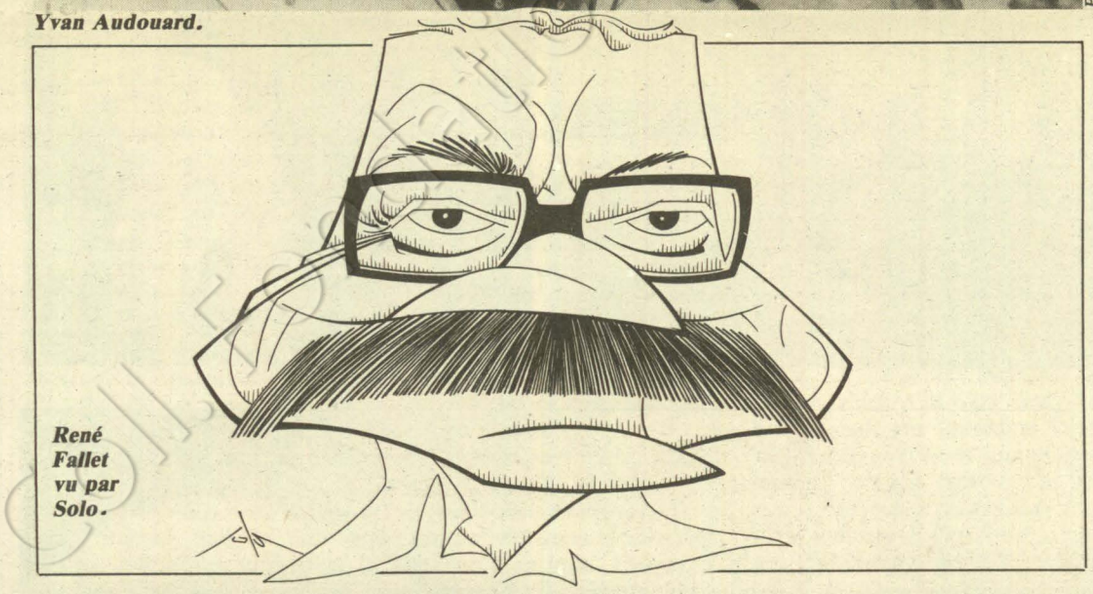

René Fallet vu par Solo.

Yvan Audouard

Depuis deux ans, Yvan Audouard se taisait. Pas le journaliste, mais l'écrivain. C'est à dire celui dont les récits ont comme « l'accent », comme s'ils débordaient de senteurs de thym, de chants de cigales... et de galéjades. Autant dire l'enfant des amours innocentes, et toutes littéraires, d'Alphonse Daudet et de Marcel Pagnol. Pourquoi ce silence ? Source tarie ou sieste prolongée ? **« Un homme à nous » (Hachette)** arrive à point pour nous faire savoir que la deuxième solution était la bonne. Dans son farniente, Audouard n'y est pas allé de plume morte ! Où diable est-il donc allé chercher ce serrurier qui se fait voyou ? Ces malfaiteurs chargés de missions « politiques » et protégés par des cartes tricolores ? Ces hauts personnages de l'Etat commanditant crimes et hold-up en séries ? Ça a existé, ça ? Et ces gens-là avaient un rapport (ou du moins le prétendaient-ils) avec « le Général » ? Peuchère ! Quand on vous dit qu'Audouard a l'imagination un peu facile... A moins que... Dites-moi, Yvan Audouard, ce ne serait pas le pseudonyme d'un des membres de la commission parlementaire chargée d'enquête sur le S.a.c. ?

Patrick Besson

Parce qu'il est jeune, parce qu'il a déjà signé six romans et parce qu'il écrit plutôt bien, certains se sont laissés aller à comparer Patrick Besson à Raymond Radiguet. Souhaitons qe la comparaison s'arrête là : Besson n'a peut-être pas vraiment envie de mourir jeune ! Autre différence évidente : Radiguet ne s'est jamais lancé sur les traces de Conan Doyle alors que Besson vient de le faire. **« Le Deuxième Couteau » (Editions B.f.b.)** est un roman policier dans la plus pure des traditions, avec cadavres, suspects et commissaire. Sans supplément : une étude sur le petit monde parisien de l'édition, une histoire d'amour ratée et l'écriture de Patrick Besson qui est autrement véloce que celles de best-sellers pour kiosques de gares.

Alphonse Boudard

Son style, c'est sa force. Où d'autres s'essouflent vainement à essayer de rendre pittoresque des histoires de paumés, de taulards et de truands, Alphonse Boudard croque juste. Pour une simple raison : l'authenticité. Car Boudard n'invente rien, ou si peu. La misère, la prison, le sanatorium, il connaît ! Il a beaucoup donné dans ces profondeurs-là. Et c'est là qu'il a rencontré ces personnages extraordinaires qui peuplent ses nouvelles dans **« les Enfants de chœur » (Flammarion).** Ce pourrait n'être qu'enfilade d'anecdotes, c'est une suite de destins. Chaque page de Boudard est une tragédie : ce devrait être insupportable... Mais, à renfort de raccourcis, de joyeusetés linguistiques et de bouffonneries grandioses, à coups de tendresse et de pudeur aussi, Boudard sèche par avance les larmes de ses lecteurs. Ainsi faisait Molière avec ses spectateurs. Boudard serait-il déjà un classique ?

André Brink

« La dimension politique n'est pas quelque chose que je suis contraint d'ajouter ou d'imposer dans mon histoire. Cela fait partie de mon expérience du monde, de moi-même... » Ainsi répond par avance André Brink, écrivain anti-apartheid, à ses détracteurs qui, vicieux, lui reprochent maintenant d'explorer l'expérience noire alors qu'il est blanc ! Raisonnement : vous n'êtes pas un Noir ; comment pouvez-vous savoir ce qui se passe dans la tête et dans la peau d'un Noir ? En fait, Brink a choisi son camp depuis si longtemps et cela lui a valu une telle haine de la part des Blancs riches et racistes d'Afrique du Sud... qu'il doit bien finir par réagir un peu comme un Noir. Pour prouver qu'il refuse la différence entre les Noirs et lui, pour dire une nouvelle fois où sont ses racines, dans **« Un turbulent silence » (Stock)** il chante à l'unisson d'une révolte d'esclaves noirs du XIXe siècle. D'un côté, les colonisateurs blancs, exploiteurs et bourreaux ; de l'autre, les Noirs, domestiqués, frappés, assassinés ; l'Afrique du Sud n'a guère changé en un siècle ! Mais elle changera... comme à la fin du livre de Brink où un jeune Noir et une jeune Blanche se laissent aller à l'amour fou. L'avenir sera « sangs mêlés » !

Elias Canetti

Il y a Canetti et Canetti. Le public français n'a guère entendu parler que d'un Canetti, Jacques de son prénom, gentiment mégalomane, vaguement homme de spectacles, qui s'autoproclame volontiers découvreur de talents dans la chanson : largement surfait ! Et puis il y a son frère, Elias Canetti, prix Nobel de littérature 1981 : un monument ! A découvrir de toute urgence. Dans le deuxième tome de son autobiographie, **« le Flambeau dans l'oreille » (Albin Michel),** Elias Canetti croise le fer avec Freud, s'interroge sur les phénomènes de masse et sur la fascination physique que toute manifestation de masse exerce sur chaque individu. En temps réel, l'ouvrage s'achève en 1931. En 1933, Hitler prenait le pouvoir et les questions de Canetti devenaient d'une terrifiante actualité. Elles le sont encore en bien des points sanglants du globe.

Jacques Cellard

Ce gaillard-là est exceptionnel. A quarante-quatre ans, Jacques Cellard a repris des études jadis abandonnées pour raisons économiques et s'est jeté à corps perdu dans le latin et le grec. Il a passé quelques licences dans la foulée et s'est retrouvé titulaire de la rubrique du langage au « Monde ». Il prépare actuellement une anthologie de la littérature argotique (en collaboration avec Alphonse Boudard), un livre de recherche grammaticale, un manuel d'enseignement du français destiné aux étrangers. Surtout, il vient de faire paraître **« Ça mange pas de pain ! » (Hachette),** sous-titré : « Quatre cents expressions familières et voyoutes de France et de Québec ». Un livre goûteux et gouleillant, jubilatoire et enivrant. Une fête. A s'en faire péter la sous-ventrière !

Jacques Chessex

Les naïfs croient que la vie du canton de Vaud est aussi paisible que son parler. Erreur ! Sous le calme plat la tempête : cette partie de la Suisse romande cache bien son jeu et ses secrets. C'est ce que révèle, non sans humour, Jacques Chessex,

(suite en page 14)

Pascal Lebrun

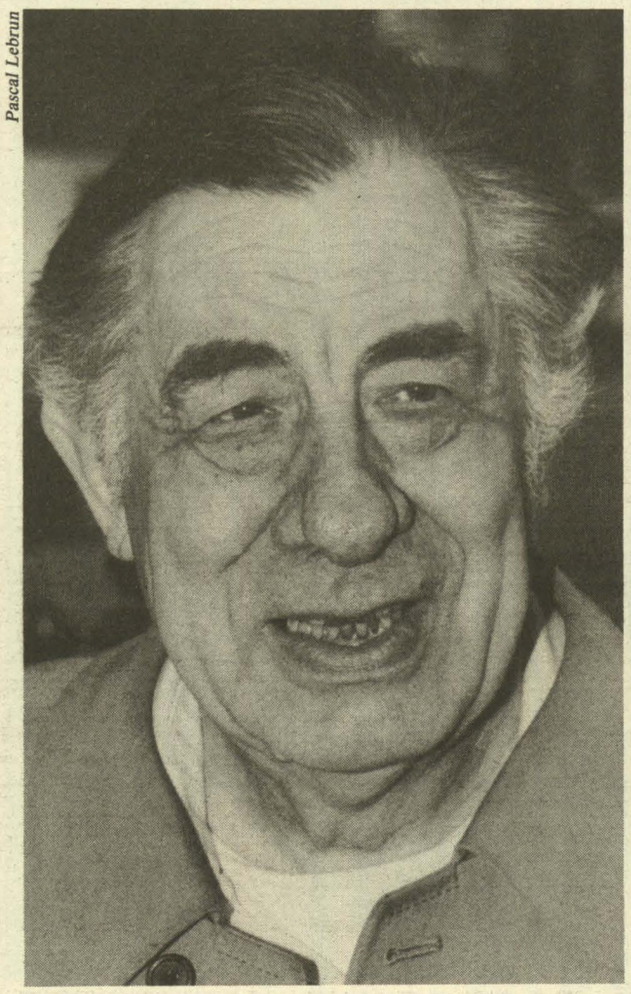

Alphonse Boudard.



Jacques Chessex

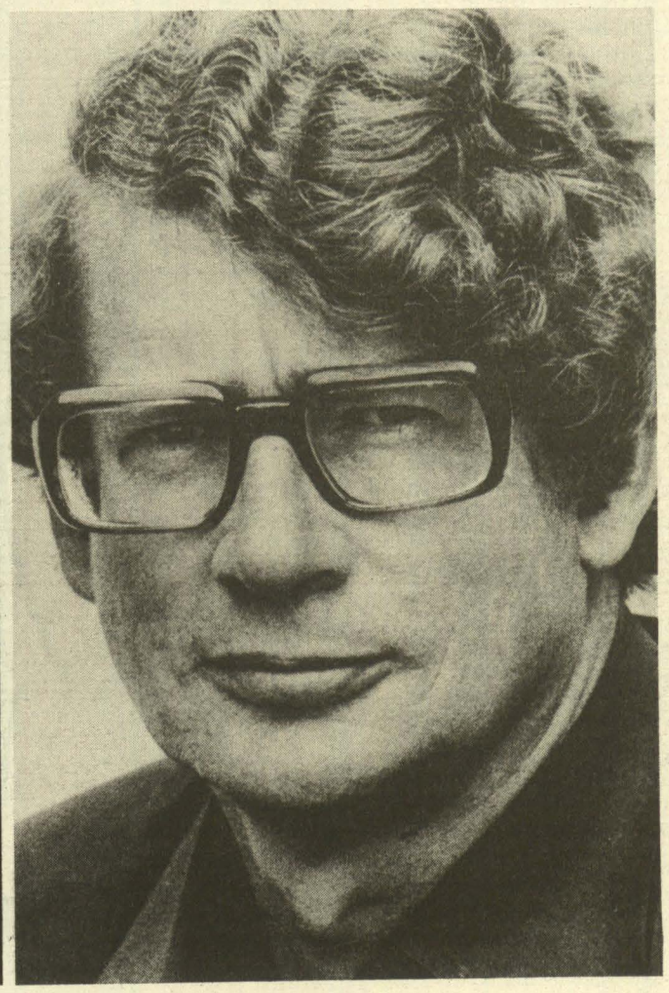

André Brink

(suite de la page 13)

prix Goncourt 1973, dans son nouveau roman : **« Judas le transparent » (Grasset).** Dans la grange d'une ferme tranquille, chaque premier dimanche du mois, une secte officie : ici, on fouette et on brûle des filles pour les délivrer du diable. Cela finira par un drame de la folie sexuelle et religieuse. Textes sacrés à l'appui, Chessex conduit son récit blasphématoire avec un mauvais goût divin.

Marc Cholodenko

Quand les premiers livres de Cholodenko ont paru, quelques-uns ont crié au génie. Ses « Etats du désert », en effet, avaient de quoi estomaquer : on les aurait dits écrits du côté de chez Proust en ce siècle naissant. Dieu, qu'allait devenir ce brillant jeune homme après une telle référence ? Voici venir **« Mordechai Schamz » (Hachette)** et un début de réponse : Marc Cholodenko a changé de parapluie littéraire ; il s'abrite désormais moitié chez Beckett, moitié chez Kafka. De délectable son « moi » est devenu haïssable, mais ce n'est pas raison suffisante pour cesser de l'explorer. Cette odyssée intérieure devient moquerie galopante et Mordechai Schamz, héros prétexte, devient Sisyphe inutile. Cholodenko ou les vertiges de l'introspection. A quand un livre entièrement blanc ?

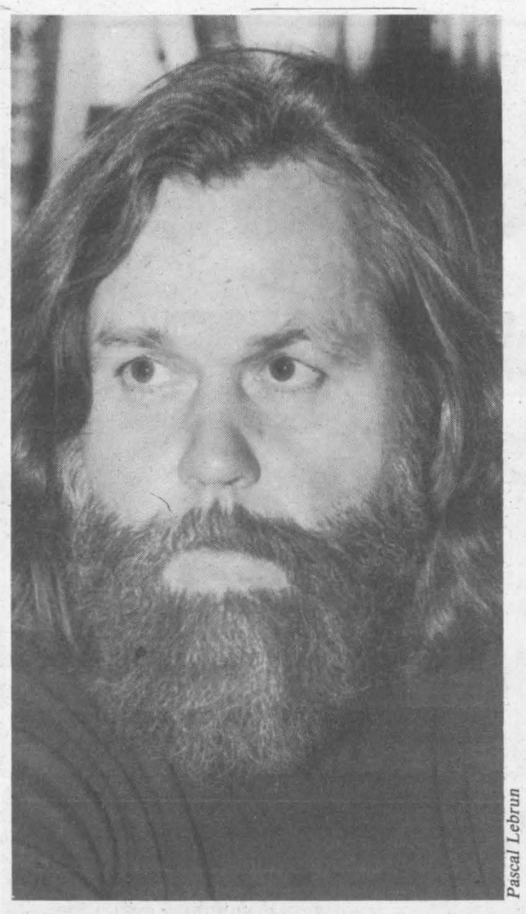

Pascal Lebrun

Claude Courchay.



Pascal Lebrun

Julio Cortazar.



Nadine Gordimer.

Bernard Clavel

Entracte dans une œuvre fleuve. Bernard Clavel comme Max Gallo, et comme Balzac et Zola avant eux, est de ces écrivains capables de tenir la distance de fresques sociales gigantesques ; ainsi avait-il fait avec « les Colonnes du ciel » qui ne réunissait pas moins de cinq romans. Entracte donc. Puisqu'avec **«l'Homme du Labrador» (Balland)** Clavel se contente de nous livrer un bref récit de cent soixante-dix-huit pages. Il prend néanmoins le temps de faire le portrait du Lyon populaire des années trente : la crise aidant (celle de 1929), nombreux étaient ceux qui rêvaient alors d'aller faire fortune ailleurs, au Nouveau Monde par exemple, c'est à dire au Québec. Des quais de Saône aux bords du Saint-Laurent : un beau voyage.

Julio Cortazar

C'est André Breton qui disait : « Il existe un certain point de l'esprit d'où le réel et l'imaginaire, le passé et le futur, le haut et le bas cessent d'être perçus contradictoirement. » De cet adage, consciemment ou non, tous les écrivains adeptes du fantastique ont fait leurs choux gras. Mais c'est sans doute, après Edgar Poë, l'Argentin Julio Cortazar qui en a fait la meilleure application. A preuve, une nouvelle fois, son dernier livre : **« Nous l'aimons tant, Glenda. Et autres récits » (Gallimard).** A chaque nouvelle, le désordre du temps et de l'espace provoque la surprise ou le mystère, le désopilant ou l'angoissant, la fascination ou la dérision. Autant de façons de faire de la politique sans ennuyer, de crier pour l'Amérique du Sud sans recourir à des slogans éculés. Et dire que cet homme-là, pourchassé dans sa patrie, est venu se réfugier au pays de Descartes ! Cortazar manie délicieusement l'ironie... jusque dans sa propre vie.



Jean Giono vu par Solo.

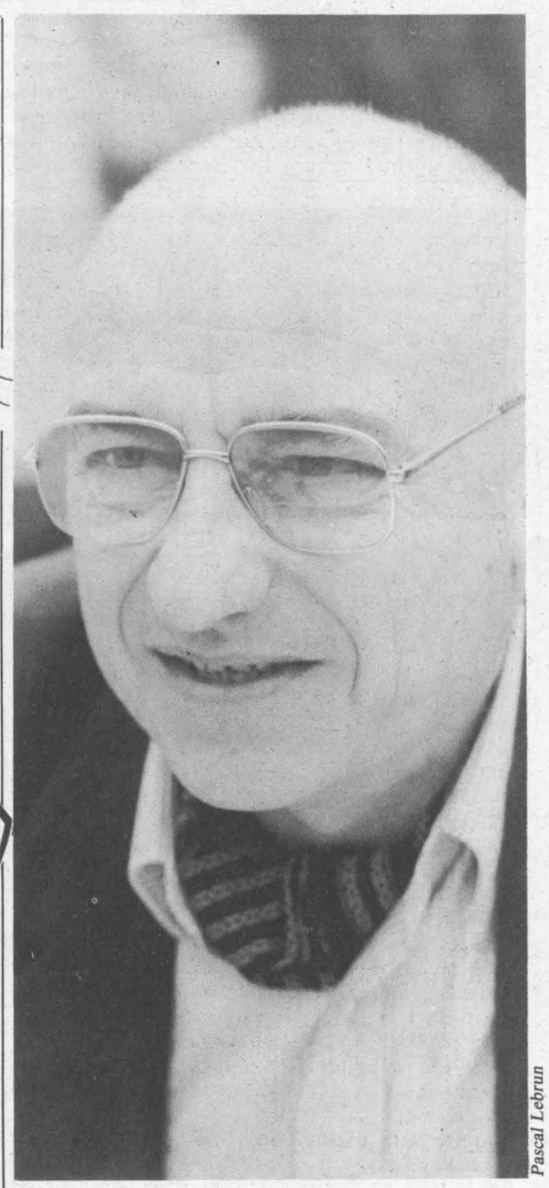

Pascal Lebrun

Bernard Clavel.

François Coupry

Amoureux du coq à l'âne, voici votre pâture : **« Jour de chance » (Presses de la Renaissance)** de François Coupry. Fans de l'humour noir, voici votre délice : le susdit-roman. Imaginez : un homme cherche ennuis et malheur, appelle de ses vœux et de ses actes la répression et la punition contre sa propre personne, vole, tue, enfreint toutes les lois, bref fait tout pour être considéré comme l'ennemi public numéro un... Las, il ne reçoit en retour que sourires, amabilités ou indifférence de la part de l'administration, de la police et de la justice. Il s'inquiète : « La vie ne me paraît pas vraie. » Philosophie derrière le conte féroce : nous ne sommes donc rien d'autre qu'un chiffre sur une pièce d'identité ! Et, sans cette classification, nous n'existons pas, nous ne sommes rien ! A méditer en louchant sur toutes les formes de totalitarisme.

Claude Courchay

Ah ! la « France profonde » ! Supposez que, comme le « Petit », le héros de **« Retour à Malaveil » (Belfond)** de Claude Courchay, vous la retrouviez après quinze ans d'absence. Et supposez que ce soit aux enfants de salaud de cette « profondeur patriotique » que vous deviez vos quinze années de silence : quinze ans de taule pour un crime que vous n'avez pas commis, quinze ans d'ombre que vous ont infligés ces « braves gens » dont l'un (ou plusieurs) est sûrement votre bourreau. Que feriez-vous de cette douleur ? Courchay a fait de cette histoire plus et mieux qu'un roman de la vengeance. Courchay a instruit un procès et prononcé une sentence sans appel : condamnation sans circonstances atténuantes d'une société d'abondance, la nôtre, qui pourrit les êtres les mieux constitués. Décapant et implacable.

Alain Demouzon

On dit qu'Alain Demouzon est « l'homme tranquille du polar ». En fait de tranquillité, ses bouquins suent plutôt la panique ; et la grisaille de ses lieux favoris (banlieues parisiennes, quartiers populaires de Paris, petites villes de province) cachent des événements bien agités... En matière de genre, il appartiendrait plutôt à la « nouvelle école » du « roman noir ». Signe particulier qui le distingue encore plus : il s'est créé pour lui tout seul une collection chez son éditeur et, dans cette solitude éditoriale, il bat les records de tirage. Treize « romans noirs » en quelques années : il est aussi productif que Simenon. Certains de ces ouvrages, tout en gardant le « ton Demouzon », sont autant de clins d'œil à ses maîtres : Chandler, Simenon ou Thomas de Quincey. Dernier titre en date, **« Rue du Château-des-Rentiers » (Flammarion)** est un hommage à un autre de ses inspirateurs : Léo Malet. Cette fois, il est allé voir du côté du XIIIe arrondissement... dans des terrains vagues qu'aurait aimé hanter Nestor Burma, l'inénarrable « privé » de Malet. Et, comme Malet, il rêvasse, il traînasse, il digresse... Ça a la saveur de Malet, mais c'est du Demouzon ! Quant à l'odeur, à chacun de se faire la sienne...

René Fallet

« Côté femmes, tu es discret comme un cor de chasse ! » Michel Audiard ne l'a pas envoyé dire à son copain René Malet. Ledit Fallet ne se défend pas de ce trait de caractère. Il en use, il en abuse. Il appelle ça sa « veine wisky » : quand l'amour est parti et qu'il reste seul avec son chagrin. Alors, la peine de cœur le conduit à la table de travail, au cahier d'écolier où il devient Dante frileux et Ronsard malheureux. Débats amoureux passionnés, ébats érotiques remémorés et règlements de comptes de plus ou moins de bonne foi s'entrelacent sous son bic pour dresser de la dame perdue un portrait laqué de chinoiseries. C'est de cette eau-là qu'est fait **« l'Angevine » (Denoël)**, son dernier roman. Le talent d'écriture du sieur écrivain permet à l'œuvre de dépasser d'une belle chevelure (blonde en l'occurrence) la banale « histoire de cul ». Mais, il m'est d'avis que Fallet se répète : avant-hier « l'Amour baroque » (qui vient d'être réédité en Presse-Pocket), hier « Y a-t-il un docteur dans la salle ? » (Denoël), aujourd'hui « l'Angevine » ; c'est trois fois la même salade. En cas de récidive la petite musique des nuits d'amour pourrait bien n'apporter que l'écume de l'ennui...

Frédéric H. Fajardie

Encore un artisan du « néo-polar ». Le meilleur de tous, peut-être. Les amateurs en sont si gourmands que les éditeurs se battent pour le rééditer. Dernier exemple : **« la Nuit des chats bottés » (Nouvelles Editions Oswald)** vient de reparaître deux ans à peine après sa sortie. C'est pourtant un des plus durs, un des plus violents « polars » qui soient nés de griffe française. Fajardie a l'audace d'un Mc Bain et l'aisance d'un Irish. Si jamais le vocable à la mode « dingue » doit être appliqué à une littérature d'aujourd'hui c'est à l'œuvre de Fajardie qu'il faut l'offrir : à chaque ligne, le mystère explose, la syntaxe vole en éclats, le décor est dynamité et les héros réduits en bouillie. On a rarement aussi bien rendu compte du carnage permanent que commet en toute bonne conscience une « société libérale avancée ».

Jeanne Folly

Charmante petite consœur adore la provocation. Elle l'a maintes fois prouvé dans les colonnes de « Libération » puis dans celles du « Matin ». A grands coups de gueule, à grands coups de cœur. Elle l'a montré dans chacune de ses apparitions à la télévision : « look » de star sulfureuse, façon Marlene Dietrich ou Greta Garbo ; allure sombre et secrète accentuée par un « bibi » qui n'en finit plus d'avoir de larges bords... Mais elle n'avait pas encore commis le pire. Cet irréparable existe désormais : **« le P'tit Jésus » (Fleuve noir),** un innommable « policier » qu'elle a cosigné avec Pierre Job. Voici Jeanne en folie sur le fumier de Job : une histoire franchement dégueulasse, avec des personnages facistes, paranoïaques, débiles, crapuleux et même carrément assassins. C'est encore plus trivial que du San-Antonio : c'est délibérément voulu. Parce que Jeanne Folly a mis dans son bouquin toute sa haine de la

« majorité silencieuse » et de la mesquinerie des fervents du racisme. Sous le vitriol, elle a soigneusement caché sa générosité. Un peu comme elle planque la douceur de son regard derrière son immense chapeau. Le « polar » masqué de l'année.

Carlos Fuentes

Comme Julio Cortazar, comme Gabriel Garcia Marquez, comme nombre d'écrivains sud-américains en exil, Carlos Fuentes considère que « l'ultime patrie d'un Latino-Américain, c'est la France ». Fuentes sait de quoi il parle : il a longtemps été ambassadeur du Mexique à Paris. C'est donc sans surprise qu'on découvre que l'action d'**« Une certaine parenté » (Gallimard)** se déroule à Paris, enfin presque, puisque l'auteur nous entraîne du côté d'Enghien. Là, des fils d'émigrés français au Mexique viennent en pèlerinage. Cette recherche des racines nous vaut un somptueux dialogue entre deux civilisations : au lieu de s'opposer, démesure latino-américaine et prudente rationalité européenne se complètent, s'épousent et accouchent d'un plaisir de vivre, d'un art d'exister que beaucoup aimeraient conquérir. Universalisme et cosmopolitisme tressent en l'espèce une couronne de fraternité. On rêve de voir les gouvernants suivre la voie des poètes.

Max Gallo

Gallo-romancier se souvient qu'il a commencé par être Gallo-historien. D'où ce **« Garibaldi » (Fayard)** où l'Histoire doit démêler les petites histoires d'un homme devenu mythe. Sandro Pertini, l'actuel président de la République italienne, n'a-t-il pas dit : « Cavour fut l'intelligence de notre risorgimento national, Mazzini en fut la pensée et Garibaldi l'âme populaire » ? Quel destin, en effet ! Garibaldi fut non seulement l'unificateur de l'Italie mais aussi le défenseur de la France républicaine en 1871 ; on le vit aussi combattre pour la liberté au Brésil et en Uruguay, se colleter avec les Autrichiens et conquérir la Sardaigne. Comment un personnage aussi prodigieux aurait-il pu éviter et les légendes onctueuses et les ragots jaloux ? Dans cette jungle épaisse, Gallo taille une biographie vivante, un kaléidoscope fascinant, un portrait complexe. C'est que, avoue Gallo, « Garibaldi est un héros d'opéra, héros selon le peuple : déraisonnable, parfois malheureux et généreux, rageur, excessif, téméraire, c'est le visage individuel d'un rêve collectif. » Rêvons avec Gallo : cela nous changera de tant de héros d'opérette...

Jean Giono

On n'en finira jamais avec Giono. Peu à peu ses inédits nous sont livrés, au fil de la publication des **« Cahiers Giono ».** Voici le numéro deux, réunissant des textes présentés par Henri Godard sous le titre **« Dragoon et Olympe » (Gallimard).** Ce ne sont pas des fonds de tiroirs. Ce sont des ébauches. C'est une œuvre en train de naître, de s'élaborer. Autant de projets inconnus, que Giono a conçus dans les années soixante et qu'il aurait pu mener à bien si la mort n'était venue le faucher en 1970. Ces textes inachevés, en pointillé, en une ou plusieurs esquisses, ne révèlent pas seulement Giono au travail ; plus loin que la méthode elles découvrent le discours. C'est-à-dire les contradictions, dans la pensée et dans les intentions. Ce sont des documents précieux : Giono a trop été rigidement étiquetté dans le camp des « nostalgiques », des « réactionnaires » patentés pour qu'on ne soit pas ravi de le voir un peu moins simplifié. Dans ces nouveaux cahiers, Giono apparaît complexe et déchiré : adversaire des progrès assassins, de « l'atome qui tue », mais, en même temps, fasciné par la technologie moderne. Bien des interrogations le tenaillent : ceux qui ne se nourrissent que de certitudes feraient bien de le lire et d'y prendre une leçon de modestie.

Nadine Gordimer

L'apartheid, c'est simple et honteux : quatre millions et demi de Blancs méprisent, écrasent et oppriment vingt et un millions et demi de Noirs. Pas plus qu'André Brink, Nadine Gordimer ne le supporte. Alors, comme lui, comme d'autres Blancs humains et lucides, elle se bat. Ses livres sont ses armes. Dans **« Fille de Burger » (Albin Michel),** elle raconte l'histoire simple et terrible d'une fille de Blancs qui voudrait bien oublier le combat de son père en faveur des Noirs... mais ne peut pas. Comme son père, elle finira en prison. C'est pur, superbe, pathétique. On reste pantois. On n'a pas envie de se laisser aller au moindre commentaire. Claude Nougaro a raison : « Les chants désespérés sont les chants les plus beaux. » **« Fille de Burger »** est un merveilleux « negro spiritual ».

(A SUIVRE)

La chronique littéraire de Claude Glayman

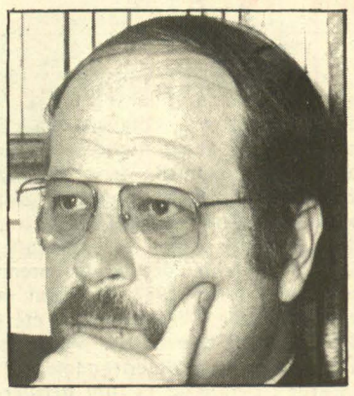

L'Histoire des historiens du passé et du présent

« Les Droites en France » par René Rémond chez Aubier (Flammarion).
« Prophète et combattant de la liberté » par Georges Hourdin à la Librairie Perrin.

EST-IL si paradoxal qu'ayant perdu sa prééminence littéraire la France se soit reconvertie en un pays de grands historiens ! Nos intellectuels ont sensiblement perdu le goût de l'imagination mais ils ont approfondi celui de l'observation. Et de fait on ne compte pas les grands noms de notre Histoire depuis Emmanuel Leroy-Ladurie, François Furet, Jacques Le Goff, Marc Ferro et tant d'autres.
Il faudrait un jour écrire l'histoire de cette propension à l'Histoire, on y remarquerait sans doute le suprême effort tenté par un pays sur lui-même pour échapper à l'oubli, pour retenir et saisir une image de lui qui a été radicalement bouleversée en deux ou trois décennies, pour se forger peut-être les moyens de mieux affronter le présent et de mieux maîtriser l'avenir. Laissons cela à plus compétent et relevons comment livre après livre s'enrichit notre mémoire collective.

Les téléspectateurs connaissent bien René Rémond, politologue — comme on dit de nos jours — que l'on a souvent vu commenter chiffres et tendances aux soirs d'élections nationales. Et chacun de relever cet excellent mélange de savoir immense, de courtoisie naturelle et de réflexion pondérée. Mais sait-on pour autant que ce personnage distingué et attachant, en dépit d'une certaine froideur de façade, se trouve être l'auteur d'un livre exceptionnel « les Droites en France » (Aubier). Il y a environ trente ans un jeune universitaire, René Rémond, publiait « la Droite en France », devenu très vite un classique par la grille de lecture politique qu'il proposait et par une documentation admirablement guidée. Il y a quelques semaines René Rémond republiait ce livre de base entièrement refondu, actualisé, dont il allait changer le titre, troquant le singulier contre le pluriel. Ce changement ne relève ni du hasard ni de la fantaisie. Faisant en quelque sorte remonter notre histoire moderne à la révolution de 1789, René Rémond distingue une première forme de droite, dans la réaction ultra de 1815, dans la Restauration qui a la contre-révolution pour doctrine. Au cours de l'analyse longue et minutieuse qui est proposée de cette image initiale de la droite l'auteur souligne fort opportunément qu'on y recense des théoriciens du droit naturel mais également des adeptes de l'Histoire pour qui la Révolution est assimilée à un accident. Après 1830 cette droite entrera en régression encore que le légitimisme libéral d'un Chateaubriand, par exemple, montre que l'intelligence et le talent pouvaient demeurer son lot. Aujourd'hui si l'on voit en monseigneur Lefebvre un descendant lointain de cette droite ultra, on mesure à quel point il y a eu abâtardissement. L'Orléanisme, seconde figure de la droite, apparaît avec la monarchie de juillet. Il est bourgeois et adepte du libéralisme, souvent anticlérical, partisan acharné du parlementarisme. Thiers ou Guizot l'illustre on ne peut mieux. Enfin, avec Napoléon III surgit le bonapartisme, qui, quoique se voulant ni de droite ni de gauche, n'est qu'une forme plus complexe, plus rusée de la droite.

Les régimes passent plus vite que les hommes

Muni de cette grille, René Rémond parcourt les XIXe et XXe siècles et nous propose une lecture passionnante et rigoureuse de ce qui n'a rien de commun avec des avatars de l'Histoire, encore que l'auteur, ni déterministe ni mécaniste, nous ait prévenu dès l'origine qu'il n'y avait pas forcément correspondance étroite entre statut social et identité politique. Voici donc que nous enjambons à grands pas et en pleine lumière le siècle précédent : « Des intervalles de quinze à vingt années mesurent tout au long du siècle le rythme de succession des régimes, comme si quelque loi mystérieuse avait fixé à ce délai le terme de leur existence. Après les quinze années de la période consulaire et impériale, quinze autres années délimitent la durée de la Restauration, dix-huit ans bornent la monarchie de juillet et dix-huit aussi correspondent au Second Empire. Dix-sept ans après le 4 septembre, la crise boulangiste manquera d'emporter la République, et une douzaine d'années plus tard se déchaîne la tempête de l'affaire Dreyfus. Quinze ans, dix-huit ans, les régimes passent plus vite encore que les hommes. Peut-être est-ce le laps de temps suffisant pour que la nouvelle génération qui s'éveille à la conscience politique oublie les désillusions de la précédente ou en tire les conséquences et prenne la relève des vaincus d'hier... »

Même approche de notre siècle et de l'époque contemporaine que nous avons vécue. Le gaullisme n'est-il que bonapartisme ? On sait que ce fut là une facile tentation d'interprétation univoque. Et le chiraquisme en est-il le produit au même titre que le pompidolisme ? (On doit conseiller à cet endroit la lecture de l'ouvrage posthume de Georges Pompidou « Pour rétablir une vérité », Flammarion). Et le giscardisme est-il pleinement et intégralement une forme orléaniste ? On voit que toute présentation des droites renvoie en même temps à un portrait des gauches. Ce n'est pas le moindre intérêt de ce livre qui offre également l'avantage d'orienter une recherche pour comprendre les révolutions contemporaines. A titre de pari on suggère que soit ainsi lue la période qui nous sépare de la révolution russe de 1917 et peut-être remarquera-t-on que depuis se sont télescopées des réactions qui, en France et au XIXe siècle se

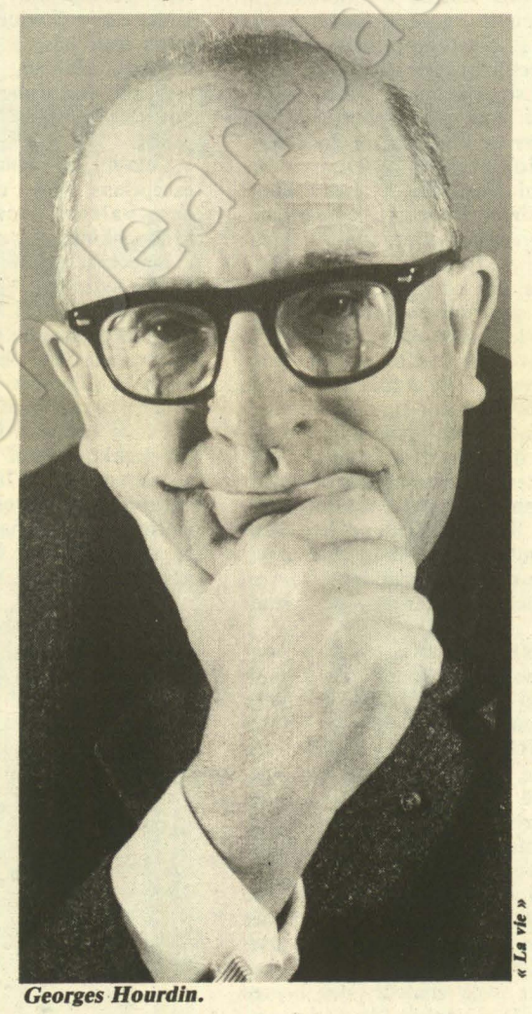

« La vie »

Georges Hourdin.

sont succédé et ont emprunté des personnages différents. Simple hypothèse qui montre la fécondité d'une méthode, d'une matière pleinement possédée, et d'une clarté qui exclut, on s'en serait douté, tout dogmatisme.

Moins scientifique, plus romanesque quoique s'appuyant sur une remarquable documentation nous est apparue la biographie de Lamenais par Georges Hourdin, récemment parue à la Librairie académique Perrin sous le titre « Prophète et combattant de la liberté ». On célèbre en ce moment le bicentenaire de la naissance de cet étonnant prêtre précurseur d'une forme d'engagement politique du catholicisme en France (avec les tomes 8 et 9, Armand Colin achève de son côté la publication de la correspondance générale de Félicité de Lamenais sous l'œil plus que savant de Louis Le Guillou). La jeunesse du malouin se déroule alors que l'Eglise subit l'assaut redoutable de la Révolution et à la suite celui non moins redoutable de Napoléon. Le frère aîné de Félicité, Jean-Marie, étant devenu prêtre, Félicité se convertit. Les relations entre les deux frères seront houleuses, passionnées, elles auront souvent pour cadre la maison familiale de la Chenaie, qui accueillera une bonne part de ce que cette période romantique comptera d'illustres. Curieusement d'ailleurs lorsque Lamenais débarque à Paris c'est aux « Feuillantines » qu'il travaille d'abord, la pension chère à Victor Hugo. Lamenais est d'abord conservateur, et il est ultramontain. Et l'on dirait qu'exerçant alors des fonctions de directeur spirituel il succombe à une torture intérieure due à la maladie, au mal de vivre si fréquent en ces années du siècle, à une perception douloureuse et instinctive du drame social et politique qui se joue et dont la Révolution de 1830 sera la charnière. Lamenais qui fait également d'importantes rencontres, est comparé par Georges Hourdin à Simone Weil, l'écrivain engagée. Il y a en lui du prophète. Après 1830 et les batailles européennes pour la liberté qui accompagnent la Révolution française, tant en Belgique, en Irlande qu'en Pologne, Lamenais entrevoit un monde nouveau qui naît socialement, économiquement et un monde nouveau auquel il aspire. Sa fièvre personnelle en fait un extraordinaire écrivain tant celui des journaux qu'il crée comme « l'Avenir » avec Lacordaire, le Comte de Montalembert, que celui de livres ultra-célèbres comme le premier sur « l'Indifférence religieuse » et surtout le second « Paroles d'un croyant » qui fut considérablement lu. Lamenais a rompu avec Rome où il s'est rendu à plusieurs reprises. Cette rupture annonce la séparation future de l'Eglise et de l'Etat et la laïcité. Pour Georges Hourdin elle annonce également par son contenu la vision sociale des évangiles telle que la concevront les conciles de Vatican I et II, et bien mieux le vote à gauche de toute une France catholique (comme quoi René Rémond avait bien raison de souligner que la droite et la gauche ne sont pas uniquement des reflets de statuts sociaux mais également des résultats de choix idéologiques qui peuvent varier et changer). D'un grand talent de conteur que nous lui connaissions déjà, Georges Hourdin décrit la véritable et quasi charnelle immersion dans le monde des pauvres de ce catholique libéral, Lamenais.

La grande bataille de la compréhension

Libéral est bien le mot puisque élu député à l'Assemblée constituante en 1848, Lamenais rappelle volontiers qu'il est favorable à la propriété individuelle et hostile au socialisme étatique. Figure complexe et enivrante, Pascal et Savonarole l'habitent. Le romancier José Cabanis, dans un livre très fin consacré à « Lacordaire et quelques autres : politique et religion » (Gallimard), rapporte les propos suivants de Lacordaire qui d'abord ami puis adversaire de Lamenais, notait : « Monsieur de Lamenais est à mon sens un grand exemple du mal que fait à la vérité une précipitation qui n'a pas permis à l'esprit de mûrir... Il est absolu dans le relatif... » Dans l'histoire de l'Eglise se retrouve une part importante de notre Histoire. On devrait y songer plus qu'on ne le fait d'ordinaire.

Ambitieux, infiniment ambitieux, nous semble enfin le dernier ouvrage de Paul-Marie de la Gorce « l'Etat de jungle : réflexions sur l'Histoire de ce temps » (Balland). Collaborateur du « Figaro », Paul-Marie de la Gorce est avant tout un historien doublé d'un journaliste et d'un adepte de la vision politique du gaullisme (et sans doute d'une éthique politique qu'il déclare avoir puisée chez Sartre). Paradoxal gaulliste qu'on hésite à qualifier de gauche mais qui n'est à coup sûr pas de droite, de la Gorce est avant tout un observateur solide dont les réflexions font souvent mouche. La situation mondiale actuelle illustre à point la thèse de son livre qui parle d'un « retour à l'état de jungle ». Finis les empires, démonétisées les idéologies, mais toujours présents les nationalismes pour le meilleur et pour le pire. En vérité l'Histoire actuelle du monde s'apparente à un grand western où tous les coups semblent permis. Comme dit excellemment l'auteur « A quoi sert la politique ? A réduire la barbarie d'aujourd'hui. »

Des diverses analyses de De la Gorce on retiendra deux idées clés, deux constats qui méritent, certes, discussion mais qui valent justement à ce titre dans la mesure où ils sont avancés par un bon connaisseur. L'U.r.s.s. serait moins puissante qu'on ne le dit couramment, pas plus qu'elle ne serait la manipulatrice absolue que l'on chuchote, en particulier loin d'être à l'origine de tous les éclats du tiers monde, l'influence soviétique croîtrait au contraire en fonction des révolutions manquées du tiers monde. A contrario, malgré leurs échecs retentissants au Vietnam et en Iran, les Etats-Unis semblent loin d'être en déclin comme on l'a complaisamment assuré au cours de ces dernières années, même s'ils ont eu du mal à utiliser à leur profit les conséquences de l'agression soviétique en Afghanistan. Et il faut bien reconnaître que l'actualité nous montre à quel point les Etats-Unis se servent de l'arme monétaire, par exemple, pour asseoir leur puissance.

Historien du présent, Paul-Marie de la Gorce renvoie aux historiens du passé que sont René Rémond et Georges Hourdin. Les uns comme les autres livrent la grande bataille de la compréhension du monde. La lucidité en est le terme, un terme qui heureusement recule sans cesse.

Culture au fil des jours

Batailles autour du livre

Au moment de l'application de la loi Lang décrétant le prix unique du livre, les éditeurs s'étaient engagés à modérer les augmentations jusqu'en juillet 1982. Ont-ils tenu leur promesse ? On peut en douter, puisque, selon les chiffres de l'I.n.s.e.e., le prix de vente des livres a augmenté de 8,98 % au cours des quatre premiers mois de l'année 1982. Pendant cette même période, l'inflation n'a été que de 4,49 %. Cette hausse vertigineuse du livre a momentanément été enrayée : depuis le 11 juin dernier, le prix des livres, comme celui de tous les autres produits, est bloqué.

L'acheteur n'est pas pour autant à l'abri de mauvaises surprises à venir. Une négociation vient de s'engager entre la direction du livre au ministère de la Culture, le ministère des Finances et le Syndicat national de l'édition : elle devrait aboutir à un assouplissement du blocage du prix des livres. En clair, les livres risquent d'augmenter à nouveau de 20 % prochainement...

Dans ce contexte, le consommateur n'en appréciera que plus l'initiative des Nouvelles éditions Oswald : sans enfreindre la loi, sans pratiquer le moindre « discount », cet éditeur lance directement sur le marché des ouvrages originaux au prix de 21 F et 25 F, des ouvrages qui se vendaient auparavant 45 F et 49 F. Ce ne sont pas des livres de poche. Ce sont de vrais livres de bibliothèque comme il en paraît tous les jours chez Gallimard, Hachette et Consort. Comment cela est-il possible ? Le procédé est simple : les Nouvelles éditions Oswald ont tout simplement décidé de se passer des services du système de distribution habituel qui, au passage, « prend » de 55 à 60 % du prix de vente hors taxe d'un livre ; désormais, les Nouvelles éditions Oswald vendent directement leurs livres dans des circuits qui ne pratiquent que des achats fermes, la F.n.a.c. par exemple ; à la distribution traditionnelle d'en tenir compte et de rectifier le tir si elle le souhaite...

Pour l'instant, l'opération des Nouvelles éditions Oswald ne concerne que deux collections, l'une de science-fiction, l'autre de romans policiers. Mais elle pourrait s'étendre. Affaire à suivre.

JEAN-PAUL LIEGOIS

Opéra : la découverte d'un grand chef d'orchestre

« Pag » a quitté « Cav ». En langage plus clair et moins « opératique » : « Paillasse » n'est pas affiché, pour une fois, avec son éternel compère, « Cavailleria Rusticana » mais avec le « Tabarro » de Puccini. Ce couplage nouveau, disons-le d'emblée, dessert considérablement l'ouvrage de Ruggiero Leoncavallo qui paraît bien terne, bien plat à côté des subtilités d'écriture de Puccini. Tant que le clown triste au cœur brisé faisait corps avec le mélo sirupeux de Mascagni, il pouvait encore sauver les apparences. Mais là, le roi est nu...

Comme, en plus, le « miracle » Jon Vickers — qui devait chanter Paillasse — ne s'est pas produit (il paraît que le grand ténor est malade), la soirée n'en ressort que plus bancale. L'Opéra de Paris faisant en catastrophe appel à tous les chanteurs du monde, on se croirait à l'oral du bac : les spectateurs se croisent et s'interrogent : « Qui tu as eu, toi ? » « Moi j'ai eu un tel. » « Il paraît que samedi on aura machin... » Personnellement, j'ai « eu » Richard Cassilly. Après un démarrage inquiétant, où le vibrato cahotique le disputait aux écarts de justesse, ce géant (combien mesure-t-il ? Deux mètres ? Il paraît qu'il n'arrivait pas à entrer dans le costume de clown qui s'allonge ou se rapetisse au fur et à mesure que les ténors se succèdent...), ce géant donc, qui fut, jadis un glorieux Samson, réussit au bout du compte à imposer une présence et un chant émouvants. Avec le baryton Pablo Elvira, dont le « Prologue » fut un vrai ravissement, il domina incontestablement le plateau.

Simple mais assez laide, la mise en scène de Patrice Kerbrat a le malheur de sombrer dans la vulgarité : une Nedda (Catherine Malfitano, en bonne forme mais sans plus) chichiteuse et aguichante, une « roulotte-Palais-Garnier » aux couleurs atroces de bonbon anglais, une direction d'acteurs, enfin, sans idées et sans efforts... L'ouvrage de Leoncavallo méritait sûrement mieux.

Du coup, par opposition non seulement musicale mais aussi visuelle, « Il Tabarro » rafle la vedette. Il faut dire que Jean-Luc Boutté a littéralement décapé l'œuvre en la transposant de nos jours. L'aventure, cependant, était risquée : cette histoire d'amour et de mort avait son parfum début de siècle, son climat, son atmosphère. Et les personnages de Puccini, ses mariniers, ses chiffonières n'existent plus aujourd'hui ainsi que le compositeur les a dépeints. Pourtant, ça marche. C'est absurde, aberrant, mais ça tient debout et l'on finit réellement par être bouleversés par ce fait divers ouvrier où le sang gicle sur une petite table en formica. Vies misérables réglées par le travail, rêves impossibles d'un bonheur inaccessible (le grand ciel qui se découpe sur le décor noir et les figurants — musiciens, danseuses — qui tombent des cintres comme des marionnettes illustrent parfaitement une des phrases clés de Giorgetta : « Comme il est difficile d'être heureux »), tout cela est rendu avec précision, justesse d'observation (la façon dont Michele bourre sa pipe), émotion...

Les chanteurs, certes, y sont pour quelque chose. Mis à part un abominable Luigi criard (Giorgio Merighi), ils sont tous remarquables et Maria Slatinaru (Giorgetta) la première. Un chant juste, poignant ; une composition fragile et forte à la fois. A ses côtés Garbis Boyagian (Michele), impressionnant, dégage une inquiétante douleur.

Mais l'incontestable vainqueur de cette double soirée reste le chef, James Conlon, un tout jeune Américain passionné par l'univers italien et qui peut vous parler avec chaleur, des heures durant, de la « couleur du vérisme ». Sa direction, parfaite, souple, dynamique est un enchantement absolu. La découverte d'un grand, cela fait toujours plaisir. James Conlon, retenez ce nom : on en reparlera.

FABIAN GASTELLIER

**** Théâtre national de l'Opéra de Paris. 742.57.50 les 10, 13 juillet - 19 h 30.***



« Paillasse ».

Prix de la critique : valeurs confirmées

Le Syndicat de la critique dramatique et musicale existe depuis la nuit des temps. C'est cette année seulement, pourtant, qu'il vient de prendre un virage décisif en décidant de donner aux traditionnels prix qu'il distribue à chaque fin de saison un retentissement particulier.

Proclamé en présence de Jack Lang, Robert Abirached et Maurice Fleuret, ce XIXe palmarès entend donc faire sonner la voix de la critique, trop souvent étouffée dans de tristes querelles de chapelles au nom d'un prétendu grognement perpétuel (le critique, on le sait, est un artiste raté, hargneux et atrabilaire, qui ne cherche qu'à démolir ce qu'il trouve sur son chemin !) Pour prouver le contraire, le syndicat, par ces prix, montre qu'il sait encenser, récompenser. Bref : il dit tout haut ce que chaque critique pense toujours tout bas, à savoir que l'on est heureux d'aimer, que l'on n'attend que cela et qu'une soirée théâtrale ou musicale réussie est un bonheur sans pareil.

Cela dit, ce palmarès, à une ou deux exceptions près, ne récompense que des valeurs confirmées (Ariane Mnouchkine), des créateurs déjà particulièrement primés (Peter Brook) ou, encore, des anciens lauréats de l'an passé (Jean-Louis Martinoty) qui, s'ils ont fait preuve de la continuité de leur talent, auraient peut-être dû céder la place à d'autres que les médailles n'ont pas encore effleurés.

Est-ce vraiment habile de couronner Mnouchkine pour un spectacle raté, alors que « 1789 » et « 1793 » auraient largement, dans le temps, mérité les plus hautes récompenses ? N'est-ce pas une façon un peu décevante de prendre un train en marche au moment où le train s'habille de poudre aux yeux ? Est-ce normal de concéder à Georges Lavaudant, pour son admirable mise en scène des « Géants de la montagne » de Pirandello, le prix du meilleur spectacle présenté en province — prix qu'il a déjà obtenu — alors qu'il méritait la palme suprême ? Est-ce vraiment intelligent de porter Peter Brook aux nues pour une « Carmen », certes admirable et inoubliable, mais déjà consacrée ailleurs (prix Dominique notamment) ? Ne valait-il pas mieux primer un « bleu » des récompenses ? Par exemple Pier-Luigi Pizzi pour son « Macbeth » au T.m.p.-Châtelet ? Enfin, est-ce que « le Couronnement de Poppée » signé Jean-Louis Martinoty, déjà vainqueur du même prix l'an passé pour « David et Jonathas » à Lyon, ne pouvait pas, pour cette seule raison, être écarté au profit, par exemple, de René Terrasson et de ses « Dialogues des Carmélites » strasbourgeois ? Bis repetita...

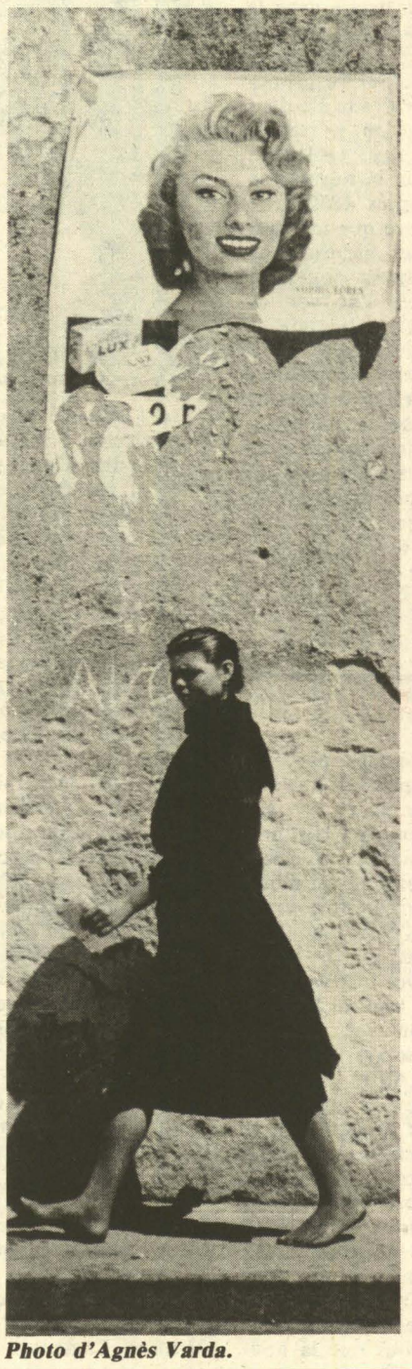

Photo d'Agnès Varda.

Côté paradoxe, il faut noter que le prix de la meilleure pièce de langue française est allé, pour la deuxième année consécutive, à un spectacle dépourvu d'auteur (mais non de qualité) : le « Palais de justice » de Jean-Pierre Vincent. Un espoir quand même, l'an dernier, cette récompense avait été donnée au « Bal », un spectacle muet... Que sont nos écrivains devenus ? Waterloo, morne plaine... Mais il est vrai que fort peu de « confrères » avaient fait le voyage à Béthune pour voir « la Maison sous les arbres », authentique création, authentique pièce d'un authentique écrivain, Pierre Laville. Dommage.

Côté comédiens, deux palmes « normales » : oui, Patrick Chesnais a été éblouissant dans « le Bleu de l'eau de vie » de Carlos Semprun et oui, Catherine Sellers fut une « Virginia (Woolf) bouleversante. Mais Denise Gence ? La grande, l'immense Gence qui œuvre au « Français » depuis si longtemps, toujours géniale, et qui s'est presque dépassée cette année avec « la Dame de chez Maxim » et « les Corbeaux » ? Parce qu'elle appartient à une troupe, personne n'y pense. Dommage.

Le plus chouette moment de ce palmarès, c'est peut-être la consécration de Nathalie Bécue, toute jeune pensionnaire de la Comédie-Française et qui fit dans « Yvonne, princesse de Bourgogne » de Gombrowicz à l'Odéon une composition saisissante, à vous couper le souffle.

Du coup, c'est un peu en donnant ces trois prix à ces trois comédiens que le Syndicat de la critique a réellement fait son métier : découvrir, jeter la lumière sur l'inconnu. Certes, les grands sont remarquables et méritent d'être remarqués. Mais les obscurs, les « sans grade » ont besoin de la critique.

On ne passe pas deux cents soirs par an au théâtre ou à l'opéra pour se contenter de reproduire les feux des gloires évidentes.

F.G.

**** Palmarès***
Grand Prix de la critique (théâtre) : « Richard II » mise en scène d'Ariane Mnouchkine (Théâtre du Soleil).
Grand Prix de la critique (spectacle musical) : « la Tragédie de Carmen », mise en scène de Peter Brook (Bouffes-du-Nord).
Meilleure Comédienne : Catherine Sellers (« Virginia », d'Edna O'Brien, Théâtre du Rond-Point).
Meilleur Comédien : Patrick Chesnais (« le Bleu de l'eau de vie », de Carlos Semprun, Petit-Odéon, Petit-Montparnasse).
Révélation 81-82 : Nathalie Bécue (« Yvonne, princesse de Bourgogne », de Witold Gombrowicz, Odéon).
Meilleur livre sur le théâtre : « Bertolt Brecht » de Georges Banu.
Meilleur livre sur la musique : « Wagner » par Martin Gregor-Dellin, Fayard.
Prix Georges-Lerminier (meilleure création en province) : « les Géants de la montagne », de Pirandello, mise en scène de Georges Lavaudant (Comédie des Alpes, Grenoble).
Prix Claude-Rostand (meilleur spectacle musical créé en province) : « le Couronnement de Poppée », de Monteverdi, mise en scène de Jean-Louis Martinoty. Atelier lyrique de l'Opéra du Nord).

Photo : plusieurs objectifs en perspective

Au moment même où s'ouvraient, à Arles, les traditionnelles rencontres internationales de la photographie (1), Jack Lang annonçait lors d'une conférence de presse les mesures prises par son ministère en faveur d'une nouvelle et meilleure implantation de la photographie au milieu de l'univers artistique.

Quelle qu'elle soit, en effet, la photographie fait aujourd'hui intégralement partie de nos mœurs, de nos habitudes. Jadis nouvelle forme de peinture, elle est à présent devenue nouvelle forme de communication, nouveau regard. Reportage, documentation, publicité, mode ou flânerie de « l'air du temps » qui, souvent, en dit plus long qu'un simple texte écrit, elle est pluridisciplinaire et sert à tous pour tout.

Malgré ces évidences, la photographie ne possède encore aucun statut solide. Elle demeure la demi-sœur, la cousine de province des arts nobles qui, seuls, s'adjugent le droit de cité. Or c'est à cette intégration, à cette reconnaissance que le ministère de la Culture et les XIIIe rencontres d'Arles souhaitent parvenir : « La photographie, si précieuse pour l'identité judiciaire, n'a pas d'identité ; la photographie indispensable pour les passeports n'a pas de territoire », explique Alain Desvergnes dans le dossier de presse d'Arles. De son côté, Jack Lang donne le ton du combat à mener en faisant part de « la volonté réelle de considérer la photographie comme un art à part entière ».

Pour ce faire, en attendant d'accueillir la première école nationale de photo, Arles propose à la fois des expositions, des stages et des conférences permettant une rencontre, une confrontation avec quelques-uns des plus grands noms de l'image. D'Agnès Varda à Gisèle Freund en passant par William Klein, Arnold Newman, Lucien Clergue et Martine Franck — sans oublier les disparus célèbres comme Alexey Brodovitch auquel un hommage spécial sera rendu —, les « Rencontres de l'été » regrouperont des créateurs venus de seize pays différents et travaillant tous sur des sujets différents. Un brassage des genres qui permettra, entre autres, de se rincer l'œil !

De son côté, le ministère vient d'annoncer une campagne de sensibilisation à la photographie portant prioritairement sur deux axes : l'enseignement (un budget revifié, qui passe de 3 à 12 millions) et la diffusion avec la création d'un centre national de la photographie qui verra le jour à Paris sous la direction de Robert Delpire. Sa mission ? Tout à la fois l'entretien d'un patrimoine et l'incitation à la création : expositions, bourses, éditions de livres de photos à un prix grand public, afin que l'image ne reste pas cantonnée dans un seul cénacle de happy fews, etc. Du pain sur la planche !

Aux côtés de la Fondation nationale de la photographie, implantée à Lyon, le nouveau centre devrait permettre une revalorisation certaine d'une technique indispensable. Reste à définir, pour l'avenir, quel sera le statut juridique et fiscal des photographes qui demeurent quand même, dans cette affaire, les premiers intéressés. F.G.

(1) XIIIe rencontres internationales de la photographie - 4 juillet, 21 août. Renseignements : 10, rue des Arènes - BP 90 - 13200 Arles - Tél. : (90) 96.76.06.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325